

Brookfield

2023

Brookfield Corporation

NOTICE ANNUELLE

Le 18 mars 2024

NOTICE ANNUELLE

TABLE DES MATIÈRES

La Société	1
Mise en garde à l'égard de l'information et des déclarations prospectives	2
Mise en garde concernant l'utilisation de mesures non conformes aux normes IFRS	3
Filiales	4
Développement de l'entreprise	5
Activités de la Société	18
Code de déontologie des affaires	28
Contexte commercial et risques	28
Durabilité	28
Pratiques en matière de gouvernance d'entreprise	34
Administrateurs et dirigeants	35
Marché pour les titres	37
Notations et liquidités	38
Dividendes et politiques en matière de dividendes	41
Description de la structure du capital	43
Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres	44
Contrats significatifs	44
Intérêts des experts	45
Renseignements concernant le comité d'audit	45
Renseignements complémentaires	47
Annexes :	
A. Informations boursières concernant les titres de la Société cotés en bourse	A-1
B. Sommaire des modalités des titres autorisés de la Société	B-1
C. Charte du comité d'audit du conseil d'administration de la Société	C-1

Brookfield Corporation

NOTICE ANNUELLE

LA SOCIÉTÉ

Brookfield Corporation est un chef de file mondial en matière de placements dont l'objectif est de créer de la richesse à long terme pour les institutions et les particuliers partout dans le monde. Nous disposons de l'un des plus importants bassins de capitaux discrétionnaires à l'échelle mondiale, qui sont investis dans nos trois principaux secteurs d'activité, soit la gestion d'actifs, les solutions d'assurance et nos entreprises d'exploitation. Par l'entremise de nos principaux secteurs d'activité, nous investissons dans des actifs réels qui constituent le fondement de l'économie mondiale afin d'offrir à nos parties prenantes de forts rendements ajustés en fonction du risque. Les actions à droit de vote restreint de catégorie A (les « actions de catégorie A ») de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de New York (la « NYSE ») et de la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « BN ».

La Société a été formée en vertu de statuts de fusion en date du 1^{er} août 1997 et est organisée en vertu de statuts de fusion conformément à la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) en date du 1^{er} janvier 2005. Le 9 décembre 2022, la Société a déposé les statuts d'arrangement et les statuts de modification par arrangement en vue de faire passer son nom de Brookfield Asset Management Inc. à Brookfield Corporation.

Lorsqu'il est fait mention de la « Société » dans la présente notice annuelle, il s'agit de Brookfield Corporation, y compris les sociétés qu'elle remplace. Lorsqu'il est fait mention de « Brookfield », « nous », « notre » ou « nos », cela comprend la Société et ses filiales et sociétés liées contrôlées, y compris les sociétés liées perpétuelles (définies aux présentes), individuellement ou collectivement, selon le contexte. Le siège social et principal établissement de la Société est situé à l'adresse suivante : Suite 100, Brookfield Place, 181 Bay Street, Toronto (Ontario) M5J 2T3, Canada.

Sauf indication contraire, tous les renseignements financiers figurant dans la présente notice annuelle sont présentés en dollars américains. Le symbole « \$ AU » désigne le dollar australien. Le symbole « £ » renvoie à la livre sterling. Le symbole « \$ CA » désigne le dollar canadien. Le symbole « € » désigne l'euro. Sauf indication contraire, tous les renseignements sont en date du 31 décembre 2023.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION ET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

La présente notice annuelle contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières des provinces canadiennes et des « déclarations prospectives » (forward-looking statements) au sens de la Securities Act of 1933 des États-Unis, de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, des dispositions « refuges » (safe harbor) prévues dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et dans toute réglementation canadienne sur les valeurs mobilières applicable (collectivement, les « déclarations prospectives »). Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de résultats, de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent et comprennent, sans s'y limiter, des déclarations reflétant les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la direction à l'égard des activités, des affaires, de la situation financière, des résultats financiers attendus, de la performance, des possibilités, des occasions, des priorités, des cibles, des buts, des objectifs continus, des stratégies, de la gestion du capital et des perspectives de la Société et ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes subséquentes, lesquelles reposent sur notre expérience et notre perception quant aux tendances historiques, à la conjoncture actuelle et aux faits nouveaux attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction juge appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la Société sont intrinsèquement assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique, concurrentiel et autres en ce qui a trait aux événements futurs et, par conséquent, celles-ci peuvent changer. Il est possible de repérer des déclarations prospectives grâce à l'utilisation de termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « croire », « prédire », « pouvoir », « estimer », « objectif », « prévoir », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « aspirer à » et « devoir » ainsi que des expressions semblables, et grâce à l'emploi des formes future ou conditionnelle.

Bien que la Société soit d'avis que ces déclarations prospectives sont fondées sur des estimations, opinions et hypothèses raisonnables, les résultats réels peuvent différer significativement des déclarations prospectives. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux qui sont envisagés ou indiqués implicitement dans les déclarations prospectives sont notamment les suivants : i) les rendements qui sont moins élevés que le rendement cible; ii) l'incidence ou l'incidence imprévue de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés des pays dans lesquels nous exerçons nos activités; iii) le comportement des marchés des capitaux, notamment les fluctuations des taux d'intérêt et de change et les pressions inflationnistes accrues; iv) les marchés boursiers et financiers mondiaux et la disponibilité du financement et du refinancement par capitaux propres et par emprunt au sein de ces marchés; v) les mesures stratégiques, notamment les acquisitions et les cessions, la capacité de réaliser et d'intégrer de façon efficace les acquisitions à nos activités existantes et la capacité d'enregistrer les avantages prévus; vi) les changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter la situation financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et estimations comptables critiques); vii) la capacité à gérer de façon appropriée le capital humain; viii) l'incidence de l'application de modifications comptables futures; ix) la concurrence; x) le risque opérationnel et le risque lié à la réputation; xi) les changements liés aux technologies; xii) les changements liés à la réglementation gouvernementale et à la législation dans les pays où nous exerçons nos activités; xiii) les enquêtes et les sanctions gouvernementales; xiv) les litiges; xv) les modifications des lois fiscales; xvi) la capacité de recouvrer les montants dus; xvii) les catastrophes, par exemple les tremblements de terre, les ouragans ou les épidémies/pandémies; xviii) les répercussions possibles des conflits internationaux ou d'autres événements, notamment des actes terroristes et cyberterroristes; xix) la mise en place, le retrait et l'efficacité des initiatives et des stratégies commerciales, et le moment de leur exécution; xx) l'incapacité de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information et un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficaces ainsi qu'une gestion des risques efficace; xxi) les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; xxii) le maintien d'une couverture d'assurance adéquate; xxiii) l'existence de barrières à la circulation de l'information entre certaines entreprises au sein de notre entreprise de gestion d'actifs; xxiv) les risques propres à nos secteurs d'activité, y compris les secteurs de la gestion d'actifs, des solutions d'assurance, de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et des activités du siège social; et xxv) les facteurs décrits de façon détaillée à l'occasion dans les documents que nous déposons auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Nous apportons cette mise en garde : la liste précédente des facteurs importants qui peuvent avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et d'autres facteurs pourraient aussi avoir une incidence défavorable sur les résultats futurs. Lorsqu'ils évaluent les déclarations prospectives, les lecteurs doivent examiner attentivement ces risques et les autres incertitudes, facteurs et hypothèses, et ils ne doivent pas accorder une confiance induite à ces déclarations prospectives, qui s'appuient uniquement sur l'information dont nous disposons à la date de la présente notice annuelle, sauf dans les cas où une autre date est indiquée aux présentes. Sauf lorsque la loi l'exige, la Société ne s'engage nullement à publier une mise à jour de ces déclarations prospectives, de façon écrite ou orale, qui pourrait s'avérer nécessaire par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Certaines informations présentées dans ce document sont fondées sur des informations provenant de tiers indépendants ou tirées de celles-ci. Bien que la Société soit d'avis que ces informations sont exactes à la date à laquelle elles ont été formulées et que les sources desquelles ces informations sont tirées sont fiables, la Société n'offre aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude et au caractère raisonnable et exhaustif des informations présentées dans ce document ou des hypothèses sur lesquelles ces informations reposent, ce qui comprend, sans s'y limiter, les informations obtenues de tiers.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION DE MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

La Société prépare ses états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La présente notice annuelle contient un certain nombre de mesures financières qui ont été calculées et qui sont présentées conformément à des méthodes autres que les normes IFRS, notamment, sans s'y limiter, le bénéfice distribuable (le « BD ») et les flux de trésorerie liés aux opérations (les « FTO »). Nous utilisons ces mesures pour gérer nos activités, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation, et nous sommes d'avis que la présentation de ces mesures de la performance en plus de nos résultats selon les normes IFRS aide les investisseurs à évaluer la performance globale liée à nos activités. Ces mesures financières ne doivent pas être considérées comme l'unique mesure de notre performance et ne doivent pas être considérées de manière isolée ni en remplacement des mesures financières semblables établies conformément aux normes IFRS. Nous avisons les lecteurs que ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ou d'autres mesures financières ne sont pas normalisées en vertu des normes IFRS et pourraient différer des mesures financières et d'autres mesures présentées par d'autres entreprises et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs ou entités. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures non conformes aux normes IFRS et les autres mesures financières, se reporter aux rubriques « Énoncé concernant l'utilisation de mesures non conformes aux normes IFRS » et « Glossaire » de notre rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (le « rapport de gestion ») daté du 18 mars 2024, lesquelles sont intégrées par renvoi dans la présente notice annuelle. Le rapprochement de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et des mesures financières les plus directement comparables calculées et présentées selon les normes IFRS, le cas échéant, est présenté aux pages 143 à 169 du rapport de gestion, qui sont également intégrées par renvoi dans la présente notice annuelle. On peut se procurer des exemplaires du rapport de gestion sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») à l'adresse www.sedarplus.ca et sur l'Electronic Data Gathering, Analysis and Retrieval System (« EDGAR ») à l'adresse www.sec.gov/edgar.

FILIALES

Le tableau qui suit présente les principales filiales de la Société, soit l'entreprise de gestion d'actifs et quatre sociétés liées perpétuelles. Le tableau qui suit présente, pour chacune de ces filiales, le territoire de constitution, le pourcentage des actions à droit de vote appartenant réellement à la Société ou sur lesquelles la Société exerce un contrôle ou une emprise directement ou indirectement (compte tenu d'un échange intégral) et la participation respective de la Société, dans chaque cas, à moins d'indication contraire, au 31 décembre 2023.

Nom	Territoire de constitution	Pourcentage des actions détenues ou sur lesquelles un contrôle ou une emprise est exercé	Pourcentage de participation
Brookfield Asset Management ULC ^{a)}	Colombie-Britannique	75 %	75 %
Brookfield Business Partners L.P. ^{b), c)}	Bermudes	100 %	66 %
Brookfield Infrastructure Partners L.P. ^{d), e)}	Bermudes	100 %	26 %
Brookfield Renewable Partners L.P. ^{f), g)}	Bermudes	100 %	45 %
Brookfield Property Partners L.P. ^{h)}	Bermudes	100 %	100 %

- a) La Société détient, directement et indirectement, environ 75 % des actions ordinaires de Brookfield Asset Management ULC (la « société de gestion d'actifs »). La tranche restante d'environ 25 % des actions ordinaires de la société de gestion d'actifs est détenue par Brookfield Asset Management Ltd. (le « gestionnaire »).
- b) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite (les « parts de société en commandite de BBU »), des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BBU et des actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BBUC ») de Brookfield Business Corporation (« BBUC »), une filiale de Brookfield Business Partners L.P. (« BBU ») (lesquelles peuvent être échangées contre des parts de société en commandite de BBU) représentant une participation économique d'environ 66 % dans BBU (compte tenu d'un échange intégral).
- c) La Société détient directement et indirectement environ 65 % des actions échangeables de BBUC. En outre, BBU, elle-même contrôlée par la Société, détient la totalité des actions de catégorie B de BBUC, représentant un bloc de droits de vote de 75 % à l'égard de BBUC, et des actions de catégorie C de BBUC émises et en circulation. Par l'intermédiaire de leur propriété d'actions échangeables de BBUC et d'actions de catégorie B de BBUC, la Société et BBU détiennent collectivement un bloc de droits de vote d'environ 91 % à l'égard de BBUC.
- d) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite (les « parts de société en commandite de BIP »), des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BIP et des actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BIPC ») de Brookfield Infrastructure Corporation (« BIPC »), une filiale de Brookfield Infrastructure Partners L.P. (« BIP ») (lesquelles peuvent être échangées contre des parts de société en commandite de BIP) représentant une participation économique d'environ 26 % dans BIP (compte tenu d'un échange intégral). La Société et Brookfield Reinsurance Ltd. (« Brookfield Reinsurance ») ainsi que leurs parties liées (collectivement, les « détenteurs de Brookfield ») détiennent collectivement des parts de société en commandite de BIP, des parts échangeables contre des parts de société en commandite de BIP et des actions échangeables de BIPC représentant une participation économique d'environ 27 % dans BIP (compte tenu d'un échange intégral). La Société et Brookfield Reinsurance ont convenu que toutes les décisions prises par Brookfield Reinsurance relativement aux droits de vote associés aux parts de société en commandite de BIP détenues par Brookfield Reinsurance le seront d'un commun accord entre la filiale de Brookfield Reinsurance concernée et la Société. Brookfield Reinsurance peut acquérir des parts de société en commandite de BIP additionnelles ou d'autres titres échangeables contre des parts de société en commandite de BIP. Il est prévu que les parts de société en commandite de BIP ou les autres titres échangeables contre des parts de société en commandite de BIP détenues par Brookfield Reinsurance seront assujettis aux conventions de vote susmentionnées.
- e) La Société détient directement et indirectement environ 10 % des actions échangeables de BIPC. En outre, BIP, elle-même contrôlée par la Société, détient la totalité des actions de catégorie B de BIPC, représentant un bloc de droits de vote de 75 % à l'égard de BIPC, et des actions de catégorie C de BIPC émises et en circulation. Par l'intermédiaire de leur propriété d'actions échangeables de BIPC et d'actions de catégorie B de BIPC, la Société et BIP détiennent collectivement un bloc de droits de vote d'environ 77 % à l'égard de BIPC.
- f) La Société détient une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient des parts de commandité, des parts de société en commandite (les « parts de société en commandite de BEP »), des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BEP et des actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »), une filiale de Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP ») (lesquelles peuvent être échangées contre des parts de société en commandite de BEP) représentant une participation économique d'environ 45 % dans BEP (compte tenu d'un échange intégral). Les détenteurs de Brookfield détiennent collectivement des parts de société en commandite de BEP, des parts échangeables contre des parts de société en commandite de BEP et des actions échangeables de BEPC, représentant une participation économique d'environ 47 % dans BEP (compte tenu d'un échange intégral). La Société et Brookfield Reinsurance ont convenu que toutes les décisions prises par Brookfield Reinsurance relativement aux droits de vote associés aux parts de société en commandite de BEP et aux actions échangeables de BEPC détenues par Brookfield Reinsurance le seront d'un commun accord entre la filiale de Brookfield Reinsurance concernée et la Société. Brookfield Reinsurance peut acquérir des parts de société en commandite de BEP et des actions échangeables de BEPC additionnelles ou d'autres titres échangeables contre des parts de société en commandite de BEP ou des actions échangeables de BEPC. Il est prévu que les parts de société en commandite de BEP, les actions échangeables de BEPC ou les autres titres échangeables contre des parts de société en commandite de BEP ou des actions échangeables de BEPC détenues par Brookfield Reinsurance seront assujettis aux conventions de vote susmentionnées.
- g) Les détenteurs de Brookfield détiennent directement et indirectement environ 25 % des actions échangeables de BEPC. En outre, BEP, elle-même contrôlée par la Société, détient la totalité des actions de catégorie B de BEPC, représentant un bloc de droits de vote de 75 % à l'égard de BEPC, et des actions de catégorie C de BEPC émises et en circulation. Par l'intermédiaire de leur propriété d'actions échangeables de BEPC et d'actions de catégorie B de BEPC, les détenteurs de Brookfield et BEP détiennent collectivement un bloc de droits de vote d'environ 81 % à l'égard de BEPC.
- h) La Société détient indirectement une participation de 100 % à titre de commandité. La Société détient indirectement des parts de commandité, des parts de société en commandite (les « parts de société en commandite de BPY ») et des parts pouvant être échangées contre des parts de société en commandite de BPY de Brookfield Property Partners L.P. (« BPY »). La Société détient une participation économique d'environ 100 % dans BPY (compte tenu d'un échange intégral et de la conversion).

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Le texte qui suit est un résumé des événements récents qui se sont produits depuis janvier 2021 dans chacun de nos principaux secteurs d'activité.

Activités en 2024 – à ce jour

Gestion d'actifs

En février 2024, le gestionnaire a annoncé qu'il avait mobilisé des capitaux de 10 G\$ (y compris des engagements dans des fonds et du capital stratégique provenant du bassin d'investisseurs de notre entreprise de gestion d'actifs) dans le cadre de la première clôture du Brookfield Global Transition Fund (« BGTF II »), le deuxième fonds de notre série de fonds privés dédié à la transition mondiale vers la carboneutralité.

Solutions d'assurance

À ce jour, notre entreprise de solutions d'assurance n'a mené aucune activité significative en 2024.

Entreprises d'exploitation

Énergie renouvelable et transition énergétique

En janvier 2024, une filiale de BEP a émis des billets à moyen terme verts, série 17, à un taux fixe de 5,318 % échéant en 2054 d'un montant de 400 M\$ CA. Les billets à moyen terme, série 17, sont garantis entièrement et sans condition par BEP et par certaines de ses filiales.

Infrastructures

En janvier 2024, BIP, par l'entremise de son entreprise de centres de données en colocalisation aux États-Unis, a acquis un portefeuille de centres de données en faillite de Cyxtera Technologies. Le prix d'achat a été entièrement financé par emprunt et n'a pas nécessité de nouveaux capitaux.

Capital-investissement

À ce jour, notre entreprise de capital-investissement n'a mené aucune activité significative en 2024.

Immobilier

Au premier trimestre de 2024, BPY a acquis un portefeuille de 75 immeubles résidentiels à San Francisco dans le cadre d'un processus de saisie par l'entremise du fonds Brookfield Strategic Real Estate Partners (« BSREP ») V.

Activités du siège social

Le 4 mars 2024, la Société a conclu un placement de billets à 5,968 % échéant en 2054 d'un montant de 750 M\$ émis à la valeur nominale.

Activités en 2023

Gestion d'actifs

En 2023, notre entreprise de gestion d'actifs a profité de la vigueur des activités de mobilisation de capitaux au sein de nos gammes de fonds vedettes et de fonds complémentaires, le total mobilisé s'élevant à 83 G\$. Les activités de mobilisation de capitaux fructueuses au sein de nos diverses séries de fonds vedettes comprennent la clôture finale de notre cinquième fonds vedette lié aux infrastructures et de notre sixième fonds vedette de capital-investissement, qui a porté le total du capital mobilisé dans le cadre de ces stratégies à 30 G\$ et à 12 G\$, respectivement. Nous avons également procédé à des clôtures pour notre plus récent fonds de crédit axé sur les occasions et de notre premier fonds stratégique de prêteurs, ce qui a porté le montant total mobilisé à 8 G\$ et à 4 G\$ à la fin de l'exercice, respectivement, pour ces produits. Nous achevons actuellement la première clôture du cinquième fonds vedette immobilier, qui dont le montant mobilisé s'élevait à 8 G\$ à la fin de février 2024. À ces mobilisations s'ajoutent d'importantes activités de mobilisation de capitaux dans l'ensemble de notre gamme croissante de stratégies complémentaires, notre troisième fonds de titres de créance liés aux infrastructures ayant porté, grâce à sa clôture finale, son total mobilisé à plus de 6 G\$, ce qui en fait le plus important fonds privé de titres de créance liés aux infrastructures au monde.

Nos capitaux générant des honoraires représentent le total des capitaux gérés par notre entreprise de gestion d'actifs dont nous tirons des produits. Les capitaux générant des honoraires de notre entreprise de gestion d'actifs ont augmenté de 9 % pour s'établir à 457 G\$ en 2023, dont une tranche de 86 % est de longue durée ou perpétuelle. Le pourcentage élevé de nos capitaux générant des honoraires qui sont de longue durée ou perpétuels accroît la résilience et la prévisibilité de nos produits. Les entrées de capitaux générant des honoraires de 73 G\$ découlent en grande partie des activités de mobilisation de capitaux des fonds vedettes, des capitaux mobilisés dans le cadre des fonds de crédit et autres, y compris notre entreprise de solutions d'assurance, ainsi que des capitaux mobilisés et investis dans le cadre d'autres stratégies. Les capitaux générant des honoraires ont également tiré parti des capitaux mobilisés au moyen d'émissions liées à nos instruments de placement sur le marché public et de l'augmentation des évaluations à la valeur de marché dans l'ensemble de nos stratégies de fonds de crédit, de nos stratégies axées sur des instruments liquides et d'autres stratégies axées sur des instruments perpétuels. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par des sorties dans le cadre de nos stratégies axées sur des instruments liquides et de nos stratégies de fonds de crédit ainsi que par des remboursements de capital de 16 G\$ aux clients.

L'augmentation des capitaux générant des honoraires a donné lieu à des produits sous forme d'honoraires de 4,4 G\$ et à un bénéfice tiré des honoraires de 2,2 G\$ pour 2023, soit une hausse de 8 % et de 6 %, respectivement, par rapport à 2022. L'augmentation du bénéfice tiré des honoraires et la hausse des produits d'intérêts sur le dépôt que notre entreprise de gestion d'actifs détient auprès de la Société ont été partiellement contrebalancées par la hausse de l'impôt en trésorerie, ce qui s'est traduit par un BD de 2,2 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit une hausse de 7 % par rapport à 2022. Notre entreprise de gestion d'actifs dispose de capitaux engagés de 47 G\$ dans l'ensemble des divisions, qui généreront des produits sous forme d'honoraires d'environ 470 M\$ lorsqu'ils seront investis.

Au cours de l'exercice, notre entreprise de gestion d'actifs a réalisé des monétisations d'un montant brut d'environ 30 G\$ et investi 58 G\$ dans l'ensemble des divisions, y compris un montant de 5,7 G\$ pour le secteur de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, un montant de 19,4 G\$ pour le secteur des infrastructures, un montant de 3,4 G\$ pour le secteur du capital-investissement, un montant de 7,7 G\$ pour le secteur de l'immobilier et un montant de 22,1 G\$ pour le secteur du crédit et autres.

Au 31 décembre 2023, le total des engagements non appelés de notre entreprise de gestion d'actifs dans des fonds privés se chiffrait à 107 G\$.

En 2023, nos stratégies d'investissement sont demeurées axées sur les infrastructures, émanant du fondement de l'économie mondiale, sur la transition énergétique et les énergies renouvelables, tirant parti de l'impératif mondial de la décarbonation, ainsi que sur le prêt direct. Voici quelques exemples intéressants :

- En février 2023, notre entreprise de gestion d'actifs a lancé Brookfield Infrastructure Income Fund (« BII »), un instrument novateur à capital variable semi-liquide lié aux infrastructures, qui offre aux investisseurs en gestion privée un accès à la plateforme d'infrastructures de Brookfield. En décembre 2023, des capitaux de plus de 1,3 G\$ avaient été mobilisés depuis la création de BII auprès de nos partenaires de distribution à l'échelle mondiale.
- Le 11 septembre 2023, le gestionnaire et Société Générale ont annoncé un partenariat stratégique en vue du montage et de la distribution de placements dans des instruments de crédit privé de première qualité par l'entremise d'un fonds de titres de créance privés de première qualité. Le fonds initial vise un investissement total de 10 G€ d'euros au cours des quatre prochaines années et commencera ses activités avec des capitaux de lancement de 2,5 G€.
- Le 1^{er} décembre 2023, le gestionnaire et ALTÉERRA, le plus important véhicule lié au climat sur les marchés privés du monde lancé lors du Sommet mondial de l'action pour le climat, ont annoncé la création du Catalytic Transition Fund, un fonds de plusieurs milliards de dollars. ALTÉERRA Transformation s'est engagée à investir jusqu'à 1 G\$ dans ce fonds, parallèlement à l'engagement de 2 G\$ d'ALTÉERRA Acceleration à l'égard de BGTF II.

Solutions d'assurance

En 2023, notre secteur Solutions d'assurance a généré un bénéfice d'exploitation distribuable (le « BED ») de 740 M\$. Le BED a augmenté par rapport à l'exercice précédent en raison du rendement solide sur les placements au cours de l'exercice et de la croissance des actifs. Au cours de l'exercice, le total des actifs d'assurance a augmenté pour s'établir à environ 60 G\$. Nous avons réinvesti environ 5 G\$ de ces actifs pour un taux de rendement moyen de plus de 9 %, ce qui a accru le taux de rendement moyen des actifs d'assurance à 5,5 %, soit environ 2 % de plus que le coût moyen du capital.

Le 8 février 2023, Brookfield Reinsurance a conclu une entente de fusion définitive avec Argo Group International Holdings, Inc. (auparavant Argo Group International Holdings, Ltd.) (« Argo »), en vertu de laquelle Brookfield Reinsurance a convenu d'acquérir Argo dans le cadre d'une transaction entièrement en trésorerie évaluée à environ 1,1 G\$ (l'« acquisition d'Argo »). L'acquisition d'Argo a été conclue le 16 novembre 2023. Argo est un souscripteur de produits d'assurance spécialisée aux États-Unis sur le marché de l'assurance de dommages.

Le 4 juillet 2023, Brookfield Reinsurance a conclu une convention définitive et un plan de fusion (la « convention de fusion d'AEL ») avec Arches Merger Sub, Inc., une société de l'Iowa et filiale entièrement détenue de Brookfield Reinsurance (« Merger Sub »), American Equity Investment Life Holding Company (« AEL »), et, uniquement aux fins prévues dans la convention de fusion d'AEL, le gestionnaire, aux termes de laquelle Brookfield Reinsurance acquerra les actions ordinaires en circulation d'AEL dont elle n'est pas encore propriétaire moyennant une contrepartie totale de 55,00 \$ l'action d'AEL dans le cadre d'une transaction qui évalue AEL à environ 4,3 G\$ (l'« acquisition d'AEL »). Les actionnaires d'AEL recevront une combinaison de 38,85 \$ à titre de contrepartie en trésorerie et d'un nombre d'actions à droit de vote restreint de catégorie A du gestionnaire (les « actions de catégorie A du gestionnaire ») ayant une valeur de 16,15 \$ (en fonction du cours moyen pondéré en fonction du volume inchangé sur 90 jours des actions de catégorie A du gestionnaire en date du 23 juin 2023), sous réserve d'un ajustement dans certaines circonstances comme il est décrit dans la convention de fusion d'AEL (la « contrepartie sous forme d'actions du gestionnaire »).

AEL est un chef de file dans l'élaboration et la vente de produits de rentes à capital fixe liées à un indice boursier et de rentes à taux fixe. La société a été fondée en 1995 et son siège social est situé à West Des Moines, dans l'Iowa; elle compte d'autres bureaux à Charlotte (Caroline du Nord), à New York (New York) et à Miami (Floride). AEL est autorisée à vendre des produits d'assurance dans la totalité des 50 États et dans le District de Columbia et y souscrit plus de 4 G\$ en produits de rente annuellement. Les produits d'AEL sont principalement vendus par l'entremise d'agents d'assurance indépendants, de même que de banques et de courtiers.

Brookfield Reinsurance a l'intention d'acquérir de la Société les actions de catégorie A du gestionnaire nécessaires pour acquitter la contrepartie sous forme d'actions du gestionnaire. Sous réserve de la réalisation de cette transaction, le flottant du gestionnaire augmentera d'environ 10 %, et la participation de la Société dans la société de gestion d'actifs passera approximativement de 75 % à 73 %, ce qui n'entraînera aucune dilution pour les actionnaires de la Société, de Brookfield Reinsurance ou du gestionnaire.

L'acquisition d'AEL devrait se conclure sous peu, sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles pour une transaction de cette nature, y compris la réception des approbations des autorités de réglementation du secteur de l'assurance nécessaires dans les territoires concernés.

En août 2023, Brookfield Reinsurance a acquis auprès de la Société une participation économique d'une valeur de 2,1 G\$ dans des actifs immobiliers et autres actifs. En échange, la Société a reçu 60,7 millions d'actions de catégorie C de Brookfield Reinsurance. En septembre et en novembre 2023, des filiales de Brookfield Reinsurance ont acquis auprès d'une filiale de la Société respectivement 3,4 millions d'actions échangeables de BEPC et 6,6 millions d'actions échangeables de BEPC à la juste valeur de marché, pour une contrepartie en trésorerie totale de 250 M\$. En septembre 2023, des filiales de Brookfield Reinsurance ont acquis auprès d'une filiale de la Société 3,3 millions de parts de société en commandite de BIP à la juste valeur de marché, pour une contrepartie en trésorerie totale de 100 M\$. Comme il est décrit sous Activités de la société, nous considérons Brookfield Reinsurance comme une entité « appariée » à la Société. Ainsi, les actionnaires de la Société et de Brookfield Reinsurance peuvent continuer de bénéficier du rendement économique de ces actifs et titres transférés.

Le 16 novembre 2023, Brookfield Reinsurance a conclu son offre d'échange (l'« offre »), en vertu de laquelle les porteurs des actions de catégorie A se sont vu offrir l'occasion d'échanger sur une base volontaire leurs actions de catégorie A contre des actions échangeables sans droit de vote de catégorie A-1 de Brookfield Reinsurance nouvellement émises (les « actions de catégorie A-1 de Brookfield Reinsurance »), à raison de une pour une. En vertu de l'offre, Brookfield Reinsurance a racheté jusqu'à 32 934 574 actions de catégorie A et émis en échange 32 934 574 actions de catégorie A-1 de Brookfield Reinsurance, sans entraîner de dilution pour les actionnaires de la Société ou de Brookfield Reinsurance. Les actions de catégorie A-1 de Brookfield Reinsurance émises en vertu de l'offre sont inscrites à la cote de la NYSE et de la TSX sous le symbole « BNRE.A ».

Entreprises d'exploitation

Énergie renouvelable et transition énergétique

En 2023, notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique a généré des FTO d'environ 418 M\$ attribuables à la Société. Les FTO ont profité de l'apport de la croissance, ce qui comprend les nouveaux actifs en cours d'aménagement d'une capacité de près de 5 000 mégawatts (« MW ») ayant atteint l'étape d'exploitation commerciale, des prix réalisés plus élevés sur la plupart des marchés en raison de la hausse de l'inflation et des initiatives commerciales, ainsi que de la production hydroélectrique favorable aux États-Unis et au Brésil et de la forte disponibilité des actifs dans l'ensemble de notre parc mondial.

En mars 2023, une filiale de BEP a émis des billets à moyen terme verts, série 16, à un taux fixe de 5,292 % d'un montant de 400 M\$ CA. Les billets à moyen terme, série 16, sont garantis entièrement et sans condition par BEP et par certaines de ses filiales.

En mars 2023, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir jusqu'à 1 G\$ dans une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan en Inde comportant des actifs en exploitation de 4 000 MW et des projets d'aménagement de 7 400 MW, par l'entremise d'une solution de financement structurée en dollars américains sous la forme de titres convertibles. BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, a investi un montant initial de 400 M\$ et pourrait investir jusqu'à 600 M\$ dans des titres convertibles supplémentaires pour financer les projets d'aménagement d'installations d'énergie renouvelable de la société ainsi que l'investissement dans la fabrication de panneaux solaires et la production d'ammoniac vert.

En juin 2023, BEP a émis 8 200 000 parts de société en commandite de BEP au prix de 30,35 \$ par part, et BEPC a émis 7 430 000 actions échangeables de BEPC au prix de 33,80 \$ par action pour un produit brut global d'environ 500 M\$. Parallèlement, une filiale de Brookfield Reinsurance a convenu d'acheter 5 148 270 parts de société en commandite de BEP au prix de 30,35 \$ par part (déduction faite des commissions de prise ferme) pour un produit brut total d'environ 150 M\$.

En septembre 2023, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir jusqu'à 845 M\$ dans une coentreprise avec une société indienne d'énergie renouvelable de premier plan en vue de créer une plateforme d'aménagement en Inde composée de projets hybrides éoliens et solaires à un stade avancé de 1,2 gigawatt (« GW »), de parcs énergétiques hybrides éoliens et solaires à un stade intermédiaire de 1,4 GW et de projets d'énergie renouvelable à un stade préliminaire de 3,5 GW.

En septembre et en novembre 2023, une filiale de la Société a transféré 3,4 millions d'actions échangeables de BEPC et 6,6 millions d'actions échangeables de BEPC, respectivement, à des filiales de Brookfield Reinsurance à la juste valeur de marché, pour une contrepartie en trésorerie totale de 250 M\$.

En octobre 2023, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis la participation restante de 50 % dans X-Elio Energy S.L. (« X-Elio ») pour une contrepartie totale de 893 M\$. Le portefeuille diversifié de X-Elio comprend des actifs en exploitation et en construction de 1 200 MW, des projets d'aménagement à un stade avancé de 1 500 MW et des projets d'aménagement de 12 000 MW.

En octobre 2023, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis un promoteur et exploitant pleinement intégré d'actifs d'énergie renouvelable aux États-Unis comptant des actifs en exploitation et en construction de 5 900 MW et des projets d'aménagement de 6 100 MW, pour la somme de 1,1 G\$

En novembre 2023, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels et en partenariat avec Corporation Cameco (« Cameco »), a conclu l'acquisition précédemment annoncée de Westinghouse Electric Company (« Westinghouse »), l'une des plus grandes entreprises de services nucléaires du monde, auprès de BBU et de ses partenaires institutionnels pour environ 4 G\$. BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, détient une participation globale de 51 %, et Cameco, une participation de 49 %.

En décembre 2023, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis un promoteur indépendant d'installations d'énergie renouvelable de premier plan au Royaume-Uni comptant des actifs éoliens côtiers de 260 MW, des projets d'aménagement quasi achevés de 800 MW et des projets à un stade plus avancé de 3 GW, pour la somme de 625 M\$.

Infrastructures

En 2023, notre secteur Infrastructures a généré des FTO de 653 M\$. L'augmentation des FTO par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à l'indexation en fonction de l'inflation, à la croissance des volumes dans la majorité de nos réseaux d'infrastructures essentielles, à la mise en service de projets d'investissement et aux acquisitions nettes, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges d'intérêts découlant des emprunts additionnels.

Le 4 janvier 2023, BIP a conclu l'acquisition de HomeServe PLC (« HomeServe »), une entreprise d'infrastructure résidentielle exerçant ses activités en Amérique du Nord et en Europe, pour une contrepartie totale d'environ 1,2 G\$. La société en commandite détient une participation effective de 26 % et de 25 % dans les activités nord-américaines et européennes de HomeServe, respectivement.

Le 1^{er} février 2023, BIP a acquis une participation effective de 6 % dans une entreprise de télécommunications allemande, pour une contrepartie totale d'environ 700 M\$.

Le 15 juin 2023, une filiale de BIP a vendu une partie de sa participation dans un gazoduc aux États-Unis pour un produit net d'environ 420 M\$, ce qui a fait passer sa participation d'environ 38 % à 25 %.

Le 27 juillet 2023, une filiale de BIP a émis des billets à moyen terme d'un montant en capital global de 700 M\$ CA en deux tranches. Les billets sont garantis entièrement et sans condition par BIP et par certaines de ses filiales. Une tranche de 500 M\$ CA du montant en capital global des billets à moyen terme vient à échéance le 27 juillet 2030 et est assortie d'un coupon de 5,710 % par année. La tranche restante de 200 M\$ CA du montant en capital global des billets à moyen terme vient à échéance le 27 juillet 2053 et est assortie d'un coupon de 5,950 % par année.

Le 1^{er} août 2023, BIP a acquis Data4 Group (« Data4 »), une plateforme de centres de données à très grande échelle en Europe, pour une contrepartie d'environ 600 M\$. BIP détient une participation effective de 19 % dans Data4.

Le 31 août 2023, BIP a vendu sa participation de 7,9 % dans AusNet Services Ltd. (« AusNet »), une entreprise de services publics réglementés en Australie, à des partenaires institutionnels et des clients de notre entreprise de gestion d'actifs pour un produit net de 435 M\$.

Le 28 septembre 2023, BIP, par l'intermédiaire de sa filiale Brookfield Infrastructure Corporation, a conclu l'acquisition de Triton International Limited (« Triton »), une entreprise de logistique intermodale mondiale, pour une contrepartie de 1,2 G\$. La contrepartie versée dans le cadre de l'acquisition de Triton comprend l'émission d'actions échangeables de BIPC d'une valeur de 751 M\$ et d'une participation existante d'une valeur de 55 M\$ dans l'entreprise. BIP détient une participation effective de 28 % dans Triton.

Le 29 septembre 2023, une filiale de la Société a exercé son droit de rachat à l'égard de 3,3 millions de parts échangeables de BIP et s'est vu émettre 3,3 millions de parts de société en commandite de BIP; ces parts de société en commandite de BIP ont par la suite été transférées à des filiales de Brookfield Reinsurance à la juste valeur de marché, pour une contrepartie en trésorerie totale de 100 M\$.

Le 3 octobre 2023, BIP a acquis une participation d'environ 15 % dans une plateforme de centres de données à très grande échelle en Amérique du Nord, pour une contrepartie totale d'environ 400 M\$.

Capital-investissement

En 2023, notre secteur Capital-investissement a généré des FTO d'environ 1,9 G\$, ce qui représente une augmentation d'environ 1,0 G\$ par rapport à l'exercice précédent, et les résultats de l'exercice considéré comprennent un profit à la cession de 1,1 G\$ gagné à la vente de Westinghouse, notre entreprise de services de technologie nucléaire. À l'exclusion du profit à la cession comptabilisé pour l'exercice considéré, les FTO ont diminué d'environ 200 M\$ en raison principalement de l'incidence de l'augmentation des charges d'intérêts découlant de la hausse des taux sur la dette à taux variable et des emprunts additionnels liés aux acquisitions.

Le 9 juin 2023, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir Network International (« Network »), une société de traitement des paiements inscrite à la Bourse de Londres, pour un montant en trésorerie d'environ 2,76 G\$. La transaction a été approuvée par les actionnaires de Network et devrait se conclure au premier semestre de 2024.

Le 7 novembre 2023, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a conclu la vente de Westinghouse à un consortium stratégique dirigé par Cameco et BEP pour un produit d'environ 4 G\$.

Immobilier

En 2023, notre secteur Immobilier a généré un bénéfice d'exploitation net (le « BEN ») de 3,6 G\$. L'augmentation du BEN par rapport à l'exercice précédent tient principalement à la croissance selon les biens comparables favorisée par la solide performance de nos immeubles principaux et à la réception d'un paiement non récurrent au titre d'un contrat de location.

Au premier trimestre de 2023, BPY a émis des billets à moyen terme de 500 M\$ CA à 7,125 % par année d'une durée de cinq ans dans le cadre d'un placement privé. En outre, par l'entremise de sa participation dans le fonds BSREP IV, BPY a acquis cinq actifs de logistique aux États-Unis pour environ 400 M\$. De plus, BPY a vendu à Brookfield Reinsurance une participation partielle dans un immeuble de bureaux à la juste valeur de marché pour un produit net de 83 M\$. BPY a également acquis une participation de société en commandite de 23 % dans les placements à l'étranger détenus par le fonds BSREP IV auprès d'une filiale indirecte de la Société pour une contrepartie de 588 M\$ au moyen de l'émission d'un billet ne portant pas intérêt. En outre, par l'entremise de sa participation dans le fonds BSREP I, BPY a vendu un bien hôtelier pour un produit net de 213 M\$. De plus, par l'entremise de sa participation dans le fonds BSREP III, BPY a acquis un portefeuille d'actifs de logistique en Corée pour 532 M\$.

Au deuxième trimestre de 2023, BPY a vendu à Brookfield Reinsurance des participations partielles dans trois immeubles de bureaux aux États-Unis et dans trois immeubles de bureaux au Canada pour un produit net d'environ 612 M\$. BPY a également vendu sa participation dans Brookfield Real Estate Income Trust (« Brookfield REIT ») à une filiale d'Oaktree Capital Group LLC pour environ 1,19 G\$, pour un produit net de 321 M\$. Ces transactions ont été conclues selon les conditions du marché.

Au troisième trimestre de 2023, par l'entremise de sa participation dans le fonds BSREP IV, BPY a acquis huit centres de logistique aux États-Unis pour 378 M\$. En outre, par l'entremise de sa participation dans le fonds BSREP II, BPY a vendu 23 communautés de maisons préfabriquées aux États-Unis pour 389 M\$. De plus, dans le cadre d'une série de transactions liées, BPY a émis des actions privilégiées sans droit de vote obligatoirement convertibles d'une valeur de 1,6 G\$ qui sont maintenant détenues par une filiale entièrement détenue de Brookfield Reinsurance, dans le cadre du financement de l'entreprise d'assurance de Brookfield. À la conversion, il est prévu que Brookfield Reinsurance reprenne une participation partielle dans la participation de société en commandite de BPY dans le fonds BSREP IV. BPY a reçu des effets à recevoir de 1,6 G\$ à titre de contrepartie dans le cadre de ces transactions.

Au quatrième trimestre de 2023, par l'entremise de sa participation dans le fonds BSREP IV, BPY a vendu un immeuble à usage mixte à Paris, en France, pour un produit net de 411 M\$.

Activités du siège social

Le 23 mai 2023, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 142,0 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant des actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 25 mai 2023 et qui doit prendre fin le 24 mai 2024, la Société avait, au 15 mars 2024, racheté 22 271 041 actions de catégorie A à un prix moyen de 36,61 \$.

Le 14 juin 2023, la Société a conclu un placement de billets à 6,087 % échéant en 2033 d'un montant de 550 M\$ émis à la valeur nominale.

Le 14 juillet 2023, la Société a racheté des billets échéant le 1^{er} avril 2024 d'un montant de 550 M\$.

Le 18 août 2023, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 22 août 2023 et qui doit prendre fin le 21 août 2024, la Société n'avait racheté aucune action privilégiée de catégorie A au 15 mars 2024.

Le 4 décembre 2023, la Société a conclu un placement de billets à 6,350 % échéant en 2034 d'un montant de 700 M\$ émis à la valeur nominale.

Activités en 2022

Gestion d'actifs

En 2022, notre entreprise de gestion d'actifs a atteint un sommet en matière de mobilisation de capitaux, mobilisant des capitaux de 93 G\$. Notre entreprise de gestion d'actifs a continué de connaître une croissance dans l'ensemble de ses fonds vedettes, ce qui comprend la clôture de son cinquième fonds vedette lié aux infrastructures et de son sixième fonds vedette de capital-investissement, qui ont mobilisé 22 G\$ et 9 G\$, respectivement, en 2022. En outre, notre entreprise de gestion d'actifs a mobilisé d'importants capitaux dans le cadre de sa gamme croissante de stratégies complémentaires.

Le gestionnaire et la société de gestion d'actifs ont été constitués par la Société le 4 juillet 2022 dans le but de mettre en œuvre un plan d'arrangement (l'« arrangement »). L'arrangement, qui s'est conclu le 9 décembre 2022, prévoyait la division de Brookfield Asset Management Inc. en deux sociétés cotées en bourse, soit le gestionnaire, qui est axé uniquement sur la gestion d'actifs par l'intermédiaire d'une entreprise de gestion d'actifs alternatifs de premier plan à l'échelle mondiale, et la Société, qui est axée sur l'affectation de capitaux dans ses entreprises d'exploitation et sur l'accumulation de ces capitaux à long terme. Par suite de l'arrangement, les porteurs des actions de catégorie A ont reçu 0,25 action de catégorie A du gestionnaire pour chaque action de catégorie A de la Société détenue.

En 2022, nous avons mobilisé des capitaux stratégiques de 15 G\$ pour notre premier fonds de transition énergétique mondiale, faisant ainsi du Brookfield Global Transition Fund (« BGTF I ») la plus importante stratégie de fonds privés au monde dédiée à la transition mondiale vers la carboneutralité.

Les capitaux générant des honoraires de notre entreprise de gestion d'actifs ont augmenté de 15 % pour s'établir à 418 G\$ en 2022, dont une tranche de 83 % est de longue durée ou perpétuelle. Les entrées de capitaux générant des honoraires de 108 G\$ découlent en grande partie des activités de mobilisation de capitaux des fonds vedettes, des entrées des fonds de crédit et autres au sein de l'entreprise de solutions d'assurance, ainsi que des capitaux mobilisés et investis dans le cadre d'autres stratégies. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la baisse des évaluations à la valeur de marché et les sorties dans le cadre de ses stratégies de fonds de crédit axées sur des instruments liquides et par la diminution des capitalisations boursières de BEP et de BIP en raison d'une baisse du cours de l'action par rapport à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice, des distributions de 12,2 G\$ ont été versées aux clients de notre entreprise de gestion d'actifs par l'intermédiaire de dividendes et de ventes d'actifs.

Grâce à l'augmentation des capitaux générant des honoraires, les produits sous forme d'honoraires, compte non tenu des honoraires en fonction du rendement, ont augmenté de 20 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4,0 G\$. Au 31 décembre 2022, notre entreprise de gestion d'actifs disposait de capitaux engagés de 41 G\$ dans l'ensemble des divisions, qui généreront des produits sous forme d'honoraires d'environ 400 M\$ lorsqu'ils seront investis.

Notre entreprise de gestion d'actifs a en outre généré un intéressement aux plus-values latent de 1,7 G\$, déduction faite des coûts directs, à l'égard des capitaux de tiers dans l'ensemble de ses fonds privés et de nos autres stratégies, et réalisé un intéressement aux plus-values de 610 M\$, déduction faite des coûts directs, au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, notre entreprise de gestion d'actifs a investi 73,2 G\$ dans l'ensemble des divisions, y compris un montant de 4,3 G\$ pour le secteur de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, un montant de 15,5 G\$ pour le secteur des infrastructures, un montant de 14,6 G\$ pour le secteur du capital-investissement, un montant de 15,0 G\$ pour le secteur de l'immobilier et un montant de 23,8 G\$ pour le secteur du crédit.

Au 31 décembre 2022, le total des engagements non appelés de notre entreprise de gestion d'actifs dans des fonds privés se chiffrait à 87,4 G\$.

En 2022, les stratégies d'investissement étaient axées sur les infrastructures, émanant du fondement de l'économie mondiale, sur la transition énergétique et les énergies renouvelables, tirant parti de l'impératif mondial de la décarbonation, ainsi que sur le prêt direct.

Solutions d'assurance

Le 7 janvier 2022, après la réception des approbations réglementaires requises et conformément à la convention de placement conclue avec AEL (la « convention de placement avec AEL »), Brookfield Reinsurance a acheté 6 775 000 actions ordinaires additionnelles d'AEL au prix de 37,33 \$ par action, ce qui portait le total de sa participation combinée dans AEL à environ 19 % à cette date.

Le 25 mai 2022, Brookfield Reinsurance a conclu l'acquisition précédemment annoncée d'American National Group, LLC (« American National ») dans le cadre d'une transaction entièrement en trésorerie d'une valeur d'environ 5,1 G\$. Aux termes de la transaction, Brookfield Reinsurance a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'American National au prix de 190 \$ l'action.

Le 9 décembre 2022, à la suite de l'obtention des approbations requises des actionnaires lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 9 novembre 2022, et parallèlement à l'arrangement, Brookfield Reinsurance a effectué une distribution spéciale des actions à droit de vote restreint de catégorie A du gestionnaire (la « distribution spéciale »). Dans le cadre de la distribution spéciale, les porteurs d'actions à droit de vote restreint échangeables de catégorie A de Brookfield Reinsurance (les « actions de catégorie A de Brookfield Reinsurance ») et d'actions à droit de vote restreint de catégorie B (les « actions de catégorie B de Brookfield Reinsurance ») ont reçu une action de catégorie A du gestionnaire pour chaque tranche de quatre actions de catégorie A de Brookfield Reinsurance et d'actions de catégorie B de Brookfield Reinsurance détenues à la date de clôture des registres applicable.

À la conclusion de l'arrangement et de la distribution spéciale, Brookfield Reinsurance a changé de nom, passant de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. à Brookfield Reinsurance Ltd. Le 14 décembre 2022, les actions de catégorie A de Brookfield Reinsurance ont commencé à se négocier à la NYSE et à la TSX sous le nouveau symbole boursier « BNRE ».

Entreprises d'exploitation

Énergie renouvelable et transition énergétique

En 2022, notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique a généré des FTO d'environ 1 G\$. Les FTO ont profité de l'apport de la croissance, y compris des nouveaux actifs en cours d'aménagement d'une capacité de 3 475 MW ayant atteint l'étape d'exploitation commerciale, de même que des prix réalisés plus élevés sur la plupart des marchés en raison de la hausse de l'inflation et de la hausse des prix de l'énergie à l'échelle mondiale, ainsi que de la production hydroélectrique favorable dans toutes les régions et de la forte disponibilité dans l'ensemble de notre parc mondial.

En janvier 2022, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation de 100 % dans une entreprise d'aménagement de parcs énergétiques commerciaux dotée d'un portefeuille d'actifs d'aménagement d'installations de stockage d'énergie et de parcs solaires commerciaux de 20 GW aux États-Unis pour un montant de 650 M\$, et des paiements incitatifs additionnels seront effectués sous réserve de l'atteinte de certaines étapes importantes.

En mars 2022, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir jusqu'à 300 M\$ CA dans Entropy Inc., un fournisseur de solutions de capture de carbone par l'intermédiaire d'un titre convertible. BEP et ses partenaires institutionnels ont jusqu'à présent financé un montant de 40 M\$ CA afin de soutenir la mise en œuvre des projets de mise en valeur de solutions de capture de carbone d'Entropy.

En avril 2022, BEP a émis 5 millions de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 18, à un prix de 25,00 \$ CA par part, pour un produit brut de 125 M\$ CA.

En juin 2022, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir 500 M\$, dont une tranche de 327 M\$ a été investie, au moyen d'actions privilégiées, de bons de souscription et d'une participation de 20 % en titres de capitaux propres ordinaires dans un propriétaire et exploitant privé de premier plan d'actifs à long terme liés à l'énergie et aux services publics dans les Amériques, qui sont libellés en dollars américains et font l'objet de contrats, d'une capacité installée de 1,2 GW, ainsi que de projets d'aménagement d'environ 1,3 GW.

En septembre 2022, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis un promoteur d'installations de production d'énergie décentralisée intégrée de premier plan aux États-Unis pour un montant de 700 M\$, représentant le prix d'achat des titres de capitaux propres et l'investissement en titres de capitaux propres additionnels servant à financer la croissance future. L'entreprise détient des actifs en cours de construction et en exploitation visés par des contrats d'une capacité de 500 MW, ainsi que des projets d'aménagement de 1,8 GW aux États-Unis.

En octobre 2022, BEP, de concert avec des partenaires institutionnels, a convenu de former un partenariat stratégique avec Cameco afin d'acquérir la totalité de Westinghouse auprès de BBU et de ses partenaires institutionnels.

En novembre 2022, une filiale de BEP a émis des billets à moyen terme verts, série 15, à un taux fixe de 5,88 % d'un montant de 400 M\$ CA. Les billets à moyen terme, série 15, sont garantis entièrement et sans condition par BEP et par certaines de ses filiales.

En décembre 2022, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis un promoteur d'énergies renouvelables aux États-Unis pour un montant de 1 G\$, avec la possibilité d'investir un montant additionnel de 350 M\$ pour soutenir les activités d'aménagement de l'entreprise. Son portefeuille comprend des actifs éoliens en exploitation de plus de 800 MW et un portefeuille de projets éoliens, solaires et de stockage de plus de 22 000 MW dans 24 États, y compris des projets en cours de construction et des projets à stade avancé de près de 2 500 MW.

Infrastructures

Le 21 janvier 2022, une filiale de BIP a émis des billets subordonnés perpétuels d'un montant de 300 M\$ assortis d'un coupon de 5,125 % par année. BIP a utilisé le produit net de ce placement pour le rachat de ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 7, le 31 mars 2022, et aux fins générales de la société en commandite.

Le 16 février 2022, un consortium incluant BIP a conclu l'acquisition d'AusNet. BIP a acquis une participation d'environ 8 %, pour une contrepartie en titres de capitaux propres totale d'environ 500 M\$.

Le 10 mars 2022, BIP a acquis une participation effective de 17 % dans une entreprise de télécommunications en Inde, pour une contrepartie totale d'environ 30 M\$.

Le 31 mars 2022, BIP a racheté la totalité de ses parts privilégiées, série 7, en circulation pour 243 M\$.

Le 1^{er} avril 2022, BIP a acquis une participation d'environ 13 % dans une entreprise de compteurs intelligents en Australie, pour une contrepartie totale en titres de capitaux propres de 215 M\$.

Le 25 avril 2022, une filiale de BIP a émis des billets à moyen terme d'un montant en capital global de 600 M\$ CA. Une tranche de 400 M\$ CA du montant en capital global des billets à moyen terme vient à échéance le 25 avril 2034 et est assortie d'un coupon de 5,439 % par année. La tranche restante de 200 M\$ CA du montant en capital global des billets à moyen terme vient à échéance le 25 avril 2052 et est assortie d'un coupon de 5,789 % par année.

Le 13 juin 2022, BIP a vendu sa participation effective de 19 % dans son entreprise de terminaux à conteneurs en Amérique du Nord pour un produit net de 275 M\$.

En juin 2022, BIP, de concert avec des partenaires institutionnels, a convenu de vendre ses entreprises de routes à péage en Inde pour un produit net d'environ 200 M\$. La vente a été conclue le 15 juin 2023 et a généré un produit net d'environ 180 M\$.

Le 4 août 2022, BIP a acquis une participation effective de 12 % dans Uniti Group Ltd., une entreprise de transmission de données en Australie, pour une contrepartie totale de 193 M\$.

En septembre 2022, BIP a acquis, par l'entremise d'une filiale, une participation effective de 30 % dans cinq entreprises d'infrastructures résidentielles au Canada pour une contrepartie totale d'environ 90 M\$.

Le 1^{er} octobre 2022, BIP a vendu un portefeuille de placements, qui comprenait des participations partielles dans des filiales consolidées et des actifs financiers, d'une juste valeur d'environ 310 M\$ à une société liée de Brookfield en contrepartie de titres d'une valeur égale. Après la fin de l'exercice, BIP a exercé son option de rachat liée aux titres et a racheté une partie de ses parts d'une juste valeur de 230 M\$.

Le 1^{er} novembre 2022, l'entreprise de distribution de données en Nouvelle-Zélande de BIP a conclu la vente d'un portefeuille de tours de télécommunications pour une contrepartie nette de 140 M\$ pour la société en commandite.

Le 14 novembre 2022, une filiale de BIP a émis des billets à moyen terme d'un montant en capital global de 700 M\$ CA. Une tranche de 450 M\$ CA du montant en capital global des billets à moyen terme vient à échéance le 14 novembre 2027 et est assortie d'un coupon de 5,616 % par année. La tranche restante de 250 M\$ CA du montant en capital global des billets à moyen terme vient à échéance le 14 février 2033 et est assortie d'un coupon de 5,980 % par année.

Le 22 novembre 2022, BIP a conclu une entente de coentreprise avec Intel Corporation visant la construction et l'exploitation d'une fonderie de semi-conducteurs. BIP devrait financer environ 500 M\$ pour la construction du projet, pour une participation d'environ 12 %.

Le 30 novembre 2022, BIP a vendu sa participation de 31 % dans cinq concessions de transport d'électricité au Brésil pour une contrepartie nette d'environ 250 M\$.

En novembre 2022, une filiale de BIP a convenu de la vente de sa participation de 50 % dans un port dont elle est le propriétaire franc à Victoria, en Australie. La vente a été conclue en avril 2023 et a généré un produit net d'environ 70 M\$.

Capital-investissement

En 2022, notre secteur Capital-investissement a généré des FTO d'environ 1,0 G\$, ce qui représente une baisse d'environ 1,0 G\$ par rapport à l'exercice précédent, et les résultats de l'exercice précédent comprenaient des profits à la cession de 1,1 G\$ gagnés à la vente d'actions ordinaires de West Fraser Timber Co. Ltd. (« West Fraser »). Compte non tenu des profits à la cession comptabilisés à l'exercice précédent, les FTO ont augmenté d'environ 100 M\$ au cours de l'exercice, en raison de l'apport pour un exercice complet de DexKo Global Inc. (« DexKo »), notre entreprise de fabrication de composants de haute technologie, et de Modulaire Group (« Modulaire »), notre entreprise de services de location de solutions modulaires, ainsi que de l'apport additionnel des acquisitions de La Trobe Financial Services Pty Limited (« La Trobe »), un prêteur hypothécaire résidentiel australien, des activités mondiales de technologie et de services de loterie de Scientific Games Corporation (« Scientific Games ») et de CDK Global Inc. (« CDK Global »), une entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires.

Le 1^{er} mars 2022, BBU a annoncé qu'elle avait déposé son prospectus final et que sa déclaration d'inscription avait été déclarée en vigueur à l'égard de la distribution spéciale de une action échangeable de BBUC pour chaque paire de parts de société en commandite de BBU en circulation. Chaque action échangeable de BBUC est échangeable contre une part de société en commandite de BBU, et la création de BBUC offre aux investisseurs une plus grande souplesse pour investir dans les activités industrielles et les services diversifiés à l'échelle mondiale de BBU. La distribution spéciale de BBUC a été effectuée le 15 mars 2022.

Le 4 avril 2022, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis Scientific Games pour un montant d'environ 5,8 G\$. Grâce à ses capacités novatrices en matière de conception de jeux, de production, de distribution, de systèmes et de terminaux, ainsi que de solutions technologiques clés en main, Scientific Games entretient des relations à long terme avec environ 130 entités de loterie dans plus de 50 pays.

Le 31 mai 2022, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis La Trobe pour la somme d'environ 1,1 G\$, y compris un paiement conditionnel lié à l'atteinte, par La Trobe, de certains jalons de performance. La Trobe est un gestionnaire d'actifs et prêteur non bancaire de premier plan en Australie.

Le 31 mai 2022, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis Cupa Group (« Cupa ») pour un montant d'environ 879 M\$. Cupa est un fournisseur de premier plan de produits de couverture en ardoise.

Le 6 juillet 2022, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis CDK Global pour un montant d'environ 8,3 G\$. CDK Global est un fournisseur de premier plan de services technologiques et de solutions logicielles qui aident les concessionnaires et les fabricants automobiles à exercer leurs activités avec plus d'efficacité.

Le 11 octobre 2022, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis Nielsen Holdings plc (« Nielsen ») dans le cadre d'une transaction entièrement en trésorerie évaluée à environ 16 G\$. Nielsen est un chef de file mondial en matière de mesure d'audience, de données et d'analytique pour des tiers pour toutes les formes de médias et de contenu. BBU et ses partenaires institutionnels ont investi environ 2,65 G\$ par voie de titres de capitaux propres privilégiés convertibles en 45 % de titres de capitaux propres ordinaires de Nielsen.

Immobilier

Au premier trimestre de 2022, BPY a vendu son placement dans un portefeuille de biens à bail hypernet compris dans BSREP I pour un montant d'environ 3,7 G\$, et son placement dans un portefeuille de biens hôteliers à séjour prolongé compris dans le fonds BSREP II pour un montant d'environ 1,5 G\$. De plus, BPY et Qatar Investment Authority ont vendu conjointement une participation de 49 % dans One Manhattan West, un immeuble de bureaux situé à Manhattan, à New York, évalué à 2,85 G\$.

Au premier trimestre de 2022, en ce qui a trait aux autres stratégies immobilières de la Société, le fonds BSREP IV a complété l'offre publique d'achat volontaire visant toutes les actions en circulation d'alstria office REIT-AG pour une contrepartie en trésorerie de 19,50 € par action offerte. Le fonds BSREP IV a également effectué son premier placement dans le secteur des résidences pour étudiants en Australie afin d'acquérir un site destiné à l'aménagement de résidences pour étudiants à Melbourne. Brookfield European Real Estate Partnership (« BEREP ») a acquis un portefeuille de résidences pour étudiants comptant 619 lits au Royaume-Uni. En Europe, la Société a continué de développer ses activités de services de logistique au moyen d'investissements qui comprenaient l'acquisition, par le fonds BEREP, d'un portefeuille de 210 M€ en France et en Hollande, une coentreprise de 500 M€ dans la péninsule ibérique et la restructuration du capital d'un portefeuille d'actifs de logistique de 180 M€ au Royaume-Uni. En Inde, une entente a été signée pour l'acquisition d'un immeuble de bureaux de trois acres à Mumbai, et une autre entente a été signée pour l'acquisition d'une participation donnant le contrôle de 51 % dans un portefeuille composé de quatre immeubles à usage mixte totalisant 3,3 millions de pieds carrés dans la région de Delhi. Brookfield India REIT a exercé son droit d'acquérir Candor Techspace N2, l'un des plus importants parcs d'immeubles de bureaux sur le marché de la ville carrefour Noida, pour un montant de 525 M\$. À São Paulo, le fonds BSREP III a conclu une transaction visant l'aménagement de trois entrepôts dans l'aéroport international de São Paulo.

Au deuxième trimestre de 2022, BPY a vendu onze immeubles résidentiels aux États-Unis compris dans le fonds BSREP II pour environ 469 M\$ et un immeuble de bureaux au Royaume-Uni pour environ 294 M€, a transféré un centre commercial au prêteur afin de régler des dettes impayées de 361 M\$ et a acquis la participation complémentaire de son coentrepreneur dans deux immeubles, y compris Plaza Frontenac et Saint Louis Galleria aux États-Unis.

Au deuxième trimestre de 2022, en ce qui a trait aux autres stratégies immobilières de la Société, le fonds BSREP IV a mené à terme la fermeture du capital d'Hibernia REIT, une fiducie de placement immobilier cotée en bourse dont le siège social est situé à Dublin, en Irlande, pour un montant d'environ 1,1 G€. De plus, la Société a convenu d'acquérir une participation de 50 % dans les droits du locataire du Perth Convention & Exhibition Centre, en Australie-Occidentale. Au Brésil, le fonds BSREP IV a conclu une entente visant l'acquisition de douze actifs pour un montant de 1,19 G\$, y compris six immeubles de bureaux de premier ordre de catégorie triple A à São Paulo et à Rio de Janeiro; le fonds BSREP III a également signé une entente visant l'aménagement de sept entrepôts dans l'aéroport international de São Paulo.

Au troisième trimestre de 2022, BPY a vendu deux immeubles résidentiels aux États-Unis pour environ 231 M\$. BPY a également conclu un refinancement de 1,23 G€ de l'immeuble 100 Bishopsgate, un projet d'aménagement d'immeubles de bureaux à Londres, au Royaume-Uni.

Au troisième trimestre de 2022, le fonds BSREP IV a mené à terme la fermeture du capital d'une FPI d'immeubles de bureaux en Europe, Befimmo SA, et a conclu l'acquisition de Watermark Lodging Trust, une FPI ouverte non cotée, pour 3,8 G\$, ajoutant un portefeuille de 25 hôtels de luxe aux États-Unis. Brookfield Real Estate Secondaries I a également conclu sa première clôture et mobilisé des capitaux de 875 M\$.

Au quatrième trimestre de 2022, en ce qui a trait aux autres stratégies immobilières de la Société, le fonds BSREP IV a procédé à sa clôture institutionnelle finale. La clôture porte à 15 G\$ le total du capital mobilisé par le fonds BSREP IV depuis sa création, ce qui comprend le montant de 3,5 G\$ de la Société. Le fonds BSREP II a conclu la vente de Student Roost pour un montant d'environ 4,0 G\$, après en avoir fait le troisième fournisseur de résidences pour étudiants aménagées à cet effet en importance au Royaume-Uni. BPY a également vendu trois immeubles résidentiels aux États-Unis pour environ 192 M\$.

Activités du siège social

Le 4 février 2022, la Société a conclu un placement de 400 M\$ en procédant à la réouverture de ses billets à 3,900 % échéant en 2028, émis à un prix équivalant à 107,134 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 2,553 %, et un placement de 400 M\$ de billets à 3,625 % échéant en 2052, émis à un prix équivalant à 99,908 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 3,630 %.

Le 19 mai 2022, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 138,7 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant des actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 25 mai 2022 et a pris fin le 24 mai 2023, la Société a racheté 18 216 408 actions de catégorie A à un prix moyen de 42,22 \$ pour la période allant du 25 mai 2022 au 9 décembre 2022 et de 31,64 \$ pour la période allant du 12 décembre 2022 au 17 mai 2023.

Le 18 août 2022, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 22 août 2022 et qui a pris fin le 21 août 2023, la Société n'a racheté aucune action privilégiée de catégorie A.

Le 9 décembre 2022, la Société a procédé à l'inscription à la cote de son entreprise de gestion d'actifs et à la distribution d'une participation de 25 % dans cette dernière, par l'intermédiaire du gestionnaire. Avec prise d'effet le 9 décembre 2022, la Société a changé sa dénomination sociale, passant de Brookfield Asset Management Inc. à Brookfield Corporation, ses actions se négociant désormais sous le nouveau symbole boursier « BN » à la NYSE et à la TSX. Le gestionnaire est également inscrit à la cote de la NYSE et de la TSX, et ses actions sont négociées sous le symbole « BAM » sur les deux bourses.

Le 14 décembre 2022, la Société a conclu un placement de billets à 5,431 % échéant en 2032 d'un montant de 1 G\$ CA émis à la valeur nominale.

Activités en 2021

Gestion d'actifs

En 2021, notre entreprise de gestion d'actifs a enregistré des entrées de capitaux records, appuyées par l'excellent départ de sa dernière campagne de mobilisation de capitaux pour nos fonds vedettes et par les apports des stratégies complémentaires. À la fin de 2021, notre entreprise de gestion d'actifs avait mobilisé 40 G\$ pour cette dernière série de fonds vedettes, dont une tranche de 26 G\$ a été mobilisée en 2021. Au cours de l'exercice, elle a mobilisé des capitaux totalisant 24 G\$ pour son quatrième fonds vedette immobilier et son fonds de transition énergétique, et a procédé à la clôture finale de son fonds de crédit axé sur les occasions de 16 G\$.

Les capitaux générant des honoraires de notre entreprise de gestion d'actifs ont augmenté de 17 % pour s'établir à 364,1 G\$ à la fin de l'exercice. Les entrées de capitaux générant des honoraires de 71 G\$ sont en grande partie attribuables aux campagnes de mobilisation de capitaux pour les fonds vedettes susmentionnées, au capital investi dans un certain nombre de stratégies et aux entrées provenant de ses ententes de réassurance. L'augmentation de la capitalisation de BIP et de BBU ainsi que l'appréciation des marchés découlant de stratégies de fonds de crédit et d'autres fonds ont fourni un apport additionnel de 12,8 G\$. Au cours de l'exercice, un capital de 11,1 G\$ a été remboursé aux clients de notre entreprise de gestion d'actifs par l'intermédiaire de dividendes et de ventes d'actifs.

Grâce à l'augmentation des capitaux générant des honoraires, les produits sous forme d'honoraires, compte non tenu des honoraires en fonction du rendement, ont augmenté de 19 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 3,4 G\$. Notre entreprise de gestion d'actifs a gagné des honoraires en fonction du rendement de 157 M\$ relativement à BBU, car son cours moyen pondéré en fonction du volume a dépassé le seuil d'application au cours des deuxième et quatrième trimestres de l'exercice. De plus, à la fin de l'exercice, notre entreprise de gestion d'actifs disposait également de capitaux engagés d'environ 40 G\$ dans l'ensemble des divisions, qui généreront des produits sous forme d'honoraires d'environ 400 M\$ lorsqu'ils seront investis.

Notre entreprise de gestion d'actifs a en outre généré un intéressement aux plus-values latent de 3,4 G\$, déduction faite des coûts directs, à l'égard des capitaux de tiers dans l'ensemble des fonds privés et de nos autres stratégies, et réalisé un intéressement aux plus-values de 715 M\$, déduction faite des coûts directs, au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice, notre entreprise de gestion d'actifs a investi 61,2 G\$ dans l'ensemble des divisions, y compris un montant de 1,7 G\$ pour le secteur de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, un montant de 7,8 G\$ pour le secteur des infrastructures, un montant de 7,7 G\$ pour le secteur du capital-investissement, un montant de 23,4 G\$ pour le secteur de l'immobilier et un montant de 20,6 G\$ pour le secteur du crédit.

Au 31 décembre 2021, le total des engagements non appelés de notre entreprise de gestion d'actifs dans des fonds privés se chiffrait à 77,1 G\$.

En 2021, l'entreprise a continué de se concentrer sur l'investissement dans la transition de l'économie vers la carboneutralité, la croissance de l'entreprise de solutions d'assurance, l'augmentation des investissements dans la technologie et l'amélioration des placements sur le marché secondaire. Notre entreprise de gestion d'actifs a également mis l'accent sur l'achèvement de sa dernière campagne de mobilisation de capitaux pour nos fonds vedettes, pour un montant ciblé de 100 G\$. Finalement, notre entreprise de gestion d'actifs a mis sur pied Brookfield Oaktree Wealth Solutions, une équipe spécialisée dans la gestion privée de patrimoine qui regroupe plus de 70 membres du personnel et dont la préoccupation principale est l'amélioration de nos capacités de distribution au sein de ce canal. Notre entreprise de gestion d'actifs a lancé la FPI non cotée en bourse, Brookfield REIT, qui prend en charge ce canal, qui est maintenant approuvée sur cinq plateformes de distribution de produits de gestion de patrimoine et qui a déjà commencé à mobiliser des capitaux.

Solutions d'assurance

Le 24 juin 2021, la Société a vendu 9 106 042 actions ordinaires d'AEL acquises en novembre 2020 à une filiale entièrement détenue de Brookfield Reinsurance, ainsi que le droit, en vertu de la convention de placement avec AEL, d'acquérir des actions ordinaires additionnelles d'AEL représentant, incluant les 9 106 042 actions ordinaires, jusqu'à 19,9 % (mais pas moins de 15 %) des actions ordinaires émises et en circulation d'AEL en deux tranches, sous réserve de certaines conditions.

Le 28 juin 2021, la Société a réalisé son dividende spécial précédemment annoncé, en vertu duquel chaque porteur d'actions de catégorie A et d'actions à droit de vote restreint de catégorie B de la Société (les « actions de catégorie B ») inscrit au 18 juin 2021 a reçu une action de catégorie A de Brookfield Reinsurance pour chaque tranche de 145 actions de catégorie A et de catégorie B détenues. Le 28 juin 2021, les actions de catégorie A de Brookfield Reinsurance ont commencé à être négociées à la TSX et à la NYSE sous le symbole « BAMR ».

Le 9 août 2021, Brookfield Reinsurance a conclu une entente de fusion définitive aux termes de laquelle Brookfield Reinsurance a convenu d'acquérir American National dans le cadre d'une transaction entièrement en trésorerie évaluée à environ 5,1 G\$, ce qui représente une participation de 100 % dans American National.

Le 3 septembre 2021, Brookfield Reinsurance a conclu sa première transaction importante de réassurance en bloc, réassurant des rentes différées d'environ 2 G\$.

Le 11 octobre 2021, en vertu des modalités de la convention de placement avec AEL, une filiale de Brookfield Reinsurance a conclu une entente de réassurance visant des passifs au titre des rentes à capital fixe liées à un indice boursier d'un montant maximal de 10 G\$ d'American Equity Investment Life Insurance Company, une filiale entièrement détenue d'AEL. À la date des présentes, des passifs au titre des rentes à capital fixe liées à un indice boursier d'environ 8 G\$ avaient été réassurés en vertu de cette entente.

Entreprises d'exploitation

Énergie renouvelable et transition énergétique

En 2021, notre secteur Énergie renouvelable et transition énergétique a généré des FTO d'environ 1 G\$. Les FTO ont profité de l'apport de la croissance, y compris des actifs en cours d'aménagement d'une capacité de 952 MW atteignant l'étape de l'exploitation commerciale ainsi que les acquisitions d'un parc éolien d'une capacité de 845 MW en Oregon et d'un portefeuille de production décentralisée d'une capacité de 360 MW aux États-Unis, de même que des prix réalisés relativement plus élevés sur la plupart des marchés en raison de la hausse de l'inflation, des initiatives de conclusion de contrats commerciaux et de la hausse des prix de l'énergie à l'échelle mondiale. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse de la production hydroélectrique selon les biens comparables, particulièrement en Amérique du Nord et au Brésil.

En février 2021, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation d'environ 23 % dans Polenergia S.A. (« Polenergia »), une entreprise d'énergie renouvelable à grande échelle en Pologne, en lien avec son offre publique d'achat faite conjointement avec l'actionnaire majoritaire de Polenergia et annoncée précédemment, pour un coût d'environ 175 M\$. En avril 2022, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a souscrit des actions additionnelles dans Polenergia, ce qui a porté la participation de BEP dans Polenergia à 32 %.

En février 2021, les sociétés liées de Brookfield ont conclu un placement secondaire de 15 millions d'actions échangeables de BEPC au prix de 51,50 \$ par action échangeable de BEPC, pour un produit brut d'environ 773 M\$ pour les actionnaires vendeurs. BEP n'a pas vendu d'actions échangeables de BEPC dans le cadre du placement et n'a reçu aucun produit du placement. Après la clôture de ce placement secondaire, la Société détenait une participation d'environ 48 % dans BEP, compte tenu d'un échange intégral.

En mars 2021, de concert avec ses partenaires institutionnels, BEP a acquis un portefeuille de projets éoliens d'une capacité de 845 MW dans l'État de l'Oregon pour un montant d'environ 744 M\$.

En mars 2021, de concert avec ses partenaires institutionnels, BEP a conclu l'acquisition d'une plateforme de production d'énergie décentralisée, qui comprend des actifs de production d'énergie décentralisée en exploitation et en construction d'une capacité de 360 MW répartis dans près de 600 sites aux États-Unis et une capacité de production additionnelle de plus de 700 MW en cours d'aménagement, pour environ 684 M\$, compte tenu des ajustements liés au fonds de roulement et autres ajustements de clôture habituels.

En avril 2021, une filiale de BEP a émis des billets perpétuels verts de série 1 à un taux fixe de 4,625 % d'un montant de 350 M\$. Les billets perpétuels de série 1 sont garantis entièrement et sans condition par BEP et par certaines de ses filiales.

En juin 2021, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a vendu son portefeuille de projets éoliens en exploitation et en cours d'aménagement d'une capacité de 656 MW en Irlande pour un produit de 363 M\$.

En juin 2021, BEP a vendu sa participation de 100 % dans un portefeuille de projets éoliens en cours d'aménagement d'une capacité de 271 MW en Écosse pour un produit de 108 M\$.

Le 27 juillet 2021, la Société a annoncé une clôture initiale représentant 7 G\$ de BGTF I, le premier fonds à vocation sociale de la Société axé sur l'investissement dans la transition mondiale vers une économie carboneutre. BGTF I est codirigé par Mark Carney, vice-président du conseil et chef des investissements dans la transition énergétique de Brookfield, et par Connor Teskey, chef de la direction de Brookfield Renewable. BGTF I cible des occasions d'investissement liées à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie, ainsi qu'à l'augmentation de la capacité énergétique à faibles émissions de carbone et au financement de solutions durables. Conformément à ses deux objectifs, soit de gagner de solides rendements ajustés en fonction du risque et de provoquer des changements environnementaux positifs mesurables, BGTF I présentera aux investisseurs un rapport sur sa performance financière et son incidence environnementale.

En août 2021, BEP, de concert avec ses partenaires institutionnels, a vendu son portefeuille éolien de 391 MW aux États-Unis pour un produit total d'environ 392 M\$.

En décembre 2021, Isagen S.A. E.S.P. (« Isagen »), une filiale de BEP, a acquis un portefeuille de centrales hydroélectriques d'une capacité de 150 MW en Colombie pour un montant d'environ 425 M\$. La participation actuelle du consortium lié à BEP dans Isagen est supérieure à 99 %.

En décembre 2021, une filiale de BEP a émis des billets perpétuels verts de série 2 à un taux fixe de 4,875 % d'un montant de 260 M\$. Les billets perpétuels de série 2 sont garantis entièrement et sans condition par BEP et par certaines de ses filiales.

Infrastructures

Le 21 janvier 2021, BIP a émis 8 millions de parts privilégiées vertes de série 14 au prix d'offre de 25,00 \$ par part dans le cadre d'un appel public à l'épargne aux États-Unis. Les porteurs de parts privilégiées de série 14 ont le droit de recevoir une distribution trimestrielle fixe cumulative au taux annuel de 5,0 %. Le produit net de ce placement s'est élevé à environ 194 M\$, et est conforme aux principes applicables aux obligations vertes, tels qu'ils sont administrés par l'International Capital Markets Association.

Le 24 février 2021, BIP a mis sur pied un programme de papier commercial américain en vertu duquel une filiale de BIP peut émettre des billets de papier commercial non garantis jusqu'à un total maximal en circulation en tout temps de 500 M\$. Le produit des émissions de papier commercial sera affecté aux fins des besoins généraux de la société.

Le 26 février 2021, BIP a acquis une participation effective de 11 % dans une entreprise européenne de distribution résidentielle pour une contrepartie totale d'environ 20 M\$.

Le 26 février 2021, BIP a acquis une participation additionnelle de 15 % dans Jose Maria de Macedo de Eletricidade S.A. (« JMM ») pour environ 20 M\$. À cette date, JMM détenait et exploitait environ 760 kilomètres de lignes de transport d'électricité au Brésil.

Le 8 mars 2021, Kinder Morgan, Inc. et BIP ont conclu la vente d'une participation minoritaire de 25 % dans Natural Gas Pipeline Company of America LLC à un fonds contrôlé par ArcLight Capital Partners, LLC pour un montant de 830 M\$.

Le 8 mars 2021, BIP a conclu la vente d'une participation de 13 % dans son gazoduc américain pour un produit net d'environ 410 M\$.

Le 30 avril 2021, BIP a acquis une participation additionnelle de 3 % dans une entreprise de transport de gaz naturel au Brésil pour environ 85 M\$.

Le 12 mai 2021, l'entreprise de distribution réglementée au Royaume-Uni de BIP a vendu son entreprise de compteurs intelligents pour une contrepartie brute d'environ 820 M\$.

Le 24 mai 2021, une filiale de BIP a émis des billets subordonnés à taux fixe d'un montant de 250 M\$ échéant le 24 mai 2081 assortis d'un coupon de 5,00 % dans le cadre d'un appel public à l'épargne aux États-Unis.

Le 7 juin 2021, BIP a vendu sa participation de 25 % dans son entreprise d'énergie de quartier au Canada, Enwave Energy Corporation, pour une contrepartie nette d'environ 450 M\$.

Le 14 juillet 2021, BIP a annoncé la création d'une coentreprise avec Digital Realty Trust afin d'aménager et d'exploiter des centres de données en Inde.

Le 16 juillet 2021, BIP a vendu sa participation de 40 % dans son entreprise d'énergie de quartier aux États-Unis pour une contrepartie nette d'environ 550 M\$.

Le 20 août 2021, BIP, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis une participation effective de 41 % dans Inter Pipeline Ltd. (« IPL ») pour une contrepartie totale d'environ 2,8 G\$ dans le cadre de la fermeture de son capital annoncée précédemment (l'« acquisition initiale d'IPL »). Par la suite, BIP a acquis une participation additionnelle de 18 % pour un montant d'environ 1,2 G\$, dans le cadre de l'achèvement d'un plan d'arrangement prévu par la loi le 28 octobre 2021 (collectivement avec l'acquisition initiale d'IPL, les « acquisitions d'IPL »). Dans le cadre des acquisitions d'IPL, des actions échangeables de BIPC et des parts d'une filiale de BIP échangeables contre des actions échangeables de BIPC ont été émises pour un montant de 1,9 G\$.

Le 30 septembre 2021, BIP a racheté la totalité de ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 5, à distribution cumulative en circulation pour un montant de 206 M\$.

Le 16 novembre 2021, BIP a vendu la participation restante de 17 % dans son entreprise de routes à péage au Chili pour une contrepartie nette d'environ 165 M\$.

Le 17 novembre 2021, BIP a émis 9 476 900 parts de société en commandite et BIPC a émis 2 140 000 actions échangeables de BIPC pour un produit brut d'environ 690 M\$ (environ 660 M\$, déduction faite des frais d'émission) dans le cadre d'appels publics à l'épargne aux États-Unis et au Canada. Dans le cadre d'un placement privé simultané, Brookfield a acquis 7 104 300 parts de société en commandite rachetables pour un montant d'environ 400 M\$.

Le 15 décembre 2021, BIP a acquis une participation effective de 15 % dans Buxt Limited, une entreprise d'infrastructures résidentielles au Royaume-Uni, pour une contrepartie totale d'environ 20 M\$.

Le 24 décembre 2021, BIP a acquis une participation additionnelle de 15 % dans Giovanni Sanguinetti Transmissora de Energia S.A. (« Sanguinetti ») et Veredas Transmissora de Electricidade S.A. (« Veredas ») pour environ 20 M\$ et 15 M\$, respectivement. À cette date, Sanguinetti et Veredas détenaient et exploitaient respectivement environ 430 km et 440 km de lignes de transport d'électricité au Brésil.

En décembre 2021, une filiale de BIP a convenu de la vente de sa participation de 50 % dans un port dont elle est le propriétaire franc à Victoria, en Australie. La filiale devait recevoir un produit net d'environ 300 M\$.

Capital-investissement

En 2021, notre secteur Capital-investissement a généré des FTO d'environ 2,0 G\$ au cours de l'exercice, ce qui représente une augmentation d'environ 1,1 G\$ par rapport à l'exercice précédent. Les FTO ont augmenté principalement en raison des profits à la cession réalisés à la vente d'actions ordinaires de West Fraser et de GrafTech International Ltd., ainsi que de l'apport accru de Sagen MI Canada Inc. (« Sagen ») par suite de l'accroissement de notre participation dans Sagen et de la solide performance globale de cette entreprise.

Le 1^{er} février 2021, Norbord Inc. (« Norbord »), l'un des plus importants fabricants de panneaux à copeaux orientés du monde dans lequel la Société détenait une participation d'environ 42 %, a conclu une transaction portant sur l'ensemble des actions avec WestFraser, en vertu de laquelle West Fraser a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Norbord afin de créer une société mondiale diversifiée de produits du bois. En vertu de cette acquisition, les actionnaires de Norbord ont reçu 0,675 action ordinaire de West Fraser pour chaque action ordinaire de Norbord. La Société était le propriétaire véritable d'une participation d'environ 19 % dans West Fraser à la clôture de l'acquisition et a vendu la totalité de sa participation dans West Fraser tout au long de 2021.

Le 1^{er} avril 2021, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis la participation d'environ 43 % dans Sagen qu'elle ne détenait pas déjà au prix de 43,50 \$ CA par action, après l'approbation des actionnaires de Sagen non liés avec BBU et ses partenaires institutionnels. Sagen est le plus important assureur privé de prêts hypothécaires résidentiels au Canada, et BBU et ses partenaires institutionnels continuent de détenir une participation de 100 % dans Sagen.

Le 4 octobre 2021, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis DexKo pour un montant de 3,8 G\$. DexKo est un fabricant mondial de composants de haute technologie destinés aux fournisseurs de remorques, de véhicules récréatifs et de matériel de remorquage.

Le 15 décembre 2021, BBU, de concert avec des partenaires institutionnels, a acquis Modulaire pour un montant d'environ 5 G\$. Modulaire est un fournisseur de premier plan de services de location de solutions modulaires en Europe et en Asie-Pacifique qui répond aux besoins d'une clientèle diversifiée dans les secteurs industriel, des infrastructures et public.

Immobilier

Le 4 janvier 2021, la Société a annoncé une proposition visant l'acquisition de la totalité des parts de société en commandite de BPY et des parts de société en commandite échangeables de Brookfield Office Properties Exchange LP (les « parts d'Exchange LP ») qu'elle ne détenait pas auparavant (la « fermeture du capital ») pour un montant en trésorerie de 18,17 \$ par part, des actions de catégorie A de la Société ou des parts privilégiées de Brookfield Property Preferred L.P. assorties d'une préférence de liquidation de 25,00 \$ par part (les « parts privilégiées de la nouvelle société en commandite »), selon un calcul proportionnel. Le 16 juillet 2021, la fermeture du capital a été approuvée par les porteurs de parts de BPY. Le 26 juillet 2021, la Société a conclu la fermeture du capital et l'acquisition de toutes les actions de catégorie A de Brookfield Property REIT Inc. (« BPYU ») d'une valeur nominale de 0,01 \$ par action (les « parts de BPYU ») qu'elle ne détenait pas auparavant. Les parts de société en commandite de BPY ont été radiées de la cote de la TSX et du Nasdaq à la clôture du marché le 26 juillet 2021. Les parts de BPYU ont été radiées du Nasdaq à la clôture du marché le même jour. Le 27 juillet 2021, les parts privilégiées de la nouvelle société en commandite émises dans le cadre de la fermeture du capital ont commencé à être négociées à la TSX sous le symbole « BPYP.PR.A » et au Nasdaq sous le symbole « BPYPM ».

En fonction des choix des porteurs de parts de BPY, et des montants à remettre aux porteurs de parts de BPYU, au total, les porteurs de 51 971 192 parts ont choisi de recevoir un montant en trésorerie, les porteurs de 271 358 615 parts ont choisi de recevoir des actions de catégorie A de la Société et les porteurs de 17 970 971 parts ont choisi de recevoir des parts privilégiées de la nouvelle société en commandite. Puisque les porteurs ont choisi de recevoir plus d'actions de catégorie A que le nombre qui était disponible aux termes de la transaction, les porteurs de parts de BPY ayant choisi de recevoir des actions de catégorie A ont reçu 54,5316 % du total d'actions de catégorie A qu'ils ont choisi de recevoir, et le solde a été remis à 93,05 % en trésorerie et à 6,95 % en parts privilégiées de la nouvelle société en commandite. Les porteurs de parts de BPY ayant choisi de recevoir la totalité de leur contrepartie en trésorerie ont reçu un montant en trésorerie de 18,17 \$ et les porteurs de parts de BPY ayant choisi de recevoir la totalité de leur contrepartie en parts privilégiées de la nouvelle société en commandite ont reçu 0,7268 part privilégiée de la nouvelle société en commandite.

BPY a payé une contrepartie en trésorerie d'environ 3,0 G\$ et la Société a distribué 59 279 263 actions de catégorie A et 19 287 783 parts privilégiées de la nouvelle société en commandite aux porteurs de parts de société en commandite de BPY, de parts de BPYU et de parts d'Exchange LP. La Société a financé la contrepartie en trésorerie que devait verser BPY en échange d'un montant d'environ 2,5 G\$ de capitaux propres ordinaires sans droit de vote d'une filiale de BPY qui sont comptabilisés à titre de participations ne donnant pas le contrôle par BPY, le reste étant réglé au moyen de parts privilégiées de la nouvelle société en commandite. Les parts privilégiées de la nouvelle société en commandite ont été comptabilisées à une juste valeur d'environ 474 M\$ au moment de l'émission.

Depuis la fermeture du capital, la totalité des parts de société en commandite de BPY en circulation sont détenues par la Société. Aucune part d'Exchange LP ni aucune part de BPYU n'est détenue par le public depuis la fermeture du capital. Dans le cadre de la fermeture du capital, des capitaux propres privilégiés de BPYU d'une valeur d'environ 250 M\$ ont fait l'objet d'un rachat intégral moyennant de la trésorerie.

Au premier trimestre de 2021, BPY a vendu sa participation de 50 % dans l'immeuble Bay Adelaide North, à Toronto, pour un montant d'environ 291 M\$. De plus, BPY a transféré deux immeubles de commerce de détail aux prêteurs à titre de remboursement de la dette impayée de 247 M\$ et de 90 M\$, respectivement. BPY a également vendu quatre immeubles de commerce de détail aux États-Unis pour environ 73 M\$.

Au deuxième trimestre de 2021, BPY a converti en actions ordinaires sa participation en titres de capitaux propres privilégiés dans un portefeuille d'hôtels à services restreints évaluée à environ 472 M\$. BPY a également acquis un portefeuille de maisons préfabriquées compris dans le fonds BSREP II pour un montant d'environ 159 M\$.

Au troisième trimestre de 2021, BPY a vendu sept immeubles de commerce de détail aux États-Unis pour un montant d'environ 58 M\$ et huit immeubles résidentiels aux États-Unis pour environ 690 M\$.

Au quatrième trimestre de 2021, BPY a vendu huit immeubles résidentiels aux États-Unis pour un montant d'environ 1,2 G\$, dont deux ont été vendus à Brookfield REIT; un complexe de bureaux au Canada d'environ 277 M\$; sa participation de 20 % dans un immeuble de bureaux au Royaume-Uni à Brookfield REIT pour un produit net d'environ 101 M\$; deux immeubles de commerce de détail aux États-Unis pour environ 278 M\$; deux immeubles de bureaux au Brésil pour environ 386 M\$; et un hôtel aux États-Unis pour environ 356 M\$. En outre, BPY a procédé à la clôture de son fonds de titres d'emprunt immobiliers vedette, Brookfield Real Estate Finance Fund VI, avec un consortium d'investisseurs qui a engagé des capitaux d'un total de plus de 4 G\$, dont une tranche de 400 M\$ représente l'engagement de Brookfield.

Activités du siège social

Le 12 avril 2021, la Société a conclu un placement de billets à 2,724 % échéant en 2031 d'un montant de 500 M\$. Une tranche du produit du placement a servi à rembourser les billets à 4,54 % échéant le 31 mars 2023 de la Société d'un montant de 600 M\$ CA.

Le 20 mai 2021, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un nombre maximal de 132,8 millions d'actions de catégorie A, ce qui représentait alors environ 10 % du flottant des actions de catégorie A, au moyen d'achats sur le marché libre sur la NYSE et la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 25 mai 2021 et qui a pris fin le 24 mai 2022, la Société a racheté 6 349 618 actions de catégorie A à un prix moyen de 51,30 \$.

Le 26 juillet 2021, la Société a conclu un placement de billets à 2,340 % échéant en 2032 d'un montant de 600 M\$ et un placement de billets à 3,500 % échéant en 2051 d'un montant de 250 M\$ (les « billets de 2051 »). Les billets de 2051 ont été émis à un prix correspondant à 104,590 % de leur valeur nominale, pour un rendement effectif de 3,255 %.

Le 17 août 2021, la Société a annoncé qu'elle avait obtenu l'autorisation de la TSX d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant un pourcentage maximal de 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de catégorie A en circulation de la Société inscrites à la cote de la TSX au moyen d'achats sur le marché libre sur la TSX. Dans le cadre de cette offre, qui a débuté le 20 août 2021 et qui a pris fin le 19 août 2022, la Société n'a racheté aucune action privilégiée de catégorie A.

ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Nos activités

Nous sommes un chef de file mondial en matière de placements et notre objectif est de créer de la richesse à long terme pour les institutions et les particuliers partout dans le monde. Nous disposons de l'un des plus importants bassins de capitaux discrétionnaires à l'échelle mondiale, qui sont investis dans nos trois principaux secteurs d'activité, soit la gestion d'actifs, les solutions d'assurance et nos entreprises d'exploitation. Par l'entremise de nos principaux secteurs d'activité, nous investissons dans des actifs réels qui constituent le fondement de l'économie mondiale afin d'offrir à nos parties prenantes de forts rendements ajustés en fonction du risque. À long terme, nous nous efforçons d'offrir aux actionnaires des rendements annualisés supérieurs à 15 %.

Forts de notre expérience de plus de 100 ans à titre de propriétaire et exploitant d'actifs réels, nous avons fait nos preuves en matière d'investissement de capitaux dans le but d'établir des entreprises de premier plan sur le marché qui génèrent des rendements totaux à long terme attrayants. Les flux de trésorerie générés par nos entreprises s'appuient généralement sur des flux de rentrées stables, liés à l'inflation, en grande partie contractuels et en croissance comportant des marges de trésorerie élevées. L'écosystème de Brookfield est au cœur de notre réussite. Il repose sur le principe fondamental selon lequel chaque groupe de Brookfield tire avantage de son inclusion dans notre organisation. Nous tirons parti de notre présence mondiale, des synergies de nos entreprises et d'un capital souple considérable afin de générer de solides rendements tout au long des cycles du marché.

En tant qu'investisseur indubitablement axé sur la valeur, nous demeurons centrés sur l'affectation des distributions que nous recevons de nos entreprises afin d'accroître la valeur pour nos actionnaires. Nous continuerons d'investir les importants flux de trésorerie disponibles que nous recevons en vue de favoriser la croissance de nos trois secteurs d'activité, les nouvelles occasions stratégiques et les rachats d'actions. Notre bilan géré de façon prudente, notre vaste expérience opérationnelle et nos réseaux d'approvisionnement mondiaux nous permettent d'accéder de façon constante à des occasions uniques.

Notre envergure, notre stabilité ainsi que notre diversification créent un modèle économique qui se distingue et nous permet de nous imposer comme un partenaire de choix pour la construction d'infrastructures mondiales, la transition vers un avenir axé sur l'énergie durable et les occasions de fermeture du capital. Nous nous attendons à ce que la souplesse de notre capital et notre réputation à titre de partenaire de choix génèrent d'importantes occasions exclusives.

De saines pratiques en matière de durabilité font partie intégrante de l'établissement d'entreprises résilientes et de la création de valeur à long terme pour nos investisseurs et d'autres parties prenantes. Par conséquent, nous intégrons ces principes dans toutes nos activités, y compris notre processus de placement, et nous exerçons nos activités de manière durable et éthique. L'importance que nous accordons à la diversité et à l'inclusion renforce notre culture de collaboration et rehausse notre capacité à former notre personnel et à disposer d'une main-d'œuvre mobilisée qui veille à être un partenaire de confiance et un fournisseur de solutions de placement de prédilection.

✓ **Secteurs d'intérêt**

Nous investissons dans un portefeuille mondial et diversifié d'actifs et d'entreprises de grande qualité qui sont principalement de nature à long terme ou perpétuelle et qui présentent les attributs suivants :

- des produits stables, en grande partie contractuels ou liés à l'inflation, et en croissance;
- une capacité à générer des rendements financiers exceptionnels grâce à l'excellence opérationnelle;
- une grande capacité à générer des flux de trésorerie;
- des barrières à l'entrée élevées et une position dominante sur le marché;
- des occasions d'investissement continues.

✓ **Stratégies d'investissement ciblées**

Nous investissons là où nous pouvons mettre à profit nos avantages concurrentiels, en tirant parti de notre présence mondiale, de notre expertise opérationnelle approfondie et de notre capital souple considérable afin de générer de solides rendements tout au long des cycles du marché.

✓ **Affectation éprouvée du capital**

Nous sommes un investisseur axé sur la valeur qui offre aux actionnaires des rendements annualisés supérieurs à 15 % depuis plus de 30 ans, grâce à notre expertise approfondie en matière de placements et d'exploitation.

✓ **Approche de financement rigoureuse**

Nous suivons une approche disciplinée en matière d'endettement tout en préservant le capital au fil des cycles économiques. Les placements sous-jacents sont habituellement financés sur la base de leur qualité supérieure de manière autonome et sans recours, ce qui nous procure une structure du capital stable. Du total de l'endettement présenté dans nos états financiers consolidés, une proportion de 5 % seulement est assortie d'un recours contre la Société.

✓ **Durabilité**

Nous nous employons à nous assurer que les entreprises dans lesquelles nous investissons sont vouées au succès à long terme, et nous cherchons à avoir une incidence positive sur l'environnement et sur les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Nous calculons la valeur de Brookfield Corporation en fonction du capital investi dans nos trois principaux secteurs d'activité, soit la gestion d'actifs, les solutions d'assurance et les entreprises d'exploitation. Nos rendements financiers sont représentés par l'appréciation du capital et les distributions provenant de nos secteurs d'activité. Le BD est la principale mesure de la performance que nous utilisons pour évaluer la performance de nos activités.

Principaux secteurs d'activité

Aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe, nos activités sont structurées en fonction de notre entreprise de gestion d'actifs, de notre entreprise de solutions d'assurance, de nos quatre principales entreprises d'exploitation et des activités de notre siège social, et elles forment collectivement sept secteurs opérationnels.

Pour la première fois au deuxième trimestre de 2023, la Société a présenté un secteur opérationnel Solutions d'assurance aux fins de la présentation de l'information financière interne et externe. En outre, nos placements directs dans des fonds privés gérés par la société de gestion d'actifs ou effectués de concert avec ces fonds ont été présentés dans le secteur Gestion d'actifs. Ces montants étaient auparavant présentés dans notre secteur Activités du siège social et dans nos entreprises d'exploitation, respectivement.

Pour nos secteurs Gestion d'actifs et Solutions d'assurance, nous mesurons principalement notre performance opérationnelle au moyen du BD. Pour évaluer de façon plus approfondie la performance opérationnelle du secteur Gestion d'actifs, nous présentons également l'intéressement aux plus-values latente qui correspond à l'intéressement aux plus-values provenant des variations latentes de la juste valeur de nos portefeuilles de placements dans des fonds privés, déduction faite de l'intéressement aux plus-values réalisé. Le BEN est la principale mesure de la performance de notre secteur Immobilier, et les FTO constituent la mesure utilisée pour nos autres secteurs opérationnels. Nous présentons également le montant du capital investi par la Société dans chaque secteur à l'aide des capitaux propres ordinaires. Les capitaux propres ordinaires ont trait au capital investi attribué à un secteur en particulier, et nous les utilisons de manière interchangeable avec les capitaux propres ordinaires par secteur.

Nos secteurs opérationnels ont une portée mondiale et ils sont présentés ci-dessous :

- i. Le secteur *Gestion d'actifs* comprend la gestion des fonds privés à long terme, des stratégies axées sur des instruments perpétuels et des stratégies axées sur des instruments liquides, en notre nom et en celui de nos investisseurs, ainsi que notre quote-part des activités de gestion d'actifs d'Oaktree Capital Management (« Oaktree »). Nous générons des honoraires de gestion de base contractuels pour ces activités et nous touchons également des distributions incitatives et un revenu en fonction du rendement, ce qui comprend les honoraires en fonction du rendement, les frais transactionnels et l'intéressement aux plus-values. Le secteur Gestion d'actifs comprend également nos placements directs dans des fonds privés gérés par la société de gestion d'actifs ou effectués de concert avec ces fonds.
- ii. Le secteur *Solutions d'assurance* comprend notre participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Brookfield Reinsurance, une entreprise de solutions fondées sur le capital de premier plan qui offre des services d'assurance et de réassurance aux particuliers et aux institutions par l'intermédiaire d'une vaste gamme de produits d'assurance, y compris de l'assurance vie et des rentes viagères, ainsi que de l'assurance de dommages aux particuliers et au secteur commercial.

Entreprises d'exploitation

- iii. Le secteur *Énergie renouvelable* et transition énergétique comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement de centrales hydroélectriques, de parcs éoliens et de parcs solaires commerciaux, ainsi que des solutions d'énergie décentralisée et de durabilité.
- iv. Le secteur *Infrastructures* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'actifs liés aux services publics, au transport, au secteur médian et aux données.
- v. Le secteur *Capital-investissement* vise une gamme variée de secteurs et il est principalement axé sur la propriété et l'exploitation de services commerciaux et d'activités industrielles.
- vi. Le secteur *Immobilier* comprend la propriété, l'exploitation et l'aménagement d'immeubles principaux et d'immeubles destinés à la transition et à l'aménagement (y compris les immeubles destinés à l'aménagement résidentiel).
- vii. Le secteur *Activités du siège social* comprend le placement de la trésorerie et des actifs financiers ainsi que la gestion du levier financier de la société, y compris les emprunts généraux et les capitaux propres privilégiés, qui financent une partie du capital investi dans nos autres activités. Certaines charges générales, notamment celles liées aux technologies et à l'exploitation, sont engagées pour le compte de nos secteurs opérationnels et sont affectées à chaque secteur opérationnel en fonction d'un cadre d'établissement des prix interne.

Pour évaluer la performance opérationnelle et l'attribution du capital, nous déterminons de façon distincte la tranche du BD, du BEN ou des FTO et des capitaux propres ordinaires qui a trait à chaque secteur, le cas échéant. Nous sommes d'avis que le fait de déterminer les principales mesures d'exploitation attribuables à chaque secteur permet aux investisseurs de comprendre la façon dont les résultats de ces entités sont intégrés à nos résultats financiers et contribue à l'analyse des écarts d'une période de présentation de l'information financière à l'autre. Des renseignements additionnels au sujet de nos sociétés liées cotées (BEP, BIP et BBU) sont présentés dans leurs documents déposés. Nous déterminons également de façon distincte les composantes de l'intéressement aux plus-values réalisé, montant net et des profits à la cession réalisés comprises dans le BD et les FTO de chaque secteur, afin de faciliter l'analyse des écarts d'une période de présentation de l'information financière à l'autre.

Gestion d'actifs

Aperçu du secteur

Notre secteur de la gestion d'actifs correspond à l'un des plus importants gestionnaires d'actifs alternatifs à l'échelle mondiale, avec des actifs sous gestion de plus de 900 G\$ au 31 décembre 2023 dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, de l'immobilier, du capital-investissement et du crédit.

Cette entreprise investit à long terme les capitaux des clients en mettant l'accent sur les actifs réels et les activités liées aux services essentiels qui constituent le fondement de l'économie mondiale. L'entreprise tire parti de notre expérience à titre de propriétaire et exploitant pour investir de façon à créer de la valeur et générer de solides rendements pour ses clients, tout au long des cycles économiques. Nous comptons parmi nos clients certains des plus importants investisseurs institutionnels au monde, qui comprennent des fonds souverains, des régimes de retraite, des fonds de dotation, des fondations, des institutions financières, des sociétés d'assurance et des investisseurs individuels.

La collaboration entre les professionnels en placements et en gestion d'actifs de notre entreprise de gestion d'actifs, qui sont plus de 2 400, et les quelque 240 000 employés dans plus de 30 pays sur cinq continents permet à Brookfield de bénéficier d'une expertise approfondie en placements et en exploitation dans plusieurs secteurs et industries, d'une présence mondiale et d'un accès unique à des occasions de placement exclusives.

Nous investissons notre propre capital de concert avec celui de nos investisseurs dans pratiquement toutes les transactions, en harmonisant les intérêts et en mettant à profit notre présence mondiale, les synergies au sein de notre entreprise et notre capital souple considérable afin de générer de solides rendements tout au long des cycles du marché.

Nous offrons à nos clients un nombre important et croissant de produits de placement pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers, notamment en offrant une gamme diversifiée de fonds privés à long terme et perpétuels et d'instruments de placement sur le marché public spécialisés pour chacune des catégories d'actifs dans lesquelles nous investissons et qui correspondent à diverses stratégies de placements.

En tant que gestionnaire de ces produits de placement, notre entreprise de gestion d'actifs gagne des honoraires de gestion de base ainsi que des distributions incitatives, des honoraires en fonction du rendement ou un intéressement aux plus-values, selon le produit.

Notre secteur Gestion d'actifs met l'accent sur la mobilisation de capital en mettant au point de nouveaux produits de placement pour nos clients, sur le repérage et l'acquisition d'actifs de haute qualité, sur l'offre d'un fort rendement des placements sous-jacents et sur la réalisation de monétisations ou des refinancements en temps opportun. Cette approche devrait se traduire par une croissance des capitaux générant des honoraires et des capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values, qui devrait donner lieu au fil du temps à une hausse des produits sous forme d'honoraires, du bénéfice tiré des honoraires et de l'intéressement aux plus-values réalisé.

Nous incluons également dans les résultats de notre secteur de la gestion d'actifs les capitaux discrétionnaires que nous investissons directement dans des fonds privés gérés par la société de gestion d'actifs ou effectués de concert avec ces fonds. Ces placements comprennent des fonds vedettes privés immobiliers gérés par la société de gestion d'actifs dont les rendements à long terme sont solides, ainsi que du capital investi dans d'autres fonds immobiliers et de capital-investissement gérés par la société de gestion d'actifs, des fonds de crédit axés sur les occasions gérés par Oaktree, ainsi que d'autres placements.

Activités

Fonds privés à long terme – capitaux générant des honoraires de 245,5 G\$

Notre entreprise de gestion d'actifs gère une gamme diversifiée de fonds dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit, et gagne des honoraires à cet égard. Ces fonds sont à long terme et à capital fixe et comprennent des stratégies de placement axées sur les occasions, à valeur ajoutée, principales et principales plus.

Sur le capital des fonds privés à long terme, notre entreprise de gestion d'actifs gagne :

1. des honoraires de gestion de base diversifiés et à long terme sur les capitaux qui sont habituellement engagés pour une période de dix ans et assujettis à deux options de prolongation de un an;
2. un intéressement aux plus-values, qui permet à notre entreprise de recevoir une partie des bénéfices liés aux fonds à condition que les investisseurs reçoivent un rendement privilégié minimal prescrit. L'intéressement aux plus-values est comptabilisé lorsque les rendements cumulatifs d'un fonds excèdent les rendements privilégiés et lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu;
3. des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils, qui sont des honoraires non récurrents gagnés sur les co-investissements liés à la clôture des transactions et varient en fonction des accords de transaction.

Stratégies axées sur des instruments perpétuels – capitaux générant des honoraires de 148,6 G\$

Notre entreprise de gestion d'actifs gère du capital perpétuel dans nos sociétés liées perpétuelles, ainsi que dans ses fonds privés principaux et principaux plus, lesquels peuvent mobiliser de nouveaux capitaux sur une base continue. Grâce à ces stratégies axées sur des instruments perpétuels, notre entreprise gagne :

1. des honoraires de gestion de base perpétuels à long terme qui sont fondés sur le total du capital investi ou sur la valeur liquidative de nos sociétés liées perpétuelles et sur la valeur liquidative de ses fonds privés perpétuels;
2. des honoraires sous forme de distributions incitatives stables se rapportant aux distributions en trésorerie de la part des sociétés liées perpétuelles (BEP/BEPC et BIP/BIPC) et qui dépassent les seuils prédéterminés. Ces distributions en trésorerie connaissent habituellement une croissance annuelle, et chaque société liée perpétuelle cible un taux de croissance annuel des distributions s'établissant dans une fourchette de 5 % à 9 %;
3. des honoraires en fonction du rendement fondés sur le rendement de la part (BBU) et un intéressement aux plus-values sur ses fonds privés perpétuels.

Stratégies axées sur des instruments liquides – capitaux générant des honoraires de 62,9 G\$

Notre entreprise de gestion d'actifs gère des fonds de titres cotés en bourse et des comptes gérés séparément, la priorité étant accordée aux titres à revenu fixe et aux titres de capitaux propres des secteurs de l'immobilier, des infrastructures et des ressources naturelles. Notre entreprise gagne des honoraires de gestion de base, calculés sur la base du capital engagé et de la valeur liquidative des fonds, ainsi que des produits en fonction du rendement fondés sur les rendements des placements.

Solutions d'assurance

Aperçu du secteur

- Notre secteur Solutions d'assurance représente une entreprise de solutions fondées sur le capital de premier plan offrant des services d'assurance et de réassurance aux particuliers et aux institutions. Par l'intermédiaire des filiales d'exploitation, l'entreprise offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance, y compris de l'assurance vie et des rentes viagères, ainsi que de l'assurance de dommages aux particuliers et au secteur commercial. L'entreprise cherche à générer un rendement des capitaux propres ajusté en fonction du risque attrayant à long terme en investissant principalement dans des produits de crédit afin de dégager un rendement des placements supérieur au coût des passifs.

- Notre capital est investi dans notre entreprise de solutions d'assurance par l'intermédiaire de notre placement mis en équivalence dans Brookfield Reinsurance. Brookfield Reinsurance est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX. Nous considérons Brookfield Reinsurance comme une entité « appariée » à la Société car i) les actions de catégorie A de Brookfield Reinsurance et les actions de catégorie A-1 de Brookfield Reinsurance a) sont échangeables contre des actions de catégorie A à raison de une pour une et b) donnent droit à des distributions en même temps et au même montant que les dividendes sur les actions de catégorie A, et ii) la Société détient la totalité des actions de catégorie C de Brookfield Reinsurance, ce qui confère à la Société la participation économique résiduelle dans Brookfield Reinsurance.
- L'entreprise peut chercher à allonger la durée de son portefeuille de placements et à le diversifier en acquérant des actifs réels publics et privés dans bon nombre de catégories d'actifs qui représentent la marque de succès de Brookfield depuis longtemps, y compris l'immobilier, les redevances ou les titres cotés en bourse (entre autres actifs). Ces acquisitions pourraient être réalisées sur le marché libre ou parmi les actifs actuellement détenus par la Société.

Activités

Assurance directe

- Nos activités d'assurance directe comprennent la souscription directe de polices d'assurance vie, de rentes et d'assurance de dommages, principalement aux États-Unis, par l'intermédiaire de deux de nos sociétés d'exploitation. American National, que nous avons acquise en mai 2022, souscrit des polices d'assurance vie, de rentes et d'assurance de dommages. Argo, que nous avons acquise en novembre 2023, exerce des activités liées à l'assurance de dommages par l'intermédiaire de sa plateforme spécialisée de premier plan.

Réassurance

- Nos activités de réassurance se concentrent essentiellement sur la réassurance de produits fondés sur les rentes et s'adressent principalement à des assureurs directs et à d'autres réassureurs. Elles sont axées sur la réassurance de trois types de produits de rentes : les rentes à terme fixe, les rentes à capital fixe liées à un indice boursier et les rentes immédiates.
- Nos filiales de réassurance ont conclu des ententes de réassurance et des accords de rétrocession avec deux tiers en vue de réassurer un bloc de rentes aux États-Unis et de rentes à capital fixe indexées.

Transfert du risque lié aux régimes de retraite

- Nos activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite se concentrent principalement au Canada et aux États-Unis. Elles consistent essentiellement à émettre un contrat de rente collective à prime unique à l'intention d'un régime de retraite, ce qui permet à son promoteur de sortir de son bilan certains passifs relatifs au régime. Nos activités canadiennes de transfert du risque lié aux régimes de retraite sont exercées par l'intermédiaire d'une société d'assurance vie directe qui est domiciliée et autorisée à exercer ses activités au Canada, et qui est assujettie à la réglementation canadienne. Nos activités américaines de transfert du risque lié aux régimes de retraite sont exercées par l'intermédiaire d'American National.

Énergie renouvelable et transition énergétique

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons nos actifs liés à l'énergie renouvelable, aux solutions de durabilité et à la transition énergétique principalement par l'intermédiaire de notre participation économique de 45 % dans BEP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 17,9 G\$ au 31 décembre 2023.
- BEP détient des actifs diversifiés et de grande qualité répartis sur plusieurs continents et axés sur de multiples technologies, ce qui comprend des placements dans des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires commerciaux, ainsi que dans des solutions d'énergie décentralisée et de durabilité.
- Nous concluons également des contrats d'énergie, qui représentent nos accords contractuels avec BEP visant l'achat de l'électricité produite par certaines centrales hydroélectriques en Amérique du Nord à un prix fixe, pour ensuite la revendre, en vertu de contrats ou non.

Activités

Hydroélectricité

- Nous investissons dans 237 centrales hydroélectriques que nous exploitons sur 87 réseaux hydrographiques en Amérique du Nord, au Brésil et en Colombie. Nos activités liées aux centrales hydroélectriques ont une capacité installée de 8 275 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 19 936 gigawattheures (« GWh ») sur une base proportionnelle.

Énergie éolienne

- Nos activités liées à l'énergie éolienne comprennent 172 parcs éoliens dans le monde pour une capacité installée de 10 945 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 9 660 GWh sur une base proportionnelle.

Parcs solaires commerciaux

- Nos activités liées aux parcs solaires commerciaux comprennent 211 parcs solaires dans le monde pour une capacité installée de 7 073 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 4 177 GWh sur une base proportionnelle.

Solutions d'énergie décentralisée et de durabilité

- Nos activités liées à la production d'énergie décentralisée comprennent 6 408 installations ainsi que deux réseaux hydrographiques pour une capacité installée de 5 129 MW et une production moyenne à long terme annualisée de 991 GWh sur une base proportionnelle.
- Notre portefeuille de solutions durables comprend une entreprise de services nucléaires de premier plan à l'échelle mondiale, ainsi qu'un producteur indépendant de services publics d'électricité d'une capacité éolienne de 303 MW et d'une capacité solaire de 118 MW.

Contrats d'énergie

- D'après la production moyenne à long terme, nous achetons environ 4 100 GWh d'électricité par année auprès de BEP en vertu d'un contrat à long terme à un prix préétabli, ce qui représente 13 % de la production d'énergie de BEP.
- En 2022, le prix fixe que nous sommes tenus de payer à BEP a commencé à diminuer graduellement de 3 \$/mégawattheure (« MWh ») par année. Cette diminution se poursuivra jusqu'en 2025, suivie d'une réduction de 5 \$/MWh en 2026, ce qui donnera lieu à une réduction totale d'environ 20 \$/MWh. Le contrat arrive à expiration en 2046.
- Nous vendons de l'énergie sur le marché libre et gagnons aussi des produits accessoires, comme des crédits au titre de la capacité et de l'énergie renouvelable, ce qui nous confère une participation accrue dans les augmentations ou les diminutions futures des prix de l'énergie.

Infrastructures

Aperçu du secteur

- Nous détenons et exploitons des actifs d'infrastructures principalement par l'intermédiaire de notre participation économique de 26 % dans BIP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de plus de 25 G\$ au 31 décembre 2023.
- BIP est l'un des plus importants investisseurs mondiaux dans les infrastructures et elle détient et exploite des actifs dans les secteurs des services publics, du transport et des données et dans le secteur médian.

Activités principales

Services publics

- Nos activités de transport réglementé comprennent environ 4 200 km de conduites de transport de gaz naturel en Amérique du Nord, au Brésil et en Inde et environ 2 900 km de lignes de transport au Brésil, dont environ 2 700 km sont en service.
- Dans le cadre de nos activités de distribution commerciale et résidentielle, nous fournissons à environ 10,7 millions de clients par année des services d'infrastructure de décarbonation résidentielle et d'autres services résidentiels essentiels et polices connexes, ce qui comprend environ 17,6 millions de polices et 1,7 million de contrats de location aux États-Unis, au Canada, en Allemagne et au Royaume-Uni, et les services de plus de 600 000 compteurs divisionnaires sous contrat à long terme au Canada et aux États-Unis. Nous détenons et exploitons environ 8,1 millions de raccordements, principalement d'électricité et de gaz naturel, et environ 2,3 millions de compteurs intelligents installés en Australie et en Nouvelle-Zélande.
- Habituellement, ces activités procurent des rendements à long terme sur la valeur des actifs réglementés et contractuels qui augmente selon le capital investi pour moderniser et/ou pour développer nos systèmes.

Transport

- Nos activités liées aux terminaux diversifiés comprennent un parc mondial d'environ 7 millions de conteneurs intermodaux équivalents vingt pieds et 10 terminaux situés au Royaume-Uni et en Australie. De plus, nous fournissons environ 30 millions de tonnes par année (« Mt/an ») par l'intermédiaire de notre terminal d'exportation de gaz naturel liquéfié aux États-Unis et environ 85 Mt/an par l'intermédiaire de notre installation d'exportation en Australie.
- Nous exploitons environ 22 000 km de chemins de fer en Amérique du Nord et en Europe, environ 5 500 km de chemins de fer dans la moitié sud de l'Australie-Occidentale et environ 9 800 km de chemins de fer au Brésil, dont 8 000 km sont détenus.
- Nos activités liées aux routes à péage comprennent environ 3 300 km d'autoroutes au Brésil et au Pérou.
- Ces activités se composent d'actifs d'infrastructures qui fournissent des services de transport de fret, de marchandises et de passagers. Ce secteur comprend des entreprises fixant des prix plafonds du fait de la réglementation, comme nos activités ferroviaires et nos activités liées aux routes à péage, de même que des entreprises non réglementées, comme nos terminaux diversifiés.

Secteur médian

- Nous détenons et exploitons environ 15 000 km de conduites de transport, aux États-Unis, et notre capacité de stockage de gaz naturel aux États-Unis et au Canada se chiffre à environ 570 milliards de pieds cubes (« Gpi³ »). Il y a 17 usines de traitement de gaz naturel et de liquides de gaz naturel ayant une capacité brute de traitement d'environ 5,7 Gpi³ par jour au Canada.
- Nous détenons et exploitons environ 10 600 km de gazoducs au Canada, ce qui comprend des gazoducs de longue distance, des gazoducs conventionnels ainsi que des pipelines collecteurs de gaz naturel et un complexe doté d'une capacité de production de polypropylène de 525 000 tonnes au Canada.
- Ces activités comprennent des entreprises, habituellement non réglementées ou assujetties à des plafonds tarifaires, qui fournissent des services de transport et de stockage et la rentabilité est fonction du volume des services fournis et du prix obtenu pour ces services.

Données

- Nous détenons et exploitons environ 228 000 tours de télécommunications en service en Inde, en France, en Allemagne, en Autriche et au Royaume-Uni, environ 54 000 km de câble à fibre optique en France, en Australie, au Brésil et aux États-Unis, et plus de 70 systèmes d'antennes distribués situés principalement au Royaume-Uni. En outre, nous avons plus de 1 million de raccordements de fibre jusqu'aux locaux des abonnés en France, en Australie et aux États-Unis, et deux fonderies de semi-conducteurs aux États-Unis.
- Dans le cadre de nos activités de stockage de données, nous gérons plus de 135 centres de données représentant une capacité nominale critique de plus de 750 MW et une capacité contractuelle d'environ 670 MW.
- Ces entreprises fournissent des infrastructures essentielles de télécommunications, de fibre et de stockage de données permettant la prestation de services réglementés et non réglementés qui sont protégés par des contrats à long terme liés à l'inflation.

Capital-investissement

Aperçu du secteur

- Notre secteur Capital-investissement se compose de notre participation économique de 66 % dans BBU, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX et dont la capitalisation boursière était de 4,7 G\$ au 31 décembre 2023.
- Les activités de BBU sont axées sur la détention et l'exploitation d'entreprises de grande qualité qui fournissent des produits et services essentiels et qui font preuve de résilience tout au long des cycles du marché.

Activités

Services commerciaux

- Notre société d'assurance hypothécaire résidentielle est le plus important assureur de prêts hypothécaires résidentiels du secteur privé au Canada. Elle fournit de l'assurance prêt hypothécaire en cas de défaut aux prêteurs hypothécaires résidentiels canadiens.
- Notre entreprise de services technologiques et de solutions logicielles pour les concessionnaires figure parmi les principaux fournisseurs de logiciels infonuagiques pour les concessionnaires et les fabricants d'équipement d'origine (les « FEO ») pour le secteur automobile et les secteurs connexes.
- Notre entreprise de services de soins de santé exploite des hôpitaux privés de premier plan et fournit des infrastructures sociales essentielles au système de soins de santé en Australie. Nous offrons aux médecins et à leurs patients un accès à des salles d'opération, à du personnel infirmier, à des locaux ainsi qu'à d'autres soins et produits essentiels.
- Nous offrons des services de construction visant principalement la construction d'immeubles de prestige complexes et à grand déploiement et d'infrastructures sociales de grande qualité. Les projets de construction sont généralement mis en œuvre en vertu de contrats de conception et de construction, ce qui comprend l'approvisionnement selon un prix et un programme des travaux déterminés.
- Nos entreprises de services de gestion de parcs et de location de voitures comptent parmi les plus importants fournisseurs de services de location de machinerie lourde et de véhicules légers et de services de location de voitures au Brésil, et exercent leurs activités en vertu de contrats à moyen terme fondés sur l'inflation.

Services d'infrastructures

- Notre entreprise de services liés au pétrole extracôtier est un fournisseur mondial de services de transport, de production pétrolière extracôtière, de stockage et de remorquage sur de longues distances en mer ainsi que d'installation, d'entretien et de sécurité des activités extracôtières. Nous exerçons nos activités dans des régions pétrolifères sélectionnées à l'échelle mondiale, notamment en mer du Nord, au Brésil et au Canada.
- Nous détenons une entreprise de services de loterie qui est un fournisseur de produits, de services et de technologies de premier plan dans l'ensemble du secteur des loteries dans plus de 50 pays.
- Notre entreprise de services de location de solutions modulaires fournit des espaces de travail modulaires en Europe et dans la région de l'Asie-Pacifique à plus de 60 000 clients dans 23 pays.

- Nous offrons des échafaudages et des services connexes sur les marchés industriel et commercial à plus de 30 000 clients dans plus de 27 pays.

Activités industrielles

- Notre entreprise de stockage d'énergie évolué est un chef de file mondial dans la fabrication de batteries d'automobiles pouvant alimenter aussi bien les véhicules à moteur à combustion interne que les véhicules électriques. Nous fabriquons et distribuons plus de 150 millions de batteries chaque année, qui sont utilisées dans le tiers des véhicules à l'échelle mondiale.
- Notre entreprise de fabrication de composants de haute technologie est un fabricant mondial de premier plan de composants de haute technologie destinés principalement à des fournisseurs de remorques de manutention et autre matériel de remorquage. Avec nos principaux produits, nous occupons une place dominante en Amérique du Nord, en Europe et en Australie.
- Notre entreprise d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées au Brésil est un fournisseur privé de services d'assainissement de premier plan qui fournit notamment des services de collecte, de traitement et de distribution de l'eau et des eaux usées à une vaste gamme de clients résidentiels et de clients gouvernementaux.

Immobilier

Aperçu du secteur

- Notre secteur Immobilier consiste en un portefeuille immobilier mondial diversifié qui détient et exploite des immeubles de bureaux de prestige, des immeubles de commerce de détail dominants sur le marché, des hôtels et des immeubles de commerce de détail de luxe en milieu urbain situés dans certains des meilleurs emplacements du monde. Elle a offert par le passé une solide performance sur de longues périodes et tout au long des cycles économiques.
- Notre capital dans cette entreprise correspond à notre participation de 100 % dans Brookfield Property Group (« BPG »). BPG détient des actifs immobiliers directement ainsi que par l'intermédiaire de fonds privés gérés par notre entreprise de gestion d'actifs. Les actifs détenus directement comprennent notre entreprise d'aménagement résidentiel en Amérique du Nord, qui est exploitée par l'intermédiaire de Brookfield Residential Properties ULC.
- Nous présentons les résultats d'exploitation de notre secteur Immobilier en deux sous-secteurs. Ces sous-secteurs reposent sur notre stratégie visant à conserver un portefeuille irremplaçable de propriétés de prestige dans des villes carrefours du monde entier (« Immeubles principaux ») et d'un portefeuille conçu pour maximiser les rendements au moyen d'une stratégie d'aménagement ou d'achat, de redressement et de vente (« Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement »), y compris notre capital investi dans notre entreprise résidentielle en Amérique du Nord.

Activités

Immeubles principaux

- Nous détenons des participations dans certains des immeubles de bureaux les plus emblématiques sur la planète, notamment les immeubles Manhattan West, à New York, et Canary Wharf, à Londres, et nous exploitons ces immeubles. Nous misons sur des actifs immobiliers de grande qualité situés dans certaines des villes les plus prisées du monde parce que nous avons constaté que ces derniers affichent des rendements supérieurs sur de très longues périodes et tout au long des cycles économiques. Ces 16 immeubles sont principalement situés dans les marchés commerciaux les plus importants du monde, comme New York, Londres, Toronto, Berlin et Dubaï, et ils représentent une superficie de 35 millions de pieds carrés.
- Nous détenons également des participations dans 19 centres commerciaux irremplaçables d'une superficie totale de 24 millions de pieds carrés, ainsi que dans le centre de commerce de détail situé à l'intersection de la 57th Street et de Fifth Avenue, à New York, l'un des plus convoités au monde, et nous exploitons ces centres commerciaux. Nous avons l'intention de conserver des participations à long terme dans ces actifs emblématiques, comme Ala Moana, à Hawaï, et Fashion Show, à Las Vegas.
- Nous aménageons des immeubles soigneusement choisis, et nos projets d'aménagement actifs se composent de deux sites d'immeubles de bureaux, de plusieurs sites d'immeubles résidentiels et d'un site d'hôtel, ce qui représente une superficie totale d'environ quatre millions de pieds carrés.

Immeubles destinés à la transition et à l'aménagement

- Nous détenons des participations dans des immeubles de bureaux dans des marchés d'entrée du monde entier, et nous exploitons ces 89 immeubles totalisant une superficie de 42 millions de pieds carrés. Ces actifs représentent des immeubles présentant un potentiel de réalisation et d'amélioration opérationnelle transitoire. Ils génèrent des taux de rendement à court terme attrayants, car nous acquérons des actifs offrant de moins bons rendements et améliorons leurs activités. Nous ajoutons une valeur importante pendant cette période transitoire, puis nous monétisons ces actifs afin d'en réinvestir le produit.
- Les immeubles de bureaux sont principalement situés dans les marchés commerciaux les plus importants du monde, comme New York, Londres, Toronto, Sydney et Rio de Janeiro.
- Nous détenons également 88 immeubles de commerce de détail, qui couvrent une superficie de 85 millions de pieds carrés, dont nous cherchons à maximiser le rendement par la location ou le réaménagement d'immeubles de commerce de détail existants ou, dans certains cas, par l'ajout d'une composante à usage mixte comme une section résidentielle ou des locaux pour bureaux. Nous ajoutons une valeur importante pendant cette période transitoire, puis nous monétisons ces actifs.

- Nous exerçons nos activités en Amérique du Nord par l'entremise de Brookfield Residential Properties ULC, au sein de 20 grands marchés au Canada et aux États-Unis, et nous contrôlons environ 74 000 terrains.

Activités du siège social

Aperçu du secteur

- Notre secteur Activités du siège social fournit du soutien à l'ensemble de l'entreprise, en mettant l'accent sur une répartition prudente du capital qui donne lieu à une accumulation de valeur à long terme pour nos actionnaires.
- Le secteur Activités du siège social comprend, mais sans s'y limiter, les activités visant à favoriser la croissance de notre entreprise de gestion d'actifs et de nos sociétés liées perpétuelles et à fournir les capitaux nécessaires à l'ensemble de l'organisation. De plus, nous effectuons des placements directs lorsqu'il est avantageux de le faire.
- Nous détenons aussi de la trésorerie et des actifs financiers dans le cadre de nos activités de gestion des liquidités et nous concluons des contrats financiers afin de gérer le risque de change et les autres risques résiduels, selon le cas.

Stratégie de financement

Nous gérons notre situation de trésorerie et notre structure du capital à l'échelle du groupe, que nous avons organisées selon trois niveaux principaux :

i) Au niveau de la Société :

- Des liquidités importantes sont maintenues pour soutenir la croissance et les activités en cours.
- La structure du capital comprend d'importants capitaux propres ordinaires, ainsi que des actions privilégiées perpétuelles, des obligations de sociétés à long terme et, de temps à autre, des prélèvements sur nos facilités de crédit générales.
- Des garanties négligeables sont fournies sur les obligations financières des sociétés liées perpétuelles et des fonds gérés.
- Des flux de trésorerie élevés sont disponibles après le paiement des dividendes sur les actions ordinaires.

ii) Au niveau de nos sociétés liées perpétuelles (BEP/BEPC, BIP/BIPC, BBU/BBUC et BPG) :

- D'importantes liquidités sont maintenues par chacune des sociétés liées perpétuelles pour soutenir leur croissance et leurs activités en cours.
- Les sociétés liées perpétuelles sont censées s'autofinancer et maintenir une structure du capital stable tout au long des cycles du marché.
- Les obligations financières ne sont assorties d'aucun recours contre la Société.

iii) Au niveau des fonds ou des placements détenus directement de notre entreprise de gestion d'actifs :

- Chaque placement sous-jacent (qu'il soit détenu directement ou dans une société liée perpétuelle) est habituellement financé de manière autonome.
- Les emprunts au niveau des fonds sont habituellement limités à des facilités destinées aux souscriptions qui sont adossées aux engagements de capital envers les fonds.
- Les obligations financières ne sont assorties d'aucun recours contre la Société.

Nous maintenons un niveau prudent de capital investi à long terme sous forme de capitaux propres ordinaires, d'actions privilégiées perpétuelles et d'obligations de sociétés, qui rendent la structure du capital très stable. En outre, nous maintenons des niveaux appropriés de liquidités à l'échelle de l'organisation pour financer les activités d'exploitation, d'aménagement et d'investissement et pour répondre aux besoins non prévus.

L'un des éléments clés de notre stratégie de financement consiste à maintenir des liquidités importantes au niveau de la Société, principalement sous forme de trésorerie, d'actifs financiers et de lignes de crédit inutilisées.

Au sein de nos sociétés liées perpétuelles et de notre entreprise de gestion d'actifs, nous nous efforçons de :

- veiller à ce que nos sociétés liées perpétuelles soient en mesure de financer leurs activités de façon autonome, sans recourir à l'appui de la Société;
- structurer les emprunts et les autres obligations financières liés à nos actifs ou aux sociétés comprises dans notre portefeuille de manière à présenter une structure du capital stable à des niveaux attrayants pour les investisseurs, durables et qui résistent aux cycles d'affaires;
- nous assurer que la majeure partie de cette dette soit de qualité supérieure, toutefois, nous pouvons périodiquement emprunter à des niveaux inférieurs dans le cadre de certaines de nos activités, lorsque les emprunts sont soigneusement structurés et surveillés;

- fournir un recours seulement contre les entreprises ou les actifs précis faisant l'objet d'un financement, sans garanties réciproques ou garanties de la société mère;
- faire correspondre la durée de notre dette à celle des contrats de location ou contrats sous-jacents, ainsi que la monnaie dans laquelle sont libellés les emprunts à celle dans laquelle sont libellés les actifs grevés, de sorte que l'exposition au risque restante se rapporte à la valeur nette réelle du placement.

Capacités d'exploitation

Synergies entre les stratégies

Nous sommes d'avis que la séparation des activités commerciales permet d'établir des structures du capital et de réaliser des occasions de croissance ciblées, tandis que la collaboration permet d'obtenir des rendements plus élevés et de meilleurs résultats pour toutes nos entreprises de premier plan sur le marché. La Société et ses entreprises de premier plan sur le marché sont stratégiquement alignées pour que leur performance soit solide et que les parties prenantes en tirent d'excellents résultats.

La collaboration entre les professionnels en placements et en gestion d'actifs de notre entreprise de gestion d'actifs, qui sont plus de 2 400, et les quelque 240 000 employés dans plus de 30 pays sur cinq continents permet à Brookfield de bénéficier d'une expertise approfondie en placements et en exploitation dans plusieurs secteurs et industries, d'une présence mondiale et d'un accès unique à des occasions de placement exclusives. Les compétences complémentaires de nos employés nous permettent de gérer le risque opérationnel, de réaliser des efficacités opérationnelles et d'améliorer les rendements.

Repérer et acquérir des actifs de grande qualité

Nous avons adopté une approche fondée sur la valeur pour investir et attribuer les capitaux. Nous croyons que notre approche disciplinée, notre présence mondiale et notre expertise opérationnelle nous permettent de repérer une vaste gamme d'occasions, et d'investir dans des valeurs attrayantes et de générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque. Nous tirons aussi parti de notre expertise considérable en ce qui a trait à la mise en œuvre de restructurations du capital, de transformations des activités et d'importants projets d'aménagement et d'investissement, ce qui nous donne des occasions supplémentaires d'investir des capitaux.

Obtenir du financement à long terme

Nous finançons nos activités principalement par l'intermédiaire de financements à long terme de première qualité et la majeure partie de notre capital provient de financements par capitaux propres distincts pour chaque actif, en recourant le moins possible à d'autres secteurs de l'entreprise. Nous avons recours à des emprunts généraux relativement modestes qui nous procurent une souplesse d'exploitation et nous permettent d'optimiser les rendements. Cette approche nous procure une importante stabilité, améliore notre capacité à résister aux ralentissements financiers et permet à nos équipes de direction de mettre l'accent sur les activités et sur d'autres projets de croissance.

Accroître la valeur et les flux de trésorerie grâce à l'expertise opérationnelle

Nos capacités en matière d'exploitation solides qui ont fait leurs preuves nous permettent d'accroître la valeur des actifs liés à nos entreprises, ainsi que les flux de trésorerie qu'ils génèrent, en plus de nous aider à protéger le capital dans des conditions défavorables. Grâce à notre expertise opérationnelle, à nos capacités d'aménagement et à un financement efficace, nous pouvons faire en sorte que le plein potentiel de création de valeur d'un placement soit réalisé; selon nous, il s'agit de l'un de nos avantages concurrentiels les plus importants.

Obtenir des capitaux au moyen de la vente ou du refinancement d'actifs

Nous surveillons activement les occasions de vendre ou de refinancer les actifs pour générer un produit; pour les fonds à durée de vie limitée de notre entreprise de gestion d'actifs, nous remboursons les capitaux aux investisseurs, et dans le cas des fonds perpétuels, nous réinvestissons les capitaux pour améliorer les rendements. Souvent, le remboursement des capitaux provenant des fonds privés met fin au processus de placement, fixe les rendements pour les investisseurs et donne lieu à un revenu en fonction du rendement.

Notre cycle d'exploitation mène à la création de valeur

Nous créons de la valeur en gagnant des rendements robustes sur nos placements, qui s'accumulent au fil du temps et font augmenter les capitaux générant des honoraires de notre entreprise de gestion d'actifs. En créant de la valeur pour nos investisseurs et nos actionnaires, nous faisons augmenter les honoraires et l'intéressement aux plus-values reçus au sein de notre entreprise de gestion d'actifs et générons des flux de trésorerie qui donnent lieu à une accumulation de valeur qui s'ajoute à notre capital investi.

Gestion des risques

Notre approche

Mettre l'accent sur une culture de gestion des risques	Exécution partagée	Surveillance et coordination
Maintenir une culture de gestion des risques efficace afin d'harmoniser notre stratégie d'affaires et nos activités avec notre appétit pour le risque.	Les divisions et les groupes fonctionnels sont principalement responsables d'identifier et de gérer les risques associés à leurs activités.	Approche et pratiques uniformes dans l'ensemble des divisions et des groupes fonctionnels et gestion coordonnée des risques communs.

Gérer les risques est une partie intégrante essentielle de nos activités. Nous avons une approche de gestion des risques bien établie, proactive et disciplinée qui est fondée sur des méthodes d'exploitation claires et sur une culture de gestion des risques solide. Nous nous assurons d'avoir la capacité et la résilience nécessaires pour réagir aux environnements changeants en évaluant tant les risques actuels que les risques émergents. Nous respectons un cadre et une méthodologie de gestion des risques solides conçus pour permettre une gestion globale et cohérente des risques dans l'ensemble de l'organisation. Nous utilisons un processus complet et intégré d'évaluation des risques pour identifier et évaluer les secteurs de risque de l'entreprise, qui comprennent le capital humain, les changements climatiques, la situation de trésorerie, les perturbations, la conformité à la réglementation et d'autres risques stratégiques, financiers et opérationnels. Les approches de gestion et d'atténuation sont adaptées aux zones de risque spécifiques et sont exécutées par les divisions et les groupes fonctionnels pour leurs activités et domaines de responsabilité, avec une coordination et une surveillance appropriées par l'entremise de processus de surveillance et de production de rapports.

Effectif

Nous comptons sur les services de plus de 2 400 professionnels en matière de placement et de gestion d'actifs et d'environ 240 000 employés dans plus de 30 pays partout dans le monde.

CODE DE DÉONTOLOGIE DES AFFAIRES

Notre code de déontologie des affaires (le « Code ») établit la conduite attendue de nos administrateurs, dirigeants et salariés, ainsi que celle des filiales et des sociétés liées contrôlées de la Société, en matière d'honnêteté, d'intégrité et de conformité à toutes les exigences juridiques et réglementaires. Le 8 mars 2024, le conseil d'administration de la Société (le « conseil d'administration » ou le « conseil ») a approuvé le Code, dont on peut se procurer des exemplaires sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar, ainsi que sur notre site Web, à l'adresse www.bn.brookfield.com, sous Investors/Brookfield Corporation/Corporate Governance/Governance Documents.

CONTEXTE COMMERCIAL ET RISQUES

Nos activités continuent de faire face à certains risques microéconomiques et macroéconomiques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et la valeur de nos capitaux propres. Pour obtenir de l'information sur les facteurs de risque liés à la Société et à ses activités, se reporter à la rubrique « Contexte commercial et risques », aux pages 111 à 142 de notre rapport de gestion, lesquelles sont intégrées par renvoi dans cette notice annuelle et sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et sur EDGAR, à l'adresse www.sec.gov/edgar.

DURABILITÉ

La durabilité selon Brookfield

Notre stratégie en matière de durabilité vise à appuyer la résilience de l'entreprise et à créer de la valeur pour nos investisseurs et nos parties prenantes, maintenant et dans l'avenir. Nous gérons nos placements en combinant objectifs économiques et conscience sociale responsable. Cette stratégie s'inscrit dans notre philosophie de longue date, soit de mener des activités dans une perspective à long terme d'une manière durable et éthique. Elle exige également que nous exerçons nos activités en respectant des principes et des pratiques solides en matière de durabilité, et que nous nous efforcions de les intégrer de façon disciplinée dans tout ce que nous faisons.

Bien que des principes de durabilité soient depuis longtemps intégrés à la façon dont nous gérons nos activités, cette approche a été officialisée dans les principes de durabilité de Brookfield en 2016 et est décrite dans notre politique mondiale de durabilité. Notre politique en matière de durabilité codifie notre engagement à l'égard de l'intégration de questions liées à la durabilité dans notre prise de décisions et nos activités de gestion d'actifs au quotidien. Cette politique est examinée annuellement et mise à jour régulièrement par les membres de la haute direction de Brookfield ainsi que par chacune des divisions de Brookfield. Notre politique en matière de durabilité décrit notre approche et repose sur les principes directeurs suivants :

Atténuer l'incidence de nos activités sur l'environnement

- S'efforcer de réduire au minimum l'impact environnemental de nos activités et améliorer notre utilisation efficiente des ressources au fil du temps.
- Atteindre l'objectif de la carboneutralité d'ici 2050.

Chercher à assurer le bien-être et la sécurité des employés

- Favoriser un milieu de travail positif fondé sur le respect des droits de la personne, la valorisation de la diversité et une politique de tolérance zéro à l'égard de la discrimination, de la violence ou du harcèlement en milieu de travail.
- Appliquer des pratiques de santé et de sécurité de haut niveau pour atteindre l'objectif d'éliminer les incidents graves liés à la sécurité.

Maintenir de bonnes pratiques de gouvernance

- Respecter les normes d'éthique les plus élevées en exerçant des activités conformément à notre code.
- Maintenir de solides relations avec les parties prenantes grâce à la transparence et à la participation active.

Être une entreprise socialement responsable

- Veiller à ce que les intérêts, la sécurité et le bien-être des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités soient intégrés à nos décisions d'affaires.
- Favoriser la philanthropie et le bénévolat de nos employés.

Affiliations et partenariats liés à la durabilité

En adhérant à des cadres et à des organismes axés sur la durabilité, nous continuons de participer activement aux discussions afin de faire progresser la sensibilisation à la durabilité dans les marchés privés et publics, et nous continuons d'améliorer nos rapports et nos protocoles en matière de durabilité conformément aux pratiques exemplaires en constante évolution. Voici quelques-uns des cadres et des organismes auxquels nous souscrivons :

- *Le projet Net Zero Asset Managers (le « projet NZAM »)* – Nous sommes signataires du projet NZAM depuis 2021 et nous sommes déterminés à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, ce qui confirme notre engagement à l'égard de l'Accord de Paris.
- *Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (le « GIFCC »)* – Depuis 2021, nous soutenons le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, qui vise à guider les entreprises dans l'examen des effets des changements climatiques sur les décisions commerciales et financières, et nous présentons des rapports conformément aux recommandations de ce groupe.
- *Principes pour l'investissement responsable* – Nous sommes signataires des Principes pour l'investissement responsable depuis 2020, ce qui démontre que nous sommes depuis longtemps engagés envers l'investissement responsable et les pratiques exemplaires relatives à la durabilité.
- *IFRS Sustainability Alliance* – Nous sommes membres de l'IFRS Sustainability Alliance, un programme mondial établi pour favoriser la présentation d'informations en matière de comptabilité et de durabilité reconnues à l'échelle mondiale.
- *Groupe de travail lié aux gestionnaires d'actifs et aux propriétaires d'actifs de la Sustainable Markets Initiative* – Nous participons au groupe de travail lié aux gestionnaires d'actifs et aux propriétaires d'actifs de la Sustainable Markets Initiative depuis 2021. Ce groupe de travail recherche des façons évolutives pour aider les investisseurs institutionnels à affecter des capitaux à des solutions durables en tirant parti de l'expertise de chaque société membre.

Organisation et gouvernance axées sur la durabilité

La mise en place de programmes de durabilité rigoureux dans l'ensemble de notre entreprise, de nos divisions et des sociétés sous-jacentes comprises dans notre portefeuille demeure une priorité. Nous comprenons qu'une bonne gouvernance est essentielle à la durabilité des activités commerciales. La gouvernance des questions liées à la durabilité est intégrée au cadre de gouvernance global de Brookfield et est alignée sur notre approche en matière de gouvernance. Nous nous sommes engagés à appliquer des pratiques de gouvernance pour surveiller et superviser nos activités, y compris notre stratégie en matière de durabilité.

Notre conseil se concentre sur le maintien d'une gouvernance d'entreprise solide et sur la priorisation des intérêts de nos actionnaires et des autres parties prenantes. Il supervise nos activités et nos affaires, examine les progrès réalisés à l'égard des principales initiatives stratégiques et reçoit des rapports de progression et des rapports d'étape sur les initiatives de développement durable de la société tout au long de l'exercice.

Les programmes de durabilité de Brookfield sont supervisés par les membres de la haute direction du gestionnaire, y compris son chef de l'exploitation (gouvernance et gestion des risques), son chef des investissements axés sur la transition énergétique (décarbonation et investissement) et son chef de la gestion de la durabilité, en collaboration avec le chef des finances (présentation et évaluation des GES) de Brookfield. Parallèlement à ce groupe, nos programmes de durabilité font l'objet d'une supervision de la part de hauts dirigeants au sein de chaque division, y compris le chef de la direction et le chef de la durabilité de chaque groupe. Étant donné que la durabilité couvre une vaste gamme de priorités de portées variées, nous croyons que les initiatives en matière de durabilité devraient être supervisées par les personnes les plus proches de chaque activité commerciale. Les chefs fonctionnels sont responsables de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des facteurs de durabilité pertinents dans leur secteur fonctionnel, comme la gestion des risques et les ressources humaines. Les chefs fonctionnels et les comités de gestion, comme le comité directeur en matière de carboneutralité et le comité de direction lié à la sécurité, réunissent l'expertise nécessaire pour assurer la gestion des principaux éléments liés à la durabilité, en veillant à l'application et à la coordination appropriées des approches dans l'ensemble de nos divisions et groupes fonctionnels. Des groupes de travail, tels que le groupe de travail sur la durabilité, le comité opérationnel en matière de carboneutralité et le groupe de travail sur la présentation de l'information financière sur la durabilité, qui se consacrent à des secteurs spécialisés dans le but de faire progresser les priorités clés de Brookfield, appuient nos chefs de programmes et nos comités de gestion. Nos professionnels et nos experts fonctionnels qui se concentrent sur les questions de durabilité travaillent avec nos chefs de programme, nos comités de gestion et nos groupes de travail pour mener des initiatives liées à la durabilité.

Intégration de la durabilité dans le processus de placement

Dans le cadre du contrôle diligent des placements, Brookfield cherche à évaluer les risques et les occasions liés à la durabilité et à en tenir compte dans le cadre du processus décisionnel global en matière de placement. Cette évaluation vise notamment à tirer parti des principales directives du secteur pour déterminer les facteurs de durabilité les plus susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière ou la performance opérationnelle des sociétés d'un secteur donné. Dans le cadre de notre protocole de contrôle diligent de la durabilité, Brookfield fournit des directives précises aux équipes de placement sur l'évaluation des risques liés aux changements climatiques, à la corruption, à la cybersécurité, à la santé et à la sécurité, aux droits de la personne et à l'esclavage moderne. Brookfield procède à un contrôle diligent plus approfondi si nécessaire, en collaborant avec des experts internes ou indépendants, au besoin.

Tous les placements doivent être approuvés par le comité de placement concerné. Les équipes de placement présentent au comité de placement les avantages de la transaction et les risques significatifs, les mesures d'atténuation et les occasions d'amélioration importantes, y compris à l'égard de la durabilité.

Dans le cadre de chaque acquisition¹, les équipes de placement créent un plan d'intégration sur mesure incluant, entre autres, l'examen de questions significatives liées à la durabilité. Nous croyons qu'il existe une forte corrélation entre la gestion de ces considérations et l'amélioration des rendements des placements.

Conformément à notre approche de gestion, il incombe aux équipes de direction de chaque société comprise dans le portefeuille de gérer les occasions et les risques liés à la durabilité tout au long du cycle de vie d'un placement, avec l'appui de l'équipe de placement concernée au sein de Brookfield. Il est important de conjuguer la responsabilité et l'expertise locales avec l'expérience et les connaissances de Brookfield en matière de placement et d'exploitation pour gérer un large éventail de types d'actifs dans l'ensemble des territoires couverts. Nous tirons parti de ces capacités pour collaborer à des initiatives en matière de durabilité, au besoin, afin de favoriser les pratiques exemplaires et de contribuer à toute mesure corrective. En ce qui a trait à la durabilité, nous encourageons, au besoin, les sociétés comprises dans notre portefeuille à organiser la formation du personnel concerné.

Les équipes de direction présentent régulièrement des rapports à leurs conseils d'administration respectifs, tant sur le plan financier que sur celui de l'exploitation, y compris des indicateurs de rendement clés qui tiennent compte de facteurs de durabilité importants, comme la santé et la sécurité, la gestion environnementale, la conformité aux exigences réglementaires et, de plus en plus, les émissions de GES. En ce qui a trait aux placements dans lesquels Brookfield détient une participation ne donnant pas le contrôle ou dont elle est le créancier, ou dans d'autres circonstances où elle n'a pas la capacité d'exercer une influence par l'intermédiaire de ses droits contractuels, Brookfield surveille activement le rendement de ses placements et, le cas échéant, applique ses pratiques de gestion afin de favoriser des résultats en matière de durabilité qui cadrent avec l'approche qu'elle préconise.

Lorsque nous préparons un actif en vue de son dessaisissement, nous présentons le potentiel de création de valeur découlant de plusieurs facteurs différents, y compris les questions pertinentes en matière de durabilité. Nous préparons également, au besoin, des données qualitatives et quantitatives qui résument la performance du placement en ce qui a trait à la durabilité et qui fournissent une compréhension globale de la façon dont nous avons géré le placement au cours de la période de détention.

Gestion des ressources et mobilisation

La gestion est un élément important de notre stratégie de durabilité, et notre vision de celle-ci est conforme aux Principes pour l'investissement responsable. Nous cherchons à collaborer avec les sociétés comprises dans notre portefeuille et avec nos pairs du secteur afin d'aider à étayer et à améliorer nos stratégies et nos pratiques en matière de durabilité. Bien que la majorité de nos placements soient sur les marchés privés, nous utilisons nos lignes directrices relatives au vote par procuration lorsque cela est pertinent et nous veillons à ce que l'information que nous communiquons tienne compte de la façon dont nous intégrons les facteurs de durabilité dans notre processus de placement. Dans le cadre de la gestion de nos actifs, nous utilisons notre influence notable et nos capacités d'investissement et d'exploitation en collaboration avec les sociétés comprises dans notre portefeuille afin d'encourager de saines pratiques en matière de durabilité, qui sont essentielles à la résilience des entreprises, tout en cherchant à créer de la valeur à long terme pour nos investisseurs et nos parties prenantes. De plus, grâce à notre engagement continu auprès des sociétés comprises dans notre portefeuille, nous pouvons nous associer à celles-ci ou les soutenir afin de faciliter un dialogue constructif avec les parties prenantes externes dans le but d'influer positivement sur les normes ou les pratiques du secteur qui sont alignées sur nos principes de durabilité.

1. Correspond aux placements sur lesquels Brookfield exerce un contrôle et une influence notable.

Nous présentons ci-après un sommaire de certaines des initiatives en matière de durabilité que nous avons entreprises en 2023.

Facteurs environnementaux

L'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements demeurent des facteurs importants à prendre en considération pour notre entreprise. Brookfield est d'avis qu'elle peut contribuer de façon significative à la transition de l'économie mondiale vers la carboneutralité.

Transparence accrue et alignement des pratiques sur les recommandations du GIFCC

Depuis qu'elle a adhéré aux recommandations du GIFCC en 2021, Brookfield a réalisé des progrès en ce qui a trait à la conformité à ces recommandations relatives aux informations à fournir. Nous avons également mis en place un processus d'évaluation des risques climatiques afin de mieux comprendre les risques physiques et liés à la transition énergétique ainsi que le profil d'occasions dans l'ensemble de nos entreprises. Nous tirons parti des résultats de cette évaluation afin de repérer les occasions d'amélioration en ce qui a trait à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces derniers, et nous continuons de travailler à l'intégration de ces considérations dans les activités de Brookfield.

La décarbonation : soutenir la transition mondiale vers une économie carboneutre

Nous reconnaissons que la transition vers une économie carboneutre prendra du temps et exigera l'harmonisation des politiques gouvernementales et des avancées technologiques. Nous entendons soutenir cet objectif en fournissant une expertise en matière d'exploitation et d'investissement afin de mettre en œuvre des stratégies pratiques de décarbonation qui prépareront les entreprises à l'économie future. Nous sommes également d'avis que la décarbonation est une stratégie importante d'atténuation du risque lié à la transition énergétique à long terme qui favorise la préservation et l'augmentation de la valeur.

Nous continuons de mettre l'accent sur notre approche en matière de durabilité, qui est au cœur de notre obligation fiduciaire de créer de la valeur à long terme pour nos investisseurs et nos parties prenantes, tout en gérant nos activités de façon responsable. Nous continuerons d'acheter des actifs et des entreprises à long terme qui peuvent générer des flux de trésorerie stables qui augmentent au fil du temps. Nous sommes d'avis que grâce à une gestion adéquate, y compris la préparation à un avenir privilégiant les faibles émissions de carbone, la valeur de ces actifs aura tendance à augmenter au fil du temps.

Nous mettons l'accent sur l'élaboration de processus fondamentaux visant à catalyser la décarbonation et nous continuerons de prendre des mesures dans l'ensemble de notre entreprise. Nous soutenons nos entreprises en partageant les pratiques exemplaires et les ressources, ainsi qu'en assurant un suivi régulier et systématique afin de comprendre notre progression.

Projet Net Zero Asset Managers

Brookfield est signataire du projet Net Zero Asset Managers, ce qui renforce sa détermination à soutenir la transition vers une économie carboneutre. Le projet NZAM regroupe des gestionnaires d'actifs internationaux qui s'engagent à viser l'atteinte de l'objectif de carboneutralité d'ici 2050.

Après avoir officialisé notre engagement envers l'objectif intermédiaire que nous avons établi en 2022, nous avons augmenté de 54 G\$ en 2023 notre cible au titre des actifs sous gestion, ce qui dépasse les exigences du projet NZAM. Notre nouvel objectif intermédiaire vise une réduction des émissions d'actifs sous gestion d'au moins 201 G\$ par rapport à l'exercice 2020, soit 50 %.

L'affectation de capital à des solutions climatiques fait partie intégrante de l'engagement de Brookfield envers la carboneutralité. Notre objectif intermédiaire relatif aux émissions vise les actifs de l'ensemble de nos entreprises, notamment celles dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de la transition énergétique, des infrastructures, du capital-investissement et de l'immobilier. Pour fixer notre objectif intermédiaire, nous nous sommes concentrés sur les placements qui respectent les critères suivants :

- a) nous détenons le contrôle et exerçons ainsi suffisamment d'influence sur les résultats;
- b) il était possible de repérer et de mettre en œuvre des mesures applicables à court terme;
- c) nous avons déterminé que la valeur du placement devrait augmenter sur sa durée de vie.

Nous avons l'intention d'augmenter chaque année, ou aussi fréquemment que possible, la proportion d'actifs qui sera gérée en fonction de l'atteinte de la carboneutralité, pour en arriver, comme nous le souhaitons, à 100 % au fil du temps. Notre objectif intermédiaire d'atteinte de la carboneutralité comprend les émissions de portée 1 et de portée 2 des sociétés comprises dans le portefeuille de Brookfield.

Afin de favoriser notre progression vers l'atteinte de notre objectif de carboneutralité, nous avons mis l'accent, au cours du dernier exercice, sur la formation d'équipes et l'affectation de ressources additionnelles en vue de faciliter la création de plans de décarbonation crédibles pour la totalité de nos actifs sous gestion. Ce travail nous amène à axer nos efforts en vue de l'atteinte de la carboneutralité sur les placements les plus susceptibles de donner des résultats significatifs.

En plus du travail que nous effectuons avec nos actifs existants, nous avons lancé il y a deux ans BGTF I, le premier d'une série de fonds axés sur notre stratégie de transition énergétique visant à accélérer la transition vers une économie carboneutre en catalysant la progression des entreprises vers la carboneutralité, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Lancé en 2023, BGTF II suivra la stratégie de son prédécesseur et investira dans le développement de nouvelles capacités en matière d'énergie propre, dans l'expansion de solutions durables et dans la fourniture de capitaux visant à transformer les entreprises dans les secteurs à forte intensité de carbone. À la COP28, Brookfield et Altéra ont annoncé la création d'un fonds de transition catalytique de plusieurs milliards de dollars. Le fonds de transition catalytique aura un mandat distinct et ciblé, soit celui d'investir des capitaux exclusivement dans les marchés émergents et en développement, en mettant l'accent sur le soutien de la transition énergétique, la décarbonation industrielle, les modes de vie durables et les technologies liées au climat. En plus d'avoir une incidence positive grâce aux investissements liés à la transition énergétique, notamment en soutenant la croissance d'une capacité importante de production d'énergie propre, nous sommes l'un des plus importants propriétaires et exploitants d'actifs d'énergie renouvelable à l'échelle mondiale.

Eau, déchets et biodiversité

La réduction de l'incidence de notre consommation d'eau et de notre production de déchets contribue à la mise en place de systèmes efficaces, à la résilience de l'entreprise et à un avenir durable. Nous utilisons les meilleures pratiques de l'industrie pour surveiller et gérer efficacement le rendement et nous cherchons à assurer une réduction continue de la consommation d'eau. De plus, nous respectons toute réglementation locale et régionale applicable en matière de gestion des déchets et nous effectuons un suivi des mesures relatives à la gestion des déchets et au recyclage. La préservation de la biodiversité est importante pour la réalisation de nos objectifs en matière de carboneutralité et pour la gestion des risques physiques, de sorte que nous nous efforçons de protéger la biodiversité et les écosystèmes situés près de nos installations.

Facteurs sociaux

Culture : développement du capital humain

Nos gens sont notre atout le plus important. En effet, la collaboration, l'esprit d'entreprise et la discipline sous-tendent notre culture gagnante. Brookfield investit dans ses employés et les prépare à exercer leur leadership. Brookfield vise à promouvoir l'équité dans toutes les dimensions de ses activités, depuis ses relations avec les clients jusqu'aux interactions entre les employés et les cadres dirigeants. Cette vision a joué un rôle essentiel dans l'établissement de relations durables et gratifiantes pour toutes les parties prenantes. La culture de Brookfield est définie par le respect mutuel, le travail d'équipe et la passion, et elle repose sur nos valeurs fondamentales :

- **Collaboration** : La direction travaille de concert avec des collègues dans l'ensemble de l'organisation et est déterminée à parvenir à une réussite commune. L'une des qualités que Brookfield recherche activement chez les nouvelles recrues est leur capacité à collaborer. La direction de l'entreprise veut que ses employés partagent l'information d'un groupe à l'autre et s'intéressent à l'ensemble des activités de l'entreprise, pas seulement à celles qui se rapportent à leur poste. Brookfield n'embauche pas une personne seulement afin de pourvoir un poste précis, mais plutôt en raison de son potentiel pour assumer d'autres fonctions dans l'avenir et pour contribuer au succès de l'entreprise. Brookfield recherche activement des gens qui veulent apprendre, évoluer et se perfectionner, et qui font preuve d'une volonté de sortir de leur zone de confort.
- **Esprit d'entreprise** : À la base, notre organisation est axée sur les résultats – un employé se voit confier de nouvelles responsabilités en fonction de son sens de l'initiative et de son travail acharné, plutôt qu'en fonction de son titre – et les décisions sont prises en ce sens. Brookfield n'est pas la seule à croire en cette approche, mais elle se distingue par le fait qu'elle a encouragé l'esprit d'entreprise tout au long de sa croissance au fil des 20 dernières années. Brookfield cherche à embaucher des employés qui ont une passion non seulement pour ce qu'ils font, mais aussi pour ce que l'entreprise fait. Les valeurs partagées en matière de responsabilisation s'étendent au-delà de la réussite de la société ou de la génération de produits. Elles s'expriment également dans les petites choses, comme éviter le gaspillage et traiter chacun avec respect.
- **Discipline** : Notre équipe connaît bien notre objectif de générer des rendements à long terme supérieurs pour les investisseurs et travaille pour l'atteindre. Pour faire preuve de discipline, il faut également avoir une compréhension réaliste de ses propres capacités. Brookfield s'attend à ce que ses employés comprennent leurs forces, reconnaissent leurs faiblesses et soient prêts à sortir de leur zone de confort et à demander de l'aide au besoin.

Ces trois qualités, soit la capacité à collaborer, l'esprit d'entreprise et la discipline, constituent le fondement de Brookfield. En embauchant des gens de talent et en leur offrant l'occasion d'évoluer au sein de diverses entreprises, Brookfield a pu enrichir son expertise pour former un vaste écosystème au sein duquel les employés peuvent collaborer très efficacement dans différents secteurs et régions suivant les besoins. Les équipes s'appuient sur de solides données et une expertise éprouvée afin de cerner les thèmes émergents, ce qui leur permet d'orienter leur processus de placement et ce qui permet à Brookfield de tirer parti de renseignements utiles pour servir les intérêts de ses investisseurs.

Composition de l'effectif

L'établissement d'un milieu de travail diversifié, équitable et inclusif renforce notre culture de collaboration et notre capacité à perfectionner l'ensemble de nos employés et à leur offrir des postes leur permettant de réaliser leur plein potentiel. Notre approche à l'égard de la diversité, de l'équité et de l'inclusion a été mûrement réfléchie et est intégrée à nos processus et à nos initiatives de développement du capital humain. L'importance que nous avons d'abord accordée à la mixité des sexes a entraîné une augmentation importante de la représentation féminine aux échelons supérieurs. Au cours des dernières années, nous avons appliqué les mêmes processus disciplinés en matière de capital humain et les mêmes activités de perfectionnement afin de favoriser une plus grande diversité ethnique, et nous constatons déjà les résultats de ces efforts. Au nombre des initiatives les plus efficaces, on compte celles axées sur notre stratégie d'embauche, notre processus de planification de la relève et la façon dont nous suscitons l'engagement de nos employés. Nous collaborons avec plusieurs organisations afin de promouvoir une représentation diversifiée dans notre bassin de talents, y compris les stagiaires d'été et les finissants à la maîtrise en administration des affaires. Notre processus de planification de la relève comprend l'identification d'un bassin diversifié de candidats et met l'accent sur le perfectionnement des candidats en début de carrière en leur offrant des responsabilités accrues et une certaine exposition. Nous offrons notre appui à un certain nombre de groupes de ressources pour les employés organisés par des employés autour d'intérêts, de caractéristiques ou d'expériences communs.

Santé et sécurité au travail

La gestion du risque lié à la santé et à la sécurité fait partie intégrante de la gestion de nos activités. Notre objectif est d'éliminer les incidents graves liés à la sécurité. Nous avons mis en œuvre une initiative de gouvernance en matière de santé et de sécurité afin de promouvoir une solide culture dans ce domaine, d'encourager le partage des pratiques exemplaires, d'appuyer l'amélioration continue en matière de sécurité et d'aider à éliminer les incidents graves liés à la sécurité. Cette initiative est supervisée par le comité de direction lié à la sécurité, qui compte des membres de la haute direction de toutes nos divisions et de toutes les régions dans lesquels nous exerçons nos activités, et donne lieu à la production de rapports sur les tendances en matière de santé et de sécurité ainsi que sur les initiatives clés en vue de leur présentation au conseil dans le cadre de la mise à jour trimestrielle sur les risques opérationnels. Il incombe à la direction de chaque société comprise dans le portefeuille de veiller à ce que les politiques et les systèmes de santé et de sécurité de la société soient élaborés, appliqués et examinés régulièrement afin de tenir compte des risques particuliers à cette société. Les chefs de la direction des sociétés comprises dans le portefeuille présentent à leur conseil d'administration respectif des rapports sur la sécurité, les incidents et la progression des initiatives d'amélioration.

Droits de la personne et esclavage moderne

En ce qui concerne les droits de la personne, nous nous efforçons d'agir de manière conforme aux principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques et aux principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Nous nous engageons à exercer nos activités de manière éthique et responsable, notamment en exerçant nos activités dans le respect des droits fondamentaux de la personne et en appuyant la prévention des violations des droits de la personne au sein de notre entreprise. Nous nous efforçons d'intégrer cet engagement à nos principales activités commerciales, notamment la formation, les communications, les contrats et les processus de diligence raisonnable énoncés dans notre politique relative aux droits de la personne et à l'abolition de l'esclavage moderne (la « politique relative aux droits de la personne »), notre protocole de diligence raisonnable en matière de durabilité et notre programme de gestion des fournisseurs.

L'intégrité, l'équité et le respect sont les valeurs phares de notre culture, que nous incarnons notamment en exerçant nos activités dans le respect des droits fondamentaux de la personne et en déployant des efforts pour repérer et prévenir les violations des droits de la personne au sein de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement. Nous nous engageons à maintenir un milieu de travail exempt de discrimination, de violence et de harcèlement et nous nous attendons à ce que notre personnel agisse de manière à favoriser un milieu de travail positif. Notre politique relative aux droits de la personne vise à codifier notre approche en vue de réduire au minimum le risque d'esclavage moderne au sein de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement. Nous disposons également d'outils et de processus spécifiques visant à repérer les violations des droits de la personne et l'esclavage moderne dans le cadre du contrôle diligent à l'égard des nouveaux investissements, qui comprennent l'évaluation des risques, les mesures correctives, la formation et la gouvernance.

De plus, notre politique relative aux droits de la personne consolide les engagements pertinents énoncés dans le Code, la politique de durabilité, les politiques relatives aux crimes financiers et la politique sur la dénonciation. En outre, nous avons instauré plusieurs autres politiques et procédures qui fournissent des directives sur l'identification des risques liés aux droits de la personne et à l'esclavage moderne et qui précisent les mesures à prendre pour atténuer ces risques. Il s'agit notamment de notre code de conduite des fournisseurs et de notre politique de lutte contre le blanchiment d'argent et de sanctions commerciales. Nous sommes conscients du fait que les risques liés aux droits de la personne, à l'esclavage moderne et à la traite des personnes sont complexes et en constante évolution, et nous continuerons de travailler à l'atténuation de ces risques.

Gouvernance

Une gouvernance solide est essentielle à la durabilité des activités commerciales, et nous visons à mener nos activités conformément à des normes éthiques et juridiques élevées.

Réglementation et cadres en matière de durabilité

Nos pratiques de gouvernance constituent le fondement de nos activités. Nous continuons d'adapter et d'améliorer nos politiques afin de suivre l'évolution des normes et des règlements dans notre secteur, y compris les lois, les lignes directrices et les pratiques dans tous les territoires où nous exerçons nos activités.

Nous nous efforçons d'améliorer et d'affiner continuellement nos processus en participant activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de nouvelles normes et pratiques exemplaires dans le secteur.

La confidentialité des données et la cybersécurité demeurent des aspects importants à prendre en considération en matière de durabilité. Brookfield a entrepris des initiatives visant à accroître davantage nos capacités en matière de protection des données et de renseignement sur les menaces, et a travaillé à l'amélioration de nos processus de gestion des risques liés aux tiers. Brookfield examine et met à jour chaque année son programme de cybersécurité et réalise régulièrement des évaluations externes de la maturité de notre programme en fonction du cadre de cybersécurité du National Institute of Standards and Technology. Enfin, en plus de la formation obligatoire continue en matière de cybersécurité offerte à tous les employés, Brookfield a amélioré ses simulations d'hameçonnage pour y inclure des simulations plus évoluées et l'ingénierie sociale.

PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Au nom de toutes les parties prenantes, le conseil d'administration et la direction de la Société sont résolus à faire preuve d'excellence en matière de gouvernance d'entreprise à tous les niveaux de l'organisation. Nous sommes d'avis que les administrateurs de la Société ont les bons outils pour représenter les intérêts de la Société et de ses parties prenantes, grâce à un président indépendant qui dirige un conseil qui fait une place à la diversité et qui est doté d'une expérience d'affaires mondiale et d'aptitudes de gouvernance éprouvées. Nous nous efforçons continuellement de nous assurer que nous possédons de saines pratiques en matière de gouvernance afin de maintenir la confiance des investisseurs. Nous revoyons régulièrement notre approche de gouvernance en tenant compte de l'évolution des lois, des lignes directrices et des pratiques exemplaires. Notre conseil d'administration estime que nos politiques et pratiques de gouvernance d'entreprise, de même que les informations que nous fournissons à ce sujet, sont appropriées, efficaces et conformes aux lignes directrices posées par les autorités de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis.

Notre conseil d'administration est d'avis que la communication avec les actionnaires est un élément essentiel à une bonne gouvernance et il encourage tous les actionnaires à exprimer leur opinion, y compris par une résolution consultative des actionnaires sur la rémunération des cadres dirigeants, qui est chaque année soumise au vote des détenteurs d'actions de catégorie A.

La Société décrit son engagement envers la bonne gouvernance dans l'énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise (l'« énoncé »), qui est publié chaque année dans la circulaire d'information de la direction de la Société (la « circulaire ») et envoyé par courrier aux actionnaires qui en font la demande. Cet énoncé est aussi disponible sur notre site Web, à l'adresse www.bn.brookfield.com, sous Investors/Brookfield Corporation/Corporate Governance.

Les documents suivants qui définissent notre approche de gouvernance sont également publiés sur notre site Web : le mandat du conseil; la charte des responsabilités des administrateurs; les chartes des quatre comités permanents du conseil (le comité d'audit, le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature, le comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération, et le comité de gestion des risques); les descriptions des postes du conseil; la politique en matière de présentation de l'information et notre Code.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Administrateurs de la Société

Les administrateurs de la Société sont élus tous les ans et exercent leurs fonctions jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société ou jusqu'à ce que leurs remplaçants soient élus ou nommés. À la date de la présente notice annuelle, le conseil se compose des administrateurs présentés ci-après. Certains renseignements importants concernant chacun des administrateurs actuels sont présentés. Chaque administrateur a été nommé pour siéger jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires, qui se tiendra le 7 juin 2024, ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé.

Administrateurs

<i>Nom</i>	<i>Administrateur depuis</i>	<i>Fonction principale</i>
M. ELYSE ALLAN ^{1,5}	2015	Ancienne présidente et chef de la direction, General Electric Canada Company Inc. et ancienne vice-présidente, General Electric Company, un groupe industriel numérique mondial
JEFFREY M. BLIDNER	2013	Vice-président du conseil, Brookfield Corporation
ANGELA F. BRALY ^{1,2}	2015	Ancienne présidente du conseil, présidente et chef de la direction, WellPoint, Inc. (maintenant connue sous la dénomination Elevance Health, Inc.), une société de soins de santé
JACK L. COCKWELL	1979	Président du conseil, Brookfield Partners Foundation
BRUCE FLATT	2001	Chef de la direction, Brookfield Corporation et Brookfield Asset Management Ltd.
JANICE FUKAKUSA ^{1,2}	2020	Ancienne chef de l'administration et chef des finances, Banque Royale du Canada, une société multinationale canadienne de services financiers
MAUREEN KEMPSTON DARKES ^{1,4,5}	2008	Ancienne présidente, Amérique latine, Afrique et Moyen-Orient, General Motors Corporation, un fabricant de véhicules automobiles
BRIAN D. LAWSON	2018	Vice-président du conseil, Brookfield Corporation
HOWARD S. MARKS	2020	Coprésident du conseil, Oaktree Capital Group, LLC
L'HON. FRANK J. MCKENNA ^{1,3}	2006	Président du conseil, Brookfield Corporation et vice-président du conseil, Groupe financier Banque TD, une institution financière
RAFAEL MIRANDA ^{1,2,4}	2017	Ancien chef de la direction, Endesa, S.A., la plus grande société de services publics d'électricité d'Espagne
LORD O'DONNELL	2013	Président du conseil de Frontier Economics Limited, un groupe-conseil en microéconomie, et conseiller principal auprès de Brookfield en Europe
HUTHAM S. OLAYAN ^{1,5,3}	2021	Présidente du conseil, The Olayan Group et ancienne présidente et chef de la direction, Olayan America, un investisseur international privé
DIANA L. TAYLOR ^{1,3,4}	2012	Ancienne vice-présidente du conseil, Solera Capital LLC, une société d'investissement de capitaux privés du marché intermédiaire

1. Administrateur indépendant

2. Membre du comité d'audit

3. Membre du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature

4. Membre du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération

5. Membre du comité de gestion des risques

Elyse Allan, Jeffrey Blidner, Jack L. Cockwell, Janice Fukakusa et Brian D. Lawson habitent à Toronto, au Canada. Angela Braly habite à Marco Island ainsi qu'à Indianapolis, aux États-Unis. Frank McKenna habite à Toronto et à Cap-Pelé, au Canada. Rafael Miranda habite à Madrid, en Espagne. Diana Taylor, Howard Marks et Hutham Olayan habitent dans l'État de New York, aux États-Unis. Bruce Flatt habite à New York, aux États-Unis et à Londres, au Royaume-Uni. Maureen Kempston Darkes habite à Lauderdale-by-the-Sea, aux États-Unis et à Toronto, au Canada. Lord O'Donnell habite à Londres, au Royaume-Uni.

Tous les administrateurs occupent les fonctions qui leur sont attribuées dans le tableau ci-dessus depuis les cinq dernières années, à l'exception de M. Lawson qui était chef des finances de la Société avant sa nomination en 2020 au poste de vice-président du conseil.

Cadres dirigeants de la Société

Les noms des cadres dirigeants de la Société en date de la présente notice annuelle, leurs fonctions actuelles et leur date de nomination figurent ci-dessous :

Cadres dirigeants

<i>Nom</i>	<i>Fonction actuelle</i>	<i>Date de nomination</i>
BRUCE FLATT	Chef de la direction	2002
NICHOLAS H. GOODMAN	Président et chef des finances	2022

Nicholas H. Goodman habite à Toronto, au Canada.

Tous les cadres dirigeants occupent les fonctions qui leur sont attribuées dans le tableau ci-dessus depuis les cinq dernières années, à l'exception de M. Goodman, qui a été chef des finances et associé directeur de la Société avant sa nomination en août 2022 au poste de président.

Participation en actions de Brookfield des administrateurs et des cadres dirigeants

Le partenariat

Depuis plus de 50 ans, les cadres dirigeants de la Société détiennent une part importante de leur placement en actions de catégorie A, en plus d'assurer la gestion des actions de catégorie B en partenariat les uns avec les autres (le « partenariat »). Le partenariat se compose notamment de membres de la haute direction actuels et anciens de la Société et de ses sociétés liées (individuellement, un « partenaire », et collectivement, les « partenaires »). Ce partenariat joue un rôle déterminant pour assurer une planification ordonnée de la relève de la direction de la Société tout en favorisant une culture de solide gouvernance et de respect mutuel, un engagement en faveur de l'excellence et de la réussite collectives et une orientation sur la création de valeur à long terme pour toutes les parties prenantes.

Nous croyons que le partenariat favorise un processus décisionnel entrepreneurial et collaboratif, qui cadre avec les intérêts à long terme de la Société. La solidité et la viabilité financières du partenariat sont soutenues par l'importance constamment accordée au renouvellement, alors que des membres de longue date agissent comme mentors auprès de nouvelles générations de dirigeants et appuient financièrement leur admission en tant que partenaires. Cette notion est déterminante pour le maintien de la culture et de la vision de la Société.

Depuis plusieurs décennies, et après avoir affronté des ralentissements économiques et des perturbations financières, le partenariat a démontré qu'il accorde implacablement la priorité au succès à long terme de la Société afin d'en faire profiter l'ensemble des parties prenantes. Cette orientation à long terme est considérée comme essentielle pour assurer la pérennité de la Société et de nos activités de gestion d'actifs, d'assurance et d'investissement ainsi que celle de nos entreprises d'exploitation.

Collectivement, les partenaires détiennent un total d'environ 322,2 millions d'actions de catégorie A (après dilution). Ces participations économiques se composent principalement i) des actions de catégorie A détenues directement, et indirectement (comme dans le cas des actions de catégorie A détenues par l'entremise de sociétés de portefeuille et de fondations), par les partenaires sur une base individuelle; ii) des actions de catégorie A de Brookfield Reinsurance et des actions de catégorie A-1 de Brookfield Reinsurance, qui sont échangeables contre des actions de catégorie A à raison de une pour une; et iii) des droits de bénéficiaire proportionnels des partenaires à l'égard des actions de catégorie A détenues par Partners Value Investments L.P. (« PVI »). PVI est une société de personnes de placement inscrite à la cote dont la principale activité consiste à détenir à long terme des participations dans la Société et le gestionnaire. Au 4 mars 2024, environ 89 % des parts de PVI étaient détenues par les partenaires. PVI détient indirectement environ 128,5 millions d'actions de catégorie A (y compris des actions de catégorie A de Brookfield Reinsurance et des actions de catégorie A-1 de Brookfield Reinsurance).

Dans le but de renforcer encore la stabilité à long terme de la propriété des actions de catégorie B, un groupe de membres de la haute direction de longue date du partenariat a été désigné pour superviser la gestion des actions de catégorie B. En vertu de ces ententes, les actions de catégorie B sont détenues au sein d'une fiducie (« BAM Partnership »). Les droits de bénéficiaire dans BAM Partnership, tout comme les blocs de droits de vote dans son fiduciaire, sont détenus comme suit : un tiers par M. Bruce Flatt, un tiers par M. Jack L. Cockwell et un tiers conjointement par MM. Brian W. Kingston, Brian D. Lawson, Cyrus Madon, Samuel J.B. Pollock et Sachin Shah, à parts égales. Par conséquent, aucune personne ou entité ne contrôle seule BAM Partnership. BAM Partnership détient 85 120 actions de catégorie B, ce qui représente 100 % des actions de catégorie B.

Dans le cas où il y aurait un désaccord fondamental au sein de BAM Partnership (et jusqu'à ce que ce désaccord soit réglé), trois personnes se sont vu conférer le pouvoir de gouverner et de diriger les actes de BAM Partnership. Ces personnes sont des collègues d'affaires respectés et de longue date associés à la Société, et leurs remplaçants devront l'être également. À l'heure actuelle, ces personnes, qui ne font pas partie des partenaires, sont Marcel R. Coutu, Frank J. McKenna et Lord O'Donnell. Sur une base globale, MM. Coutu, McKenna et O'Donnell détiennent actuellement moins de 0,01 % des actions de catégorie A.

Actuels administrateurs et cadres dirigeants

En date du 4 mars 2024, les actuels administrateurs et cadres dirigeants de la Société, collectivement, détenaient ou contrôlaient, directement ou indirectement, environ 155,4 millions d'actions de catégorie A, ou exerçaient une emprise sur celles-ci, soit environ 9,4 % des actions émises et en circulation de la Société pour cette catégorie, ce qui comprend les actions détenues par les administrateurs et les cadres dirigeants de la Société en vertu de leurs droits de bénéficiaire proportionnels sur les actions de catégorie A détenues par PVI, du programme d'actions entières de la Société ainsi que de tous les autres titres échangeables contre des actions de catégorie A de la Société.

En ce qui a trait aux filiales de la Société, en date du 4 mars 2024, les actuels administrateurs et cadres dirigeants de la Société, collectivement, détenaient ou contrôlaient, directement ou indirectement, 577 808 parts de société en commandite de BBU, 275 158 actions échangeables de BBUC, 346 233 parts de société en commandite de BIP, 26 907 actions échangeables de BIPC, 33 893 parts de société en commandite de BEP et 8 473 actions échangeables de BEPC, ou exerçaient une emprise sur ces titres, soit moins de 1,0 % des titres émis et en circulation de chacune de ces catégories, respectivement. En outre, en date du 4 mars 2024, les actuels administrateurs et cadres dirigeants de la Société, collectivement, détenaient ou contrôlaient, directement ou indirectement, environ 34,7 millions d'actions de catégorie A du gestionnaire, ou exerçaient une emprise sur celles-ci, soit environ 8,4 % des actions de catégorie A du gestionnaire émises et en circulation.

MARCHÉ POUR LES TITRES

Les titres cotés en bourse de la Société qui sont actuellement émis et en circulation à la date de la présente notice annuelle sont inscrits sur les bourses suivantes sous les symboles indiqués ci-dessous :

Titre	Symbole	Bourse
Actions de catégorie A	BN	New York
	BN	Toronto
Actions privilégiées de catégorie A		
Série 2	BN.PR.B	Toronto
Série 4	BN.PR.C	Toronto
Série 13	BN.PR.K	Toronto
Série 17	BN.PR.M	Toronto
Série 18	BN.PR.N	Toronto
Série 24	BN.PR.R	Toronto
Série 26	BN.PR.T	Toronto
Série 28	BN.PR.X	Toronto
Série 30	BN.PR.Z	Toronto
Série 32	BN.PF.A	Toronto
Série 34	BN.PF.B	Toronto
Série 36	BN.PF.C	Toronto
Série 37	BN.PF.D	Toronto
Série 38	BN.PF.E	Toronto
Série 40	BN.PF.F	Toronto
Série 42	BN.PF.G	Toronto
Série 44	BN.PF.H	Toronto
Série 46	BN.PF.I	Toronto
Série 48	BN.PF.J	Toronto
Série 51	BN.PF.K	Toronto
Série 52	BN.PF.L	Toronto

L'annexe A jointe à la présente notice annuelle contient des renseignements sur le cours et le volume mensuels des titres cotés en bourse qui étaient en circulation à tout moment en 2023.

NOTATIONS ET LIQUIDITÉS

Le tableau qui suit présente les notations des titres de la Société en date de la présente notice annuelle.

	Standard & Poor's	Fitch	Moody's	DBRS
Papier commercial	A-1 ¹	F2	P-2	R-1 (faible)
Déventures et billets de premier rang	A-	A-	A3	A
Billets subordonnés	BBB	BBB	Baa2	BBB (élevée)
Actions privilégiées	BBB ²	BBB	Non noté	Pfd-2
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

Les notations sont importantes, car elles influent sur les coûts d'emprunt de la Société et sur sa capacité à réunir des capitaux. Une révision à la baisse des notations pourrait possiblement avoir des répercussions défavorables et réduire l'accès de la Société aux marchés financiers et accroître ses coûts d'emprunt. En vertu des modalités de nos divers accords de crédit et de nos autres documents de financement, nous sommes tenus de respecter un certain nombre de clauses restrictives financières habituelles et autres clauses restrictives; nous devons notamment maintenir des ratios de couverture du service de la dette et de levier financier, des couvertures d'assurance et, dans certaines circonstances, les notes attribuées. Ces clauses restrictives pourraient restreindre notre souplesse d'exploitation, et leur non-respect pourrait entraîner des cas de défaut aux termes des instruments qui régissent les emprunts applicables, même si nous nous sommes acquittés de nos obligations de paiement.

Les notations visent à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité du crédit d'une émission de titres. Chaque papier commercial, billet de premier rang et déventure, billet subordonné et action privilégiée de la Société est noté par S&P Global Ratings (« S&P »), par Fitch Ratings, Inc. (« Fitch ») et par DBRS Limited (« DBRS ») tandis que son papier commercial, ses billets de premier rang et ses déventures ainsi que ses billets subordonnés sont notés par Moody's Investors Service, Inc. (« Moody's »).

La Société a versé les honoraires liés à la notation habituels à S&P, à Fitch, à Moody's et à DBRS relativement à une partie ou à l'ensemble des notations mentionnées ci-dessus. De plus, la Société a déjà fait les versements habituels en ce qui concerne d'autres services fournis à la Société par S&P, Fitch, Moody's et DBRS au cours des deux dernières années.

Les notations mentionnées aux présentes pour les titres de la Société ne sont pas des recommandations relatives à l'achat, à la détention ou à la vente de ces titres ni ne constituent un avis sur le caractère approprié de leurs cours respectifs ou la pertinence d'un placement pour un investisseur en particulier. Rien ne garantit que ces notations demeureront en vigueur pour une période donnée ni qu'elles ne seront pas révisées ou retirées totalement à tout moment par S&P, Fitch, Moody's ou DBRS, ou par toutes ces agences si, à leur seule discrétion, elles déterminent que les circonstances le justifient.

Les notations de nos filiales cotées en bourse sont présentées dans les publications d'informations respectives de chacune de ces filiales, qui sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Le texte qui suit est une brève description des échelles de notation de chaque agence de notation.

S&P

S&P a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. S&P évalue le papier commercial, les déventures et billets de premier rang, les billets subordonnés et les actions privilégiées au moyen des notations allant de « AAA », qui représente la notation la plus élevée, à la notation « C », qui représente la notation la plus faible, « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Afin d'établir un classement relatif au sein de ces catégories de notation, S&P peut les modifier par l'ajout d'un plus « (+) » ou d'un moins « (-) ».

S&P peut modifier davantage ses notations en précisant la stabilité et la tendance future d'une note attribuée au moyen des termes « stable », « favorable », « défavorable » et « en développement ». Les perspectives accompagnant une notation évaluent la direction potentielle d'une notation de crédit à long terme sur le moyen terme (habituellement six mois à deux ans). Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de notation ou d'une intervention future de CreditWatch³.

S&P attribue également des notations de crédit en fonction d'une échelle nationale qui fournissent un avis quant à la solvabilité d'un débiteur ou à sa capacité globale de respecter des obligations financières spécifiques, par rapport à d'autres émetteurs et émissions dans un pays ou une région donné. L'échelle de notation nationale canadienne est entièrement établie par l'échelle de notation mondiale applicable et aucun autre critère d'analyse n'entre dans l'établissement des notations sur l'échelle nationale canadienne.

1. Le papier commercial de la Société a obtenu la notation A-1 (moyen) en fonction de l'échelle nationale canadienne de S&P, ce qui correspond à une notation de A-1 sur l'échelle mondiale de S&P.
2. Les actions privilégiées de la Société ont obtenu la notation P-2 en fonction de l'échelle nationale canadienne de S&P, ce qui correspond à une notation de BBB sur l'échelle mondiale de S&P.
3. CreditWatch souligne l'orientation potentielle d'une notation à court ou à long terme. Elle met l'accent sur les événements identifiables et les tendances à court terme qui pourraient faire en sorte que les notations soient placées sous une surveillance spéciale par S&P.

Les notations à court terme de S&P indiquent la solvabilité d'un débiteur à l'égard de ses obligations à court terme. La Société a un programme de papier commercial américain ainsi qu'un programme de papier commercial canadien. La notation A-1, fondée sur l'échelle mondiale de S&P, est attribuée au papier commercial de la Société. Une notation A-1 attribuée à une obligation à court terme est une notation dans la catégorie la plus élevée accordée par S&P. La capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de cette obligation est solide. La notation A-1 est la plus élevée des six catégories sur l'échelle de notation à court terme mondiale. Une notation attribuée au papier commercial canadien constitue une indication prospective de la capacité d'un débiteur de respecter les engagements financiers liés à un programme de papier commercial spécifique relativement au service de la dette et à la capacité de remboursement des autres débiteurs sur les marchés des capitaux canadiens à l'égard de leurs propres obligations financières. S&P a attribué au papier commercial de la Société la notation A-1 (moyen) selon l'échelle nationale canadienne à l'égard du papier commercial, soit l'équivalent d'une notation A-1 sur l'échelle mondiale S&P. La notation A-1 (moyen) est la deuxième plus élevée de huit catégories sur l'échelle nationale canadienne à l'égard du papier commercial.

Les notations de crédit attribuées par S&P aux titres à long terme sont fondées sur l'analyse des éléments suivants : la probabilité que les paiements soient effectués (la capacité et la volonté du débiteur de remplir ses engagements financiers relativement à une obligation conformément aux modalités de celle-ci); la nature et les dispositions de l'obligation financière; la protection offerte par l'obligation financière et le rang relatif de celle-ci en cas de faillite, de restructuration ou de tout autre arrangement en vertu des lois sur la faillite et des autres lois touchant les droits des créanciers. La notation A- est attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société. Une notation A- attribuée à une obligation est toutefois plus vulnérable aux effets défavorables résultant de changements de circonstances ou liés à la conjoncture économique que des obligations figurant dans les catégories de notation supérieures. Toutefois, la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation demeure solide. La notation A- est la sous-catégorie la moins élevée de la troisième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation de crédit attribuées par S&P aux émetteurs de titres à long terme.

Une notation de BBB a été attribuée aux billets subordonnés de la Société. Une notation de BBB attribuée à une obligation indique que les paramètres de protection sont adéquats. Toutefois, une conjoncture économique défavorable ou un changement de circonstances sont plus susceptibles d'affaiblir la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation. La notation BBB est la deuxième sous-catégorie sur les trois de la quatrième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation de crédit attribuées par S&P aux émetteurs de titres à long terme.

Une notation attribuée par S&P aux actions privilégiées sur l'échelle nationale canadienne constitue une indication prospective de la solvabilité d'un débiteur à l'égard d'une obligation spécifique relative à des actions privilégiées émises sur le marché canadien, relativement aux actions privilégiées émises par d'autres émetteurs sur le marché canadien. S&P a attribué aux actions privilégiées de la Société une notation de P-2 sur l'échelle nationale canadienne des actions privilégiées. La catégorie de notation P-2 est la deuxième en importance de huit catégories sur l'échelle canadienne des actions privilégiées. Sur l'échelle mondiale, S&P attribue aux actions privilégiées de la Société la notation BBB, qui correspond à une notation de P-2 sur l'échelle nationale canadienne pour les actions privilégiées. La notation BBB est la sous-catégorie médiane de la troisième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle mondiale de S&P à l'égard des actions privilégiées. Selon le système de notation de S&P, les titres notés « P-2 » présentent des paramètres de protection convenables. Toutefois, une conjoncture économique défavorable ou un changement de circonstances sont plus susceptibles d'affaiblir la capacité du débiteur de respecter ses engagements financiers à l'égard de l'obligation.

Fitch

Les notations de crédit de Fitch relatives aux émetteurs constituent une opinion quant à la capacité relative d'une entité de respecter ses engagements financiers, notamment les intérêts, les dividendes sur actions privilégiées, le remboursement du capital, les réclamations d'assurance ou les obligations des contreparties. Les notations de crédit relatives aux titres et aux obligations d'un émetteur peuvent comporter une attente en matière de recouvrement. Les investisseurs utilisent les notations de crédit à titre d'indications à l'égard de la probabilité de recevoir les sommes qui leur sont dues conformément aux modalités selon lesquelles ils ont investi. Les notations de crédit attribuées par l'agence englobent l'éventail complet des entités provenant des milieux des entreprises, des organisations financières souveraines, des banques, des assurances et des finances publiques (y compris les entités supranationales et sous-nationales) et les titres et autres obligations qu'elles émettent, ainsi que les titres de financement structuré adossés à des créances ou d'autres actifs financiers.

La notation d'un émetteur ou d'une obligation à court terme est toujours fondée sur la vulnérabilité à court terme aux cas de défaut de l'entité évaluée et a trait à la capacité de satisfaire aux obligations financières conformément à la documentation régissant l'obligation visée. Les notations à court terme sont attribuées aux obligations dont l'échéance initiale est considérée à « court terme » en fonction des conventions du marché. Cette échéance est typiquement de 13 mois pour les obligations d'entreprise, souveraines et structurées.

La notation F2 attribuée au papier commercial de la Société indique que cette dernière a une bonne capacité intrinsèque de paiement en temps opportun à l'égard des engagements financiers. La notation F2 est la deuxième plus élevée des cinq catégories de notation sur l'échelle de notation à court terme de Fitch.

Fitch évalue les obligations à long terme avec des notations allant de « AAA », qui représente la notation la plus élevée, à « C », qui représente la notation la plus faible, « RD » et « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Afin d'établir un classement relatif au sein de ces catégories de notation, Fitch peut les modifier par l'ajout d'un plus « (+) » ou d'un moins « (-) ». Fitch évalue les obligations à court terme avec des notations allant de « F1 », qui représente la notation la plus élevée, à « C », qui représente la notation la plus faible, « RD » et « D » représentant les émissions en défaut de paiement. Fitch modifie ses notations en précisant la perspective liée à une notation au moyen de termes comme « stable », « favorable », « en développement » et « défavorable ».

La notation A- attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société indique qu'elle comporte des attentes de faible risque de crédit. La capacité de paiement à l'égard des engagements financiers est considérée comme solide. Cette capacité peut, néanmoins, être plus vulnérable aux conditions commerciales ou économiques défavorables par rapport à ce qu'il adviendrait en cas de notations plus élevées. L'indicateur moins « (-) » désigne la notation la moins élevée de la troisième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Fitch.

La notation BBB attribuée aux billets subordonnés de la Société indique que les attentes de risque de crédit sont actuellement faibles. La capacité de paiement à l'égard des engagements financiers est considérée comme adéquate, mais des conditions commerciales ou économiques défavorables sont plus susceptibles de nuire à cette capacité. L'absence d'un indicateur signifie qu'il s'agit de la deuxième notation sur les trois de la quatrième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Fitch.

Moody's

Moody's a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. Les notations attribuées par Moody's, en fonction de ses échelles mondiales de notation à long terme et à court terme, constituent des indications prospectives des risques de crédit liés aux obligations financières émises par une société. Moody's attribue également des perspectives à l'égard des notations, qui constituent une opinion à l'égard de la direction potentielle de la notation sur le moyen terme. Une perspective « stable » indique que la notation est moins susceptible de changer sur le moyen terme.

Moody's évalue le papier commercial et les obligations à long terme au moyen de notations allant de « P-1 » et de « Aaa », respectivement, qui représentent les notations les plus élevées, à « NP » et à « C », respectivement, qui représentent les notations les plus faibles. Moody's attribue les indicateurs numériques 1, 2 et 3 à chaque catégorie d'évaluation générique, de Aa à Caa. L'indicateur 1 indique que l'obligation se classe dans la partie supérieure de la catégorie d'évaluation générique, l'indicateur 2 désigne un rang intermédiaire et l'indicateur 3 désigne un classement dans la partie inférieure de cette catégorie d'évaluation générique.

Des notations à court terme sont attribuées par Moody's aux obligations qui ont une échéance initiale de 13 mois ou moins, et elles reflètent la possibilité de défaut à l'égard de paiements convenus par contrat et la perte financière prévue en cas de défaut. La notation P-2 stable attribuée au papier commercial de la Société indique que la Société a une forte capacité de rembourser ses obligations à court terme. La notation P-2 est la deuxième en importance de quatre catégories sur l'échelle de notation à court terme de Moody's.

Des notations à long terme sont attribuées par Moody's aux émetteurs ou obligations qui ont une échéance initiale de un an ou plus, et elles reflètent la possibilité de défaut à l'égard de paiements convenus par contrat et la perte financière prévue en cas de défaut. La notation A3 stable attribuée à la dette de premier rang non garantie de la Société indique qu'elle est jugée de qualité supérieure-intermédiaire et qu'elle est assujettie à un risque de crédit faible. La notation A3 est située dans la partie inférieure de la troisième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Moody's.

La notation Baa2 stable attribuée aux billets subordonnés de la Société indique qu'ils sont jugés de qualité intermédiaire et sont assujettis à un risque de crédit modéré et qu'à ce titre, ils peuvent être dotés de certaines caractéristiques spéculatives. La notation Baa2 est une notation médiane de la quatrième plus élevée des neuf catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de Moody's.

DBRS

DBRS a recours à différentes échelles pour noter les titres d'emprunt à court terme, les titres d'emprunt à long terme et les actions privilégiées. Les notations de DBRS sont fondées sur des facteurs quantitatifs et qualitatifs pertinents pour l'émetteur et sur le rang des créances.

L'échelle de notation des titres de créance à court terme de DBRS vise à fournir une indication du risque que l'émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations financières à court terme en temps opportun. Les catégories de notation R-1 et R-2 contiennent également des sous-catégories « (élevée) », « (moyenne) » et « (faible) ». La notation R-1 (faible) attribuée au papier commercial de la Société indique une bonne cote de crédit et suggère que la capacité de paiement de la Société en ce qui a trait à ses obligations financières à court terme lorsqu'elles viennent à échéance est élevée. La solidité financière globale n'est pas aussi favorable que dans les catégories de notation plus élevées. Le débiteur pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation R-1 (faible) est la troisième plus élevée des dix catégories de l'échelle de notation des titres de créance à court terme utilisée par DBRS.

L'échelle de notation à long terme de DBRS vise à fournir une indication du risque de défaillance, soit le risque qu'un émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations financières conformément aux modalités d'une obligation émise. Toutes les catégories de notation autres que AAA et D contiennent des sous-catégories « (élevée) » et « (faible) ». La notation A attribuée aux débentures et billets de premier rang de la Société indique que leur qualité de crédit est bonne. La capacité de paiement des obligations financières est importante, mais la qualité du crédit est inférieure à la catégorie AA. Le débiteur pourrait être vulnérable à des événements futurs, mais les facteurs négatifs admissibles sont jugés gérables. La notation A est la troisième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme utilisée par DBRS. L'absence d'une désignation « (élevée) » ou « (faible) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie.

La notation BBB (élevée) attribuée aux billets subordonnés de la Société indique que leur qualité de crédit est adéquate. La capacité de paiement à l'égard des obligations financières est considérée comme acceptable. Le débiteur pourrait être vulnérable à des événements futurs. La notation BBB (élevée) est la sous-catégorie supérieure de la quatrième plus élevée des dix catégories de notation standard sur l'échelle de notation à long terme de DBRS.

L'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS est utilisée sur le marché boursier canadien et vise à donner une indication du risque qu'un emprunteur ne s'acquitte pas de toutes ses obligations dans les délais requis, tant au chapitre du versement de dividendes que du remboursement du capital. Chaque catégorie de notation est assortie d'une sous-catégorie « (élevée) » ou « (faible) ». La notation Pfd-2 attribuée aux actions privilégiées de la Société indique que les actions privilégiées ont généralement une bonne qualité de crédit. La protection des dividendes et du capital demeure élevée, mais le bénéfice, le bilan et les ratios de couverture ne sont pas aussi solides que ceux des sociétés affichant une notation de Pfd-1. En règle générale, les notations Pfd-2 sont attribuées aux sociétés dont les obligations de premier rang sont classées dans la catégorie A. La notation Pfd-2 est la deuxième plus élevée des six catégories de notation standard sur l'échelle de notation des actions privilégiées de DBRS. L'absence d'une désignation « (élevée) » ou « (faible) » indique que la notation se situe au milieu de la catégorie.

Les tendances en ce qui a trait à la notation fournissent une indication de l'opinion de DBRS relativement aux perspectives liées à la notation en question. La tendance « stable » indique que la notation est moins susceptible de changer par rapport à une notation assortie d'une tendance positive ou négative.

DIVIDENDES ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

Actions de catégorie A et de catégorie B

La déclaration et le versement de dividendes sur les actions de catégorie A et de catégorie B de la Société sont à la discrétion du conseil. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions de catégorie A et de catégorie B, à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Le conseil favorise une politique de versements de dividendes stables et constants, et étudie la possibilité d'augmenter les dividendes de temps à autre selon un taux fondé sur une portion du taux de croissance des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action. Des dividendes spéciaux peuvent aussi être déclarés de temps à autre pour donner suite aux mesures stratégiques de l'entreprise.

La Société s'est dotée d'un régime de réinvestissement des dividendes permettant aux porteurs inscrits d'actions de catégorie A qui sont résidents du Canada ou des États-Unis de recevoir leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises.

Les porteurs inscrits d'actions de catégorie A résidant aux États-Unis peuvent choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises à un prix correspondant au cours moyen pondéré en fonction du volume (en dollars américains) auquel les lots réguliers d'actions de catégorie A se négocient à la NYSE, lequel est basé sur le cours de clôture moyen durant chacun des cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de placement¹ pertinente auquel au moins un lot régulier d'actions de catégorie A a été négocié, tel qu'il a été publié par la NYSE.

Les porteurs inscrits d'actions de catégorie A résidant au Canada peuvent aussi choisir de toucher leurs dividendes sous forme d'actions de catégorie A nouvellement émises, à un prix égal au cours moyen pondéré en fonction du volume à la NYSE, multiplié par un facteur d'échange calculé selon le taux de change moyen quotidien présenté par la Banque du Canada pour les cinq jours qui précèdent immédiatement la date de placement pertinente.

Notre régime de réinvestissement des dividendes permet aux actionnaires actuellement inscrits de la Société, résidant aux États-Unis ou au Canada, d'augmenter leurs placements dans la Société sans avoir à verser de commission.

Actions privilégiées

La déclaration et le versement de dividendes sur les actions privilégiées de la Société sont à la discrétion du conseil. Des dividendes sont versés chaque trimestre sur les actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 13, 17, 18, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 37, 38, 40, 42, 44, 46 et 48 de la Société, normalement à la fin des mois de mars, de juin, de septembre et de décembre de chaque année. Des dividendes sont versés le 12^e jour de chaque mois sur les actions privilégiées de catégorie A, série 51, de la Société. Des dividendes sont versés le premier jour des mois de février, de mai, d'août et de novembre de chaque année sur les actions privilégiées de catégorie A, série 52, de la Société. À l'heure actuelle, les dividendes sur les actions privilégiées de la Société sont déclarés en dollars canadiens. Des renseignements additionnels sur les dividendes payables sur les actions privilégiées de la Société émises et en circulation sont présentés à l'annexe B de la présente notice annuelle.

1. La « date de placement » désigne chaque date de paiement des dividendes à laquelle les dividendes en trésorerie payés sur toutes les actions de catégorie A inscrites au nom d'un actionnaire, déduction faite des retenues d'impôt applicables, sont réinvestis.

Le tableau qui suit présente, de façon sommaire, les dividendes versés par action pour chacun des trois exercices clos les 31 décembre 2023, 2022 et 2021, pour chaque catégorie et chaque série de titres de la Société émis et en circulation au cours de 2023, et dans chaque cas libellés en dollars américains.

	<i>Distribution par titre</i>		
	2023	2022	2021
Par action de catégorie A et de catégorie B			
Régulière	0,28 \$	0,56 \$	0,52 \$
Spéciale ^{a)}	—	8,00	0,36
Par action privilégiée de catégorie A^{b)}			
Série 2	0,89	0,51	0,34
Série 4	0,89	0,51	0,34
Série 8 ^{c)}	—	0,75	0,47
Série 9 ^{c)}	—	0,58	0,55
Série 13	0,89	0,51	0,34
Série 15 ^{d)}	—	0,45	0,12
Série 17	0,88	0,91	0,95
Série 18	0,88	0,91	0,95
Série 24	0,60	0,62	0,62
Série 25 ^{e)}	—	—	0,24
Série 26	0,71	0,72	0,69
Série 28	0,85	0,70	0,54
Série 30	1,13	0,90	0,93
Série 32	1,02	0,97	1,01
Série 34	0,82	0,85	0,89
Série 36	0,90	0,93	0,97
Série 37	0,91	0,94	0,98
Série 38	0,66	0,69	0,71
Série 40	0,75	0,77	0,80
Série 42	0,60	0,63	0,71
Série 44	0,93	0,96	1,00
Série 46	1,00	1,01	0,96
Série 48	1,15	0,91	0,95
Série 51 ^{f)}	1,12	—	—
Série 52 ^{f)}	0,45	—	—

a) Distribution de une action de catégorie A et de une action de catégorie B du gestionnaire pour chaque tranche de quatre actions de catégorie A et actions de catégorie B de la Société détenues à la fermeture des bureaux le 2 décembre 2022, évaluée en fonction du cours de l'action de 32,00 \$ par action du gestionnaire à la date de la distribution spéciale de l'entreprise de gestion d'actifs. Distribution de une action à droit de vote restreint échangeable de catégorie A de Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. (maintenant Brookfield Reinsurance Ltd.) pour chaque tranche de 145 actions de catégorie A et actions de catégorie B de la Société détenues à la fermeture des bureaux le 18 juin 2021.

b) Les dividendes sur ces actions privilégiées sont déclarés en dollars canadiens et sont libellés dans le présent tableau en dollars américains, la conversion étant faite à l'aide du taux de change trimestriel moyen de Bloomberg.

c) Toutes les actions privilégiées de catégorie A, séries 8 et 9, émises et en circulation ont été annulées dans le cadre de l'arrangement.

d) Au 31 mars 2023, toutes les actions privilégiées de catégorie A, série 15, émises et en circulation avaient été intégralement rachetées et annulées.

e) Les actions de série 25 ont été converties en actions de série 24 au 30 juin 2021.

f) Les actions privilégiées de catégorie A, séries 51 et 52, ont été émises dans le cadre de l'arrangement.

Les documents d'information émis à l'intention du public des filiales de la Société qui sont cotées en bourse contiennent des renseignements concernant les dividendes et la politique en matière de dividendes de ces filiales, lesquels sont disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le sommaire suivant donne un aperçu des composantes du capital social de la Société. L'annexe B jointe à la présente notice annuelle contient des renseignements sommaires supplémentaires concernant les modalités se rattachant à chaque catégorie de titres autorisés par la Société. Les lecteurs devraient aussi prendre connaissance des statuts de la Société pour obtenir une description détaillée des modalités relatives à son capital social. On peut trouver ces statuts sur notre site Web à l'adresse www.bn.brookfield.com, sous Investors/Brookfield Corporation/Corporate Governance, et ils sont déposés sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Au 4 mars 2024, le capital social autorisé de la Société était composé des éléments suivants :

- a) un nombre illimité d'actions privilégiées désignées comme les actions privilégiées de catégorie A, pouvant être émises en série :
- la deuxième série étant constituée de 10 220 175 actions privilégiées de catégorie A, série 2;
 - la quatrième série étant constituée de 3 983 910 actions privilégiées de catégorie A, série 4;
 - la sixième série étant constituée de 111 633 actions privilégiées de catégorie A, série 6;
 - la treizième série étant constituée de 8 792 596 actions privilégiées de catégorie A, série 13;
 - la dix-septième série étant constituée de 7 840 204 actions privilégiées de catégorie A, série 17;
 - la dix-huitième série étant constituée de 8 881 088 actions privilégiées de catégorie A, série 18;
 - la vingt-quatrième série étant constituée de 10 812 027 actions privilégiées de catégorie A, série 24;
 - la vingt-cinquième série étant constituée de 10 996 000 actions privilégiées de catégorie A, série 25;
 - la vingt-sixième série étant constituée de 9 770 928 actions privilégiées de catégorie A, série 26;
 - la vingt-septième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 27;
 - la vingt-huitième série étant constituée de 9 723 927 actions privilégiées de catégorie A, série 28;
 - la vingt-neuvième série étant constituée de 9 890 000 actions privilégiées de catégorie A, série 29;
 - la trentième série étant constituée de 9 787 090 actions privilégiées de catégorie A, série 30;
 - la trente et unième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 31;
 - la trente-deuxième série étant constituée de 11 750 299 actions privilégiées de catégorie A, série 32;
 - la trente-troisième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 33;
 - la trente-quatrième série étant constituée de 9 876 735 actions privilégiées de catégorie A, série 34;
 - la trente-cinquième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 35;
 - la trente-sixième série étant constituée de 7 842 909 actions privilégiées de catégorie A, série 36;
 - la trente-septième série étant constituée de 7 830 091 actions privilégiées de catégorie A, série 37;
 - la trente-huitième série étant constituée de 7 906 132 actions privilégiées de catégorie A, série 38;
 - la trente-neuvième série étant constituée de 8 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 39;
 - la quarantième série étant constituée de 11 841 025 actions privilégiées de catégorie A, série 40;
 - la quarante et unième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 41;
 - la quarante-deuxième série étant constituée de 11 887 500 actions privilégiées de catégorie A, série 42;
 - la quarante-troisième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 43;
 - la quarante-quatrième série étant constituée de 9 831 929 actions privilégiées de catégorie A, série 44;
 - la quarante-cinquième série étant constituée de 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 45;
 - la quarante-sixième série étant constituée de 11 740 797 actions privilégiées de catégorie A, série 46;
 - la quarante-septième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 47;
 - la quarante-huitième série étant constituée de 11 885 972 actions privilégiées de catégorie A, série 48;

- la quarante-neuvième série étant constituée de 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 49;
 - la cinquantième série étant constituée d'un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A, série 50;
 - la cinquante et unième série étant constituée de 4 500 000 actions privilégiées de catégorie A, série 51;
 - la cinquante-deuxième série étant constituée de 4 500 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 52;
- b) un nombre illimité d'actions privilégiées désignées comme les actions privilégiées de catégorie AA, pouvant être émises en série, dont aucune série n'a été créée ou émise;
- c) un nombre illimité d'actions de catégorie A;
- d) 85 120 actions de catégorie B.

Au 4 mars 2024, les actions suivantes de la Société étaient émises et en circulation : 10 220 175 actions privilégiées de catégorie A, série 2; 3 983 910 actions privilégiées de catégorie A, série 4; 8 792 596 actions privilégiées de catégorie A, série 13; 7 840 204 actions privilégiées de catégorie A, série 17; 7 681 088 actions privilégiées de catégorie A, série 18; 10 808 027 actions privilégiées de catégorie A, série 24; 9 770 928 actions privilégiées de catégorie A, série 26; 9 233 927 actions privilégiées de catégorie A, série 28; 9 787 090 actions privilégiées de catégorie A, série 30; 11 750 299 actions privilégiées de catégorie A, série 32; 9 876 735 actions privilégiées de catégorie A, série 34; 7 842 909 actions privilégiées de catégorie A, série 36; 7 830 091 actions privilégiées de catégorie A, série 37; 7 906 132 actions privilégiées de catégorie A, série 38; 11 841 025 actions privilégiées de catégorie A, série 40; 11 887 500 actions privilégiées de catégorie A, série 42; 9 831 929 actions privilégiées de catégorie A, série 44; 11 740 797 actions privilégiées de catégorie A, série 46; 11 885 972 actions privilégiées de catégorie A, série 48; 3 320 486 actions privilégiées de catégorie A, série 51; 1 177 580 actions privilégiées de catégorie A, série 52; 1 640 703 035 actions de catégorie A; 85 120 actions de catégorie B.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société est Compagnie Trust TSX (auparavant appelée Société de fiducie AST [Canada]) dont le principal établissement est situé à Toronto, en Ontario, au Canada. Compagnie Trust TSX maintient les registres pour le transfert des titres de capitaux propres de la Société cotés en bourse à ses bureaux à Toronto, en Ontario, à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, au Canada. Le coagent des transferts de la Société aux États-Unis est Equiniti Trust Company, LLC (auparavant American Stock Transfer & Trust Company, LLC), qui est chargé du transfert des actions de catégorie A depuis son établissement principal situé à Brooklyn, New York.

CONTRATS SIGNIFICATIFS

Outre les contrats conclus dans le cours ordinaire des activités, les seuls contrats significatifs qui ont été conclus par la Société ou par les sociétés préexistantes, au cours du plus récent exercice financier clos, ou qui ont été conclus avant le plus récent exercice financier clos et qui sont encore en vigueur, ou qu'on prévoit conclure sont les suivants :

- la convention de fiducie dont il est question à la rubrique « Principaux porteurs d'actions à droit de vote », à la page 8 de la circulaire de la Société déposée sur SEDAR+ le 9 mai 2023 (la « circulaire de 2023 »), laquelle a été intégrée par renvoi dans cette notice annuelle;
- la convention régissant les questions fiscales décrite ci-dessous.

Un exemplaire de ces documents a été déposé sur SEDAR+ en tant que contrats significatifs et est disponible au www.sedarplus.ca.

Convention régissant les questions fiscales

Dans le cadre de l'arrangement, la Société, le gestionnaire et la société de gestion d'actifs ont conclu la convention régissant les questions fiscales qui régit les droits respectifs et les obligations respectives de chaque partie à l'égard de la répartition des obligations fiscales, de la préparation et de la production des déclarations de revenus, du paiement des impôts, de la direction des contestations fiscales et d'autres questions sur les impôts.

Engagements

La convention régissant les questions fiscales comprend certains engagements habituels quant à la production des déclarations de revenus, au paiement des impôts, à la coopération, à l'entraide, à la conservation des documents et à certaines questions en matière d'administration et de procédure qui touchent les impôts. En règle générale, la convention régissant les questions fiscales prévoit que la partie qui est chargée de produire des documents et d'effectuer des paiements des impôts aux termes de la loi applicable est la partie chargée de la préparation et de la production de ces déclarations de revenus. De plus, la convention régissant les questions fiscales attribue la responsabilité au chapitre des questions fiscales administratives, comme la conservation de documents et la direction et la conduite d'audits, d'examen ou d'autres procédures semblables fiscales. La partie chargée de la préparation et la production d'une déclaration de revenus donnée a, en règle générale, le pouvoir de mener les contestations fiscales liées à la déclaration de revenus en cause, sous réserve de certaines dispositions en matière d'avis, d'aide et de coopération dans la mesure où la résolution de cette contestation fiscale peut avoir une incidence sur l'obligation fiscale de l'autre partie.

La convention régissant les questions fiscales renferme également certains engagements qui, pour la période se clôturant le 9 décembre 2024, peuvent interdire, sauf dans certaines circonstances précises, aux parties de prendre ou de ne pas prendre certaines mesures qui feront en sorte que les transactions préliminaires conclues dans le cadre de la restructuration des activités de la Société effectuée pour faciliter l'arrangement, l'arrangement ou toute transaction envisagée dans le cadre de la convention d'arrangement daté du 23 septembre 2022 intervenue entre la Société, le gestionnaire, la société de gestion d'actifs et 2451634 Alberta Inc. parallèlement à l'arrangement soient imposés d'une façon qui est incompatible avec ce qui est prévu dans les avis fiscaux canadiens et américains émis relativement à l'arrangement. Il se peut que les restrictions qui précèdent limitent pendant un certain temps la capacité de la Société, du gestionnaire et des entités exerçant les activités de gestion d'actifs de réaliser certaines transactions stratégiques ou d'autres transactions; cependant, ces restrictions sont conçues en vue de maintenir le traitement fiscal fédéral canadien et américain de l'arrangement.

Indemnisation

Aux termes de la convention régissant les questions fiscales, chaque partie convient d'indemniser et de dégager de toute responsabilité les autres parties et leurs représentants à l'égard de toute perte subie par les autres parties en raison de la violation de tout engagement pris par la partie indemnisante aux termes de la convention régissant les questions fiscales.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., le cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant de la Société, est indépendant de la Société au sens des règles de conduite professionnelle des comptables professionnels agréés de l'Ontario et au sens de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, dans sa version modifiée, et des règles et règlements applicables adoptés aux termes de celle-ci par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et le Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Les bureaux de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. sont situés au 8 Adelaide Street West, Toronto (Ontario) M5H 0A9.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT

Responsabilités du comité d'audit

Le conseil a établi un comité d'audit qui est responsable de suivre de près les systèmes et procédures de la Société en matière d'information financière et aux fins des contrôles internes, de passer en revue tous les documents devant être divulgués dans le public qui contiennent des renseignements de nature financière, et de surveiller le rendement des auditeurs externes et internes de la Société. Les responsabilités du comité d'audit sont énoncées dans une charte écrite que le conseil passe en revue et approuve annuellement. La charte actuelle du comité d'audit est présentée dans son intégrité à l'annexe C jointe à la présente notice annuelle.

Composition du comité d'audit

En date de la présente notice annuelle, le comité d'audit était composé des trois administrateurs suivants : Angela F. Braly, Rafael Miranda et Janice Fukakusa, qui est la présidente du comité d'audit. Le conseil a établi que tous ces administrateurs sont indépendants et possèdent des connaissances financières et que M^{me} Fukakusa est admissible en tant qu'« experte financière désignée ». M^{me} Braly possède une vaste expérience au sein de la haute direction d'une société ouverte, ayant occupé le poste de présidente du conseil d'administration, présidente et chef de la direction de WellPoint, Inc., une société de régimes de soins de santé maintenant connue sous la dénomination d'Elevance Health, Inc. M^{me} Braly a été présidente du conseil d'administration de WellPoint, Inc. de 2010 à 2012 et présidente et chef de la direction de 2007 à 2012. M^{me} Fukakusa est l'ancienne chef de l'administration et chef des finances de la Banque Royale du Canada, un poste qu'elle a occupé pendant environ dix ans. M. Miranda est un ancien chef de la direction d'Endesa, S.A., la plus importante société de services publics d'électricité en Espagne. Il est président du conseil d'administration d'Acerinox, S.A., un conglomérat de producteurs d'acier inoxydable basé en Espagne.

En plus de siéger au comité d'audit, M^{me} Fukakusa est actuellement membre des comités d'audit de trois autres sociétés ouvertes. Le conseil a conclu positivement que le fait de siéger simultanément aux comités d'audit des trois autres sociétés ouvertes n'empêche pas M^{me} Fukakusa de s'acquitter efficacement de ses responsabilités à titre de membre du comité d'audit.

Des renseignements supplémentaires sur les membres du comité d'audit sont fournis dans la circulaire de 2023 de la Société.

Principaux services et honoraires comptables

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., conjointement avec les cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et leurs sociétés affiliées respectives (collectivement, « Deloitte »), est le principal auditeur externe de la Société et de ses principales filiales consolidées qui sont des émetteurs assujettis (autres que BEP et BEPC). Le tableau qui suit présente des renseignements concernant l'ensemble des honoraires facturés à la Société et à ses filiales consolidées pour les services professionnels rendus par Deloitte au cours de 2023 et de 2022.

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2023			2022		
	Brookfield	Filiales de Brookfield	Total	Brookfield	Filiales de Brookfield	Total
Honoraires d'audit	2,3 \$	76,8 \$	79,1 \$	2,6 \$	45,0 \$	47,6 \$
Honoraires liés à l'audit	—	30,6	30,6	—	59,2	59,2
Honoraires liés à la fiscalité	—	7,1	7,1	—	3,7	3,7
Tous les autres honoraires	—	0,7	0,7	—	0,5	0,5
Total	2,3 \$	115,2 \$	117,5 \$	2,6 \$	108,4 \$	111,0 \$

Honoraires d'audit. Les honoraires d'audit comprennent les honoraires pour des services qui seraient normalement fournis par les auditeurs externes dans le cadre de l'audit légal de la Société, y compris les honoraires pour les services nécessaires pour effectuer un audit ou un examen conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Cette catégorie comprend également les services qui, en règle générale, ne peuvent être fournis de façon raisonnable que par les auditeurs externes, notamment les lettres de confort et les consentements relatifs à certains documents déposés auprès des organismes de réglementation en matière de valeurs mobilières.

Honoraires liés à l'audit. Les honoraires liés à l'audit s'appliquent aux autres audits légaux, aux services d'expression d'assurance et aux services connexes, tels que les services de contrôle diligent qui sont habituellement fournis par les auditeurs externes. Ces services comprennent notamment : les audits légaux de nos filiales, les audits des régimes d'avantages du personnel, les consultations et les audits comptables dans le cadre d'acquisitions, les services d'attestation qui ne sont pas exigés par les règlements ou la loi et la consultation concernant les normes d'information financière et de comptabilité financière.

Honoraires liés à la fiscalité. Les honoraires pour services fiscaux se rapportent principalement à la préparation des déclarations fiscales et aux services de conseils en fiscalité.

Tous les autres honoraires. Parmi les autres honoraires, on retrouve certains services de consultation et de services-conseils admissibles.

Politiques et procédures en matière d'approbations préalables

Le comité d'audit a adopté une politique d'approbation préalable de services d'audit et autres que d'audit (la « politique d'audit ») qui régit la prestation de services par son auditeur externe, à l'heure actuelle Deloitte. La politique d'audit exige que le comité d'audit donne son approbation préalable à tous les services d'audit, les services liés à l'audit, les services de fiscalité et les services autres que d'audit autorisés. Cette politique mentionne également un nombre de services qui ne peuvent pas être fournis par l'auditeur externe de la Société, notamment tous les services qu'un auditeur externe ne peut fournir en vertu de la loi.

En vertu de la politique d'audit, tous les services autorisés devant être fournis par les auditeurs externes doivent être approuvés au préalable par le comité d'audit ou par un membre désigné du comité d'audit. Toute approbation préalable accordée par un membre désigné doit être signalée au comité d'audit à sa prochaine réunion prévue.

Le comité d'audit peut déléguer son autorité et ses responsabilités en matière d'approbation préalable au comité d'audit de toute filiale consolidée de la Société quant aux services qui doivent être fournis à cette filiale, à condition que les membres du comité d'audit de cette filiale soient indépendants de la Société et de sa direction, et que cette filiale adopte des politiques et des procédures en matière d'approbation préalable qui sont essentiellement semblables à celles de la Société.

En vertu de la politique d'audit, le comité d'audit a établi un seuil d'honoraires pour les services autorisés au préalable, selon lequel le total des honoraires versés à l'auditeur externe pour des services autorisés au préalable ne doit pas excéder de plus de 25 % les honoraires d'audit prévus pour la Société et ses filiales pour l'exercice précédent. Chaque trimestre, l'auditeur externe fournit au comité d'audit un rapport présentant les services d'audit, les services liés à l'audit, les services de fiscalité et les services autres que d'audit fournis au cours du trimestre considéré, ainsi que les honoraires réels engagés, aux fins de la ratification par le comité d'audit.

Aucun des honoraires mentionnés dans la présente notice annuelle à la sous-rubrique « Principaux honoraires et services comptables » n'était assujéti à l'exception de minimis concernant l'approbation préalable du comité d'audit qui est prévue au sous-alinéa (c)(7)(i)(C) de la règle dite Rule 2-01 du règlement dit Regulation S-X.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

D'autres renseignements sur la Société, y compris des renseignements sur la rémunération des administrateurs et des cadres dirigeants et leur endettement, les principaux porteurs des titres de la Société et des titres autorisés aux fins d'émission en vertu des régimes de rémunération sous forme de titres de participation, figurent dans la circulaire de 2023 de la Société.

Des renseignements financiers additionnels concernant la Société sont fournis dans les états financiers consolidés de la Société et son rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que des renseignements additionnels concernant la Société, qui peuvent tous être obtenus sur notre site Web à l'adresse www.bn.brookfield.com et sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov/edgar.

ANNEXE A

INFORMATIONS BOURSIÈRES CONCERNANT LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ COTÉS EN BOURSE

Les tableaux suivants présentent des informations boursières pour 2023 concernant les titres de la Société cotés en bourse qui étaient en circulation à tout moment en 2023, lesquels sont ou étaient tous inscrits à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX »), selon l'information fournie par la TSX et, dans le cas des actions à droit de vote restreint de catégorie A de la Société, l'information fournie par la Bourse de New York (la « NYSE »).

Période 2023	Actions à droit de vote restreint de catégorie A (TSX : BN)				Actions à droit de vote restreint de catégorie A (NYSE : BN)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées ^{a)}	Prix par action (\$ US)			Volume d'actions transigées ^{b)}
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	50,49	42,60	47,36	28 971 411	37,95	31,18	35,27	34 330 030
Février	51,50	45,28	48,19	34 864 802	38,48	33,18	35,83	55 989 870
Mars	46,70	38,92	42,13	59 872 047	34,31	28,25	30,80	86 675 530
Avril	45,31	41,85	43,55	29 269 587	33,46	30,90	32,32	34 195 185
Mai	43,97	40,47	41,89	35 008 194	32,45	29,85	31,00	51 897 038
Juin	44,69	40,50	42,74	46 736 667	33,78	29,92	32,13	43 188 630
Juillet	47,33	42,36	45,25	26 080 313	35,98	31,82	34,25	42 352 987
Août	46,71	42,89	44,90	38 961 785	34,81	31,65	33,29	52 860 459
Septembre	48,95	42,24	45,91	38 320 713	36,22	31,13	33,90	48 345 042
Octobre	45,41	40,07	42,44	29 241 723	33,44	28,84	30,94	87 587 310
Novembre	48,63	40,43	45,88	32 691 170	35,83	29,20	33,45	53 348 448
Décembre	54,21	47,32	50,98	33 030 222	41,05	34,97	38,10	41 216 267

a) Le volume d'actions transigées ne désigne que le volume d'actions transigées à la TSX.

b) Le volume d'actions transigées ne désigne que le volume d'actions transigées à la NYSE.

Période 2023	Actions privilégiées de catégorie A, série 2 (TSX : BN.PR.B)				Actions privilégiées de catégorie A, série 4 (TSX : BN.PR.C)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	13,59	12,76	13,19	141 992	13,49	12,85	13,22	88 042
Février	13,58	13,25	13,44	68 144	13,50	13,31	13,44	26 424
Mars	13,58	12,12	12,83	168 347	13,45	12,25	12,83	46 798
Avril	12,58	11,92	12,17	100 797	12,55	11,94	12,11	93 761
Mai	12,01	10,71	11,48	98 416	11,99	11,11	11,52	29 955
Juin	11,78	11,00	11,39	74 939	11,70	11,06	11,39	47 957
Juillet	12,12	11,35	11,64	119 797	11,91	11,35	11,56	47 876
Août	11,91	11,35	11,55	143 778	11,85	11,36	11,60	122 900
Septembre	11,57	11,11	11,32	117 580	11,50	11,15	11,31	42 186
Octobre	11,50	10,43	11,08	143 977	11,45	10,46	11,04	82 438
Novembre	11,49	10,50	10,89	100 782	11,49	10,50	10,85	44 703
Décembre	11,54	10,91	11,28	129 751	11,45	10,82	11,22	66 205

Actions privilégiées de catégorie A, série 13
(TSX : BN.PR.K)

Actions privilégiées de catégorie A, série 17
(TSX : BN.PR.M)

Période 2023	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	13,69	12,87	13,24	201 509	19,75	17,81	19,05	81 537
Février	13,67	13,42	13,54	126 378	19,70	18,81	19,27	63 462
Mars	13,58	12,42	12,96	266 793	19,00	17,93	18,51	47 165
Avril	12,68	12,00	12,18	42 371	18,83	18,41	18,57	67 218
Mai	12,69	11,11	11,60	31 688	18,68	17,01	18,07	52 149
Juin	11,60	11,11	11,41	60 542	17,86	17,03	17,38	44 255
Juillet	11,97	11,12	11,53	375 642	17,94	17,26	17,47	69 899
Août	11,89	11,33	11,55	364 533	17,51	16,30	17,00	55 203
Septembre	11,88	11,11	11,30	59 900	17,27	16,30	16,70	66 974
Octobre	11,44	10,44	10,99	86 454	16,51	15,10	15,95	109 791
Novembre	11,38	10,55	10,81	99 305	17,25	15,46	16,37	66 639
Décembre	11,74	10,79	11,23	129 772	17,20	16,50	16,79	126 712

Actions privilégiées de catégorie A, série 18
(TSX : BN.PR.N)

Actions privilégiées de catégorie A, série 24
(TSX : BN.PR.R)

Période 2023	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	19,69	17,78	19,02	239 037	15,38	13,88	14,90	64 402
Février	19,57	18,75	19,20	66 333	15,65	14,75	15,14	68 600
Mars	18,95	18,01	18,47	61 950	14,96	13,45	14,05	134 250
Avril	18,73	18,39	18,52	75 781	13,89	13,38	13,69	51 335
Mai	18,52	17,12	18,07	39 660	13,60	12,44	13,16	85 483
Juin	17,77	17,02	17,32	52 480	13,31	12,70	13,10	182 663
Juillet	17,76	17,07	17,38	44 664	14,52	13,00	13,69	184 465
Août	17,48	16,18	16,97	99 333	14,11	12,80	13,36	116 369
Septembre	17,12	16,03	16,60	79 188	13,40	12,70	12,94	91 475
Octobre	16,40	15,08	15,89	89 132	13,00	11,77	12,60	154 491
Novembre	17,10	15,30	16,21	276 500	13,76	12,17	12,89	145 967
Décembre	17,11	16,33	16,73	198 540	14,38	13,68	13,97	116 813

Période 2023	Actions privilégiées de catégorie A, série 26 (TSX : BN.PR.T)				Actions privilégiées de catégorie A, série 28 (TSX : BN.PR.X)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	15,65	14,37	15,23	158 810	16,52	15,69	16,27	179 580
Février	16,01	15,21	15,60	101 766	17,25	16,19	16,64	32 795
Mars	15,62	13,74	13,48	91 349	16,50	14,25	15,17	96 257
Avril	14,26	13,66	14,01	75 072	15,11	14,28	14,73	61 191
Mai	13,91	12,74	13,48	188 877	14,69	13,52	14,17	104 413
Juin	13,80	13,00	13,59	106 238	14,50	13,83	14,12	63 771
Juillet	14,54	13,55	14,02	59 425	15,20	14,16	14,58	59 641
Août	14,37	13,11	13,63	330 277	15,00	13,30	14,06	205 728
Septembre	13,79	12,66	13,04	104 439	13,96	12,75	13,26	93 228
Octobre	13,13	11,85	12,71	134 627	13,33	12,05	12,70	101 984
Novembre	14,01	12,26	13,03	117 492	14,25	12,36	13,37	130 107
Décembre	14,52	13,80	14,17	87 054	14,81	14,00	14,45	157 282

Période 2023	Actions privilégiées de catégorie A, série 30 (TSX : BN.PR.Z)				Actions privilégiées de catégorie A, série 32 (TSX : BN.PF.A)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	22,40	21,09	22,00	109 039	20,27	18,31	19,73	79 822
Février	22,44	21,26	22,01	87 364	21,65	19,96	20,89	98 131
Mars	21,60	19,20	20,41	248 304	21,51	18,30	19,88	141 897
Avril	20,27	19,35	19,84	73 905	19,25	18,10	18,67	140 697
Mai	19,86	18,55	19,17	160 644	18,75	17,25	17,93	93 755
Juin	19,61	18,70	19,24	65 644	19,47	17,61	18,96	166 394
Juillet	19,25	18,76	19,04	128 659	20,98	19,25	20,08	111 816
Août	19,00	17,26	18,19	177 167	20,85	19,01	19,94	248 359
Septembre	17,99	17,11	17,57	151 815	19,99	18,69	19,41	108 411
Octobre	17,19	16,08	16,66	139 102	18,83	18,02	18,41	288 739
Novembre	18,38	16,29	17,52	188 755	20,46	18,45	19,55	184 372
Décembre	18,59	17,80	18,30	192 162	20,79	19,90	20,31	133 679

Actions privilégiées de catégorie A, série 34
(TSX : BN.PF.B)

Actions privilégiées de catégorie A, série 36
(TSX : BN.PF.C)

Période 2023	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	18,06	16,34	17,62	53 402	20,20	18,25	19,46	96 711
Février	18,55	17,50	17,99	135 985	20,20	19,30	19,82	38 958
Mars	18,60	16,04	17,22	85 253	19,68	18,25	18,93	49 019
Avril	16,85	16,07	16,43	77 629	19,29	18,76	18,99	91 377
Mai	16,67	15,26	16,06	135 308	19,00	17,30	18,44	39 319
Juin	16,71	15,56	16,26	155 701	18,00	17,03	17,52	53 650
Juillet	17,15	16,30	16,65	280 503	18,00	17,43	17,58	43 851
Août	17,25	15,97	16,73	243 470	17,70	16,33	17,08	60 063
Septembre	17,15	16,14	16,53	97 009	17,35	16,49	16,86	88 544
Octobre	17,23	16,50	16,87	199 127	16,79	15,43	16,25	79 786
Novembre	18,15	16,83	17,48	195 504	17,29	15,63	16,57	108 175
Décembre	18,25	16,86	17,37	154 483	17,30	16,50	16,91	103 076

Actions privilégiées de catégorie A, série 37
(TSX : BN.PF.D)

Actions privilégiées de catégorie A, série 38
(TSX : BN.PF.E)

Période 2023	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	20,35	18,27	19,58	172 809	16,40	14,91	15,91	15 970
Février	20,23	19,35	19,86	52 367	16,50	15,92	16,27	35 296
Mars	19,49	18,70	19,03	128 230	16,21	14,30	15,06	39 673
Avril	19,43	19,11	19,23	64 961	14,50	13,79	14,22	374 832
Mai	19,69	17,52	18,76	66 943	15,24	13,57	14,37	135 377
Juin	18,16	17,35	17,71	45 481	14,66	13,89	14,43	34 034
Juillet	18,04	17,50	17,77	95 974	15,30	14,50	14,77	71 089
Août	17,91	16,59	17,23	93 005	15,31	13,83	14,58	262 976
Septembre	17,64	16,74	17,04	77 226	14,50	13,80	14,16	66 345
Octobre	16,90	15,61	16,35	77 393	14,39	13,37	14,05	194 670
Novembre	17,50	15,85	16,77	65 658	15,22	13,45	14,35	105 942
Décembre	17,50	16,81	17,15	77 040	15,95	14,75	15,24	102 978

Période 2023	Actions privilégiées de catégorie A, série 40 (TSX : BN.PF.F)				Actions privilégiées de catégorie A, série 42 (TSX : BN.PF.G)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	17,99	16,75	17,65	125 346	16,95	15,41	16,47	88 097
Février	18,40	17,70	18,12	107 737	17,14	16,55	16,95	71 516
Mars	17,81	15,98	16,88	67 623	16,79	14,65	15,57	101 650
Avril	17,39	16,20	16,51	87 572	15,27	14,61	14,87	70 939
Mai	16,56	15,11	16,03	48 383	15,25	13,98	14,71	130 057
Juin	16,19	15,65	15,92	217 143	14,99	14,11	14,66	127 047
Juillet	16,39	15,78	16,02	220 183	15,55	14,66	14,97	157 213
Août	16,73	15,50	16,01	665 917	15,39	14,15	14,93	222 993
Septembre	16,65	15,69	16,19	164 054	14,85	14,07	14,45	225 534
Octobre	16,69	15,25	16,25	132 956	14,70	13,45	14,30	219 201
Novembre	17,37	15,37	16,16	139 805	15,66	13,50	14,45	268 650
Décembre	17,68	16,66	17,08	281 283	16,74	15,55	16,11	227 616

Période 2023	Actions privilégiées de catégorie A, série 44 (TSX : BN.PF.H)				Actions privilégiées de catégorie A, série 46 (TSX : BN.PF.I)			
	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	24,75	23,23	24,04	88 693	23,73	22,50	23,05	51 710
Février	24,20	23,61	23,85	82 028	23,50	22,63	23,06	88 704
Mars	23,86	21,55	22,70	148 212	22,79	20,15	21,37	217 917
Avril	22,00	20,40	21,30	57 071	20,40	19,48	19,97	118 704
Mai	20,97	20,05	20,63	150 059	20,25	19,41	19,88	152 500
Juin	20,97	19,50	20,17	141 758	20,00	19,00	19,42	86 548
Juillet	20,38	18,85	19,75	217 762	20,21	18,57	19,31	151 395
Août	20,55	18,22	19,64	142 331	20,14	18,00	18,88	176 103
Septembre	19,85	18,75	19,33	130 723	18,94	17,60	18,17	139 506
Octobre	19,20	18,30	18,82	122 748	17,80	16,37	17,21	246 711
Novembre	21,13	18,65	19,75	157 627	18,71	16,78	17,71	204 492
Décembre	20,75	19,51	20,15	244 468	19,63	18,60	19,05	225 728

Actions privilégiées de catégorie A, série 48
(TSX : BN.PF.J)

Actions privilégiées de catégorie A, série 51
(TSX : BN.PF.K)

Période 2023	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne		Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	23,75	22,74	23,34	310 726	16,60	15,75	16,15	45 946
Février	23,80	23,06	23,44	100 787	16,11	15,77	16,00	27 484
Mars	23,63	21,50	22,73	118 786	15,99	15,20	15,64	33 450
Avril	22,55	21,36	22,04	129 109	15,50	15,10	15,19	17 268
Mai	22,24	20,55	21,60	137 859	15,37	14,70	14,94	103 408
Juin	21,76	20,16	20,93	222 621	15,40	14,75	15,13	29 936
Juillet	20,71	19,51	20,14	155 985	15,51	15,01	15,20	16 459
Août	19,95	17,71	19,09	230 700	15,51	15,00	15,25	29 110
Septembre	19,25	17,93	18,50	174 000	15,16	14,75	14,88	14 670
Octobre	18,51	16,24	17,66	210 072	14,85	14,10	14,42	30 091
Novembre	19,50	16,66	18,28	365 071	15,03	14,10	14,82	31 759
Décembre	20,16	18,89	19,41	263 484	15,08	12,81	14,14	35 570

Actions privilégiées de catégorie A, série 52
(TSX : BN.PF.L)

Période 2023	Prix par action (\$ CA)			Volume d'actions transigées
	Plafond	Plancher	Moyenne	
Janvier	12,25	11,40	12,07	10 836
Février	12,50	12,00	12,13	6 200
Mars	12,00	11,70	11,84	8 733
Avril	11,75	11,20	11,47	6 755
Mai	11,31	11,00	11,17	46 784
Juin	11,35	11,00	11,13	6 960
Juillet	11,20	10,73	10,95	7 450
Août	11,07	10,01	10,62	15 000
Septembre	10,15	10,00	10,09	5 936
Octobre	10,45	9,71	10,16	4 102
Novembre	10,20	9,70	9,86	9 415
Décembre	10,33	10,00	10,21	5 197

ANNEXE B

SOMMAIRE DES MODALITÉS DES TITRES AUTORISÉS DE LA SOCIÉTÉ

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE A

Le texte qui suit est un résumé de certaines modalités se rapportant aux actions privilégiées de catégorie A, en tant que catégorie. Les nombres d'actions autorisées, émises et en circulation présentés dans le tableau ci-après sont en date du 4 mars 2024.

Série

Les actions privilégiées de catégorie A peuvent être émises de temps à autre en une ou plusieurs séries. Le conseil de la Société déterminera le nombre d'actions de chaque série et les modalités rattachées à chacune de ces séries avant leur émission.

Rang

Les actions privilégiées de catégorie A ont un rang supérieur à celui des actions privilégiées de catégorie AA, des actions de catégorie A, des actions de catégorie B et des autres actions de rang inférieur aux actions privilégiées de catégorie A, quant au versement des dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A est de rang égal à celui des autres séries d'actions privilégiées de catégorie A quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Approbation des actionnaires

La Société ne peut abolir ou modifier les privilèges, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions rattachés aux actions privilégiées de catégorie A en tant que catégorie ou créer des actions privilégiées ayant un rang supérieur ou égal à celui des actions privilégiées de catégorie A, sauf par résolution spéciale adoptée par au moins 66 ⅔ % des voix exprimées à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A dûment convoquée dans ce but précis, conformément aux dispositions des statuts de la Société.

Chaque porteur d'actions privilégiées de catégorie A ayant le droit de voter à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, ou à une assemblée conjointe des porteurs de deux ou de plusieurs séries d'actions privilégiées de catégorie A, a droit à une voix par tranche de 25,00 \$ CA du prix d'émission de chacune des actions privilégiées de catégorie A qu'il détient.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant total des actions émises (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
2	BN.PR.B	10 220 175	10 220 175	255	70 % du « taux préférentiel » (défini dans les statuts) moyen	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
4	BN.PR.C	3 983 910	3 983 910	100	70 % du « taux préférentiel » (défini dans les statuts) moyen	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
6	s.o.	111 633	néant	néant	7,5 %	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
13	BN.PR.K	8 792 596	8 792 596	220	70 % du « taux préférentiel » (défini dans les statuts) moyen	En tout temps	25,00	s.o.	s.o.
17	BN.PR.M	7 840 204	7 840 204	196	4,75 %	En tout temps	25,00	s.o.	En tout temps, en un nombre d'actions de catégorie A par action égal au prix de rachat divisé par le prix de conversion (défini dans les statuts) ³
18	BN.PR.N	8 881 088	7 681 088	192	4,75 %	En tout temps	25,00	s.o.	En tout temps, en un nombre d'actions de catégorie A par action égal au prix de rachat divisé par le prix de conversion (défini dans les statuts) ³
24	BN.PR.R	10 812 027	10 808 027	270	5,4 % jusqu'au 30 juin 2016; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 2,30 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2016	25,00	En actions de série 25, à raison de une pour une, le 30 juin 2016 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.
3. En vertu du certificat et des statuts d'arrangement de la Société datés du 9 décembre 2022, la Société a renoncé irrévocablement à son droit de convertir les actions privilégiées de catégorie A, série 17, et les actions privilégiées de catégorie A, série 18, en actions de catégorie A, de sorte que la Société ne peut plus exercer ce droit de conversion en tant que modalité des actions privilégiées de catégorie A, série 17, et des actions privilégiées de catégorie A, série 18.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant total des actions émises (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
25	s.o.	10 996 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,30 %	30 juin 2016	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2021 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 24, à raison de une pour une, le 30 juin 2021 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
26	BN.PR.T	9 770 928	9 770 928	244	4,5 % jusqu'au 31 mars 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 2,31 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2017	25,00	En actions de série 27, à raison de une pour une, le 31 mars 2017 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
27	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,31 %	31 mars 2017	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 26, à raison de une pour une, le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
28	BN.PR.X	9 723 927	9 233 927	231	4,6 % jusqu'au 30 juin 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 1,80 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2017	25,00	En actions de série 29, à raison de une pour une, le 30 juin 2017 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
29	s.o.	9 890 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 1,80 %	30 juin 2017	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 28, à raison de une pour une, le 30 juin 2022 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
30	BN.PR.Z	9 787 090	9 787 090	245	4,8 % jusqu'au 31 décembre 2017; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,96 %	Le 31 décembre tous les cinq ans après le 31 décembre 2017	25,00	En actions de série 31, à raison de une pour une, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
31	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,96 %	31 décembre 2017	25,00 pour les rachats effectués le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 30, à raison de une pour une, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant total des actions émises (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
32	BN.PF.A	11 750 299	11 750 299	294	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2018; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,90 %	Le 30 septembre tous les cinq ans après le 30 septembre 2018	25,00	En actions de série 33, à raison de une pour une, le 30 septembre 2018 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
33	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,90 %	30 septembre 2018	25,00 pour les rachats effectués le 30 septembre 2023 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 32, à raison de une pour une, le 30 septembre 2023 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
34 ³	BN.PF.B	9 876 735	9 876 735	247	4,2 % jusqu'au 31 mars 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,63 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2019	25,00	En actions de série 35, à raison de une pour une, le 31 mars 2019 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
35	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,63 %	31 mars 2019	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2024 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 34, à raison de une pour une, le 31 mars 2024 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
36	BN.PF.C	7 842 909	7 842 909	196	4,85 %	31 mars 2018	25,75 si avant le 31 mars 2020 et diminution de 0,25 par année jusqu'au 31 mars 2022; 25,00 par la suite	s.o.	s.o.
37	BN.PF.D	7 830 091	7 830 091	196	4,9 %	30 septembre 2018	25,75 si avant le 30 septembre 2020 et diminution de 0,25 par année jusqu'au 30 septembre 2022; 25,00 par la suite	s.o.	s.o.
38	BN.PF.E	7 906 132	7 906 132	198	4,4 % jusqu'au 31 mars 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,55 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2020	25,00	En actions de série 39, à raison de une pour une, le 31 mars 2020 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

3. Ne reflète pas les résultats des avis de choix (dont la date limite est le 18 mars 2024) pour la conversion des actions privilégiées de catégorie A, série 34, en actions privilégiées de catégorie A, série 35, tel qu'il a été annoncé le 4 mars 2024.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant total des actions émises (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
39	s.o.	8 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,55 %	31 mars 2020	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2025 ou le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 38, à raison de une pour une, le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
40	BN.PF.F	11 841 025	11 841 025	296	4,5 % jusqu'au 30 septembre 2019; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,86 %	Le 30 septembre tous les cinq ans après le 30 septembre 2019	25,00	En actions de série 41, à raison de une pour une, le 30 septembre 2019 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
41	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,86 %	30 septembre 2019	25,00 pour les rachats effectués le 30 septembre 2024 ou le 30 septembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 40, à raison de une pour une, le 30 septembre 2024 et le 30 septembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
42	BN.PF.G	11 887 500	11 887 500	297	4,5 % jusqu'au 30 juin 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra à la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 2,84 %	Le 30 juin tous les cinq ans après le 30 juin 2020	25,00	En actions de série 43, à raison de une pour une, le 30 juin 2020 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
43	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,84 %	30 juin 2020	25,00 pour les rachats effectués le 30 juin 2025 ou le 30 juin tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 42, à raison de une pour une, le 30 juin 2025 et le 30 juin tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
44	BN.PF.H	9 831 929	9 831 929	246	5 % jusqu'au 31 décembre 2020; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre : i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 4,17 %; et ii) 5 %	Le 31 décembre tous les cinq ans après le 31 décembre 2020	25,00	En actions de série 45, à raison de une pour une, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant total des actions émises (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulé	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
45	s.o.	10 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 4,17 %	31 décembre 2020	25,00 pour les rachats effectués le 31 décembre 2025 ou le 31 décembre tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 44, à raison de une pour une, le 31 décembre 2025 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
46	BN.PF.I	11 740 797	11 740 797	294	4,8 % jusqu'au 31 mars 2022; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre : i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 3,85 %; et ii) 4,80 %	Le 31 mars tous les cinq ans après le 31 mars 2022 ³	25,00	En actions de série 47, à raison de une pour une, le 31 mars 2022 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
47	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,85 %	31 mars 2022	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 46, à raison de une pour une, le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
48	BN.PF.J	11 885 972	11 885 972	297	4,75 % jusqu'au 1 ^{er} janvier 2023; par la suite, le taux de dividende fixe annuel applicable à chaque période à taux fixe de cinq ans correspondra au montant le plus élevé entre : i) la somme du rendement des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, majoré de 3,10 %; et ii) 4,75 %	Le 31 décembre tous les cinq ans après le 31 décembre 2022	25,00	En actions de série 49, à raison de une pour une, le 31 décembre 2022 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
49	s.o.	12 000 000	néant	néant	Un montant égal à la somme du taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,10 %	31 décembre 2022	25,00 pour les rachats effectués le 31 mars 2027 et le 31 mars tous les cinq ans par la suite; 25,50 autrement	En actions de série 48, à raison de une pour une, le 31 décembre 2027 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.

2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Série	Symbole	Nombre autorisé	Émises et en circulation	Montant total des actions émises (M\$ CA) ¹	Taux de dividende cumulatif	Date de rachat la plus rapprochée	Prix de rachat par action (\$ CA) ²	Option de conversion au gré du porteur	Option de conversion au gré de la Société
50	s.o.	Illimité	néant	néant	Même taux que le taux d'intérêt qui aurait couru sur les billets subordonnés à 4,625 % arrivant à échéance le 16 octobre 2080 de Brookfield Finance Inc. en tout temps si ces billets n'avaient pas été automatiquement convertis en actions privilégiées de catégorie A, série 50, à dividende cumulatif lors d'un échange automatique de ces billets	16 octobre 2025	25,00 \$ US	s.o.	s.o.
51	BN.PF.K	4 500 000	3 320 486	75	De 50 % à 100 % du « taux préférentiel » (défini dans les statuts)	En tout temps	22,44	En actions de série 52, à raison de une pour une, le 1 ^{er} novembre 2026 et le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.
52	BN.PF.L	4 500 000	1 177 580	26	Au moins 80 % du rendement de certaines obligations du gouvernement du Canada (tel qu'il est prévu dans les statuts)	Le 1 ^{er} novembre 2026 et le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans par la suite	22,00	En actions de série 51, à raison de une pour une, le 1 ^{er} novembre 2026 et le 1 ^{er} novembre tous les cinq ans par la suite, et automatiquement dans certaines circonstances	s.o.

Notes :

1. Arrondi au million le plus près.
2. Majoré des dividendes accumulés et non versés.

Droits de vote

Sauf indication contraire ci-après, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de toutes les séries n'ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires auxquelles des administrateurs seront élus, et d'y assister, ainsi que d'exprimer une voix par action lors de l'élection d'administrateurs, que si huit dividendes trimestriels¹, qu'ils soient ou non consécutifs, n'ont pas été versés². S'ils ont le droit de voter, les porteurs voteront avec les porteurs d'actions de catégorie A et, dans certaines circonstances, avec les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de certaines autres séries pour l'élection de la moitié du conseil (moins le nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, pourraient avoir le droit d'élire).

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, n'ont le droit de recevoir un avis de convocation à toutes les assemblées des actionnaires, et d'y assister, ainsi que d'exprimer une voix par action, que si des dividendes sur ces actions n'ont pas été versés pendant deux ans. De plus, si des dividendes n'ont pas été versés pendant deux ans, les porteurs de ces actions ont le droit d'élire : i) deux membres du conseil de la Société si le conseil compte sept administrateurs ou moins, ou ii) trois membres du conseil si le conseil compte plus de sept membres. S'ils ont le droit de voter lors de l'élection d'administrateurs, les porteurs voteront avec les porteurs d'actions de catégorie A et, dans certaines circonstances, avec les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A de certaines autres séries pour l'élection de la moitié du conseil.

Droits en cas de liquidation et de dissolution

Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A ont droit à un montant de 25,00 \$ CA³ par action (plus les dividendes accumulés et non versés), avec priorité de rang sur toute distribution aux porteurs d'actions de rang inférieur quant au capital. Outre ce paiement, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A n'ont droit à aucune quote-part de toute autre distribution d'actifs de la Société.

Restrictions applicables aux dividendes et au rachat d'actions

Sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, dans chaque cas et sauf indication contraire ci-après, la Société ne pourra :

- a) déclarer, verser ou mettre de côté en vue de leur paiement des dividendes (sauf des dividendes en actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables) sur des actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables;
- b) sauf par prélèvement sur le produit en trésorerie net d'une émission quasi concomitante d'actions ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, racheter à son gré, acheter ou autrement racheter des actions de la Société ayant un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- c) sauf dans le cadre d'un privilège de rachat au gré du porteur, d'un rachat obligatoire ou d'une obligation d'achat s'y rattachant, racheter à son gré, acheter ou autrement racheter des actions de toute catégorie ou série ayant un rang égal à celui des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- d) racheter à son gré, acheter ou autrement racheter moins de la totalité des actions privilégiées de catégorie A⁴ des séries applicables, ou effectuer un remboursement de capital à l'égard de telles actions;
- e) en ce qui a trait aux actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, émettre des actions privilégiées de catégorie A additionnelles ou des actions ayant un rang égal à celui des actions privilégiées de catégorie A⁵ des séries applicables, quant au capital et aux dividendes;

sauf, dans chaque cas, si tous les dividendes impayés sur les actions privilégiées de catégorie A des séries applicables, et ceux sur toutes les autres actions de rang inférieur ou égal, accumulés jusqu'au dividende à verser pour la dernière période complète pour laquelle des dividendes étaient à verser, et incluant celui-ci, ont été déclarés et versés.

Achat aux fins d'annulation

Sous réserve des lois qui s'appliquent, la Société peut en général acheter (si elles peuvent être obtenues) aux fins d'annulation la totalité ou une partie des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables sur le marché libre ou en vertu d'une entente privée ou autrement.

1. Vingt-quatre dividendes mensuels dans le cas des actions privilégiées de catégorie A, série 51.
2. Dans le cas des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, séries 51 et 52, ces porteurs n'ont le droit de voter qu'aux assemblées qui ont lieu plus de 60 jours après la date du défaut de versement de dividendes.
3. Dans le cas des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 50, 25,00 \$ US par action. Dans le cas des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, séries 51 et 52, 22,00 \$ CA par action.
4. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 17 et 18.
5. Cette disposition ne s'applique pas aux actions privilégiées de catégorie A, séries 2, 4, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50.

Approbation des actionnaires

L'approbation de toutes les modifications apportées aux droits, privilèges, restrictions et conditions rattachés aux actions privilégiées de catégorie A des séries applicables et toute autre approbation qui doit être donnée par les porteurs des actions privilégiées de catégorie A des séries applicables peuvent être donnés au moyen d'une résolution appuyée par au moins 66 ⅔ % des voix exprimées lors d'une assemblée où le quorum⁶ exigé est obtenu.

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE AA

Le texte qui suit est un résumé de certaines modalités se rapportant aux actions privilégiées de catégorie AA, en tant que catégorie.

Série

Les actions privilégiées de catégorie AA peuvent être émises de temps à autre en une ou plusieurs séries. Le conseil de la Société déterminera le nombre d'actions de chaque série et les modalités rattachées à chacune de ces séries avant leur émission.

Rang

Les actions privilégiées de catégorie AA ont un rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie A et un rang supérieur à celui des actions de catégorie A, des actions de catégorie B et des autres actions de rang inférieur à celui des actions privilégiées de catégorie AA, quant à la priorité du versement des dividendes et de la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires. Chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie AA est de rang égal à celui des autres séries d'actions privilégiées de catégorie AA quant au versement de dividendes et à la distribution de l'actif au moment de la liquidation ou de la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou forcée, ou lors de toute autre distribution de l'actif de la Société entre ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Approbation des actionnaires

La Société ne peut abolir ou modifier les privilèges, droits, conditions, restrictions, limitations ou interdictions rattachés aux actions privilégiées de catégorie AA en tant que catégorie, sauf par résolution spéciale adoptée par au moins 66 ⅔ % des voix exprimées à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie AA dûment convoquée dans ce but précis, conformément aux dispositions des statuts de la Société.

Chaque porteur d'actions privilégiées de catégorie AA ayant le droit de voter à une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie AA, ou à une assemblée conjointe des porteurs de deux ou de plusieurs séries d'actions privilégiées de catégorie AA, a droit à une voix par tranche de 25,00 \$ CA du prix d'émission de chacune des actions privilégiées de catégorie AA qu'il détient.

CERTAINES MODALITÉS DES ACTIONS DE CATÉGORIE A ET DES ACTIONS DE CATÉGORIE B

Le texte qui suit résume certaines modalités se rapportant aux actions de catégorie A de la Société et aux actions de catégorie B. Les attributs des actions de catégorie A et ceux des actions de catégorie B sont pour l'essentiel équivalents, sauf pour ce qui est des droits de vote s'y rattachant.

L'unique porteur des actions de catégorie B de la Société est partie à une convention de fiducie conclue avec Société de fiducie Computershare du Canada (auparavant Compagnie Montréal Trust du Canada) (en qualité de fiduciaire pour les porteurs des actions de catégorie A de la Société) datée du 1^{er} août 1997. La convention de fiducie prévoit, entre autres choses, que le porteur a convenu de s'abstenir de vendre des actions de catégorie B, directement ou indirectement, dans le cadre d'une offre publique d'achat, à moins qu'une offre concomitante ne soit faite à tous les porteurs d'actions de catégorie A. L'offre concomitante doit : i) viser le même pourcentage d'actions de catégorie A que le pourcentage d'actions de catégorie B devant être achetées du porteur; et ii) être la même à tous les égards importants que l'offre visant les actions de catégorie B. Entre autres choses, la convention de fiducie autorise ce qui suit : i) la vente, par l'unique porteur des actions de catégorie B, à un prix par action ne dépassant pas 115 % du cours des actions de catégorie A et dans le cadre d'une opération ne concernant pas plus que cinq personnes au total; et ii) une vente directe ou indirecte d'actions de l'unique porteur des actions de catégorie B à un acquéreur qui est ou deviendra un actionnaire de ce porteur et ne détiendra pas plus que 20 % des actions en circulation de ce porteur à la suite de l'opération.

6. *Le quorum exigé pour les actions privilégiées de catégorie A, séries 2 et 4, est fixé par les règlements intérieurs de la Société en ce qui a trait aux assemblées des actionnaires ou par les exigences de la loi. Le quorum exigé pour une assemblée des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, séries 6, 51 et 52, est fixé par les règlements intérieurs de la Société en ce qui a trait aux assemblées des actionnaires, sous réserve d'une exigence minimale d'au moins deux personnes présentes ayant le droit de voter à cette assemblée. Le quorum exigé pour les actions privilégiées de catégorie A, séries 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49 et 50 correspond à un nombre de porteurs détenant au moins 25 % des actions en circulation assistant en personne à l'assemblée ou représentés par un procureur. Le quorum exigé pour toutes les autres actions privilégiées de catégorie A correspond à un nombre de porteurs détenant 50 % des actions en circulation assistant en personne à l'assemblée ou représentés par un procureur.*

Rang

Sous réserve des droits prioritaires des porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, d'actions privilégiées de catégorie AA et d'autres actions de rang supérieur en circulation à l'occasion, les actions des porteurs d'actions de catégorie A et les porteurs d'actions de catégorie B sont de rang égal à l'égard du paiement de dividendes (si le conseil de la Société en déclare) et du remboursement de capital en cas de liquidation ou de dissolution de la Société ou de toute autre distribution de ses actifs à ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires.

Droits de vote

Sous réserve de ce qui est indiqué à la rubrique « Élection des administrateurs », chaque porteur d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B a le droit de recevoir les avis de convocation aux assemblées des actionnaires de la Société, d'y assister et d'y voter, sauf les assemblées auxquelles seuls les porteurs d'une catégorie ou série particulière d'actions peuvent voter; en outre, il a droit à une voix par action qu'il détient. Sous réserve du droit applicable et en sus des autres approbations que les actionnaires doivent donner, toutes les questions requérant l'approbation des actionnaires (à l'exception de l'élection des administrateurs) doivent être approuvées selon le barème suivant : à la majorité ou, dans le cas des questions devant être approuvées par voie de résolution spéciale des actionnaires, au moins à 66 ⅔ % des voix exprimées par les porteurs d'actions de catégorie A qui votent sur la résolution ou la résolution spéciale, selon le cas; et à la majorité ou, dans le cas des questions devant être approuvées par voie de résolution spéciale des actionnaires, au moins à 66 ⅔ % des voix exprimées par les porteurs d'actions de catégorie B qui votent sur la résolution ou la résolution spéciale, selon le cas.

Élection des administrateurs

Pour l'élection des administrateurs, les porteurs d'actions de catégorie A avec, dans certaines circonstances, les porteurs de certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A, ont le droit d'élire la moitié des membres du conseil de la Société; toutefois, si les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, ont le droit d'élire deux ou trois administrateurs, selon le cas, le nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit d'élire avec, dans certaines circonstances, les porteurs de certaines séries d'actions privilégiées de catégorie A, sera réduit du nombre d'administrateurs que les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A, série 2, ont le droit d'élire. Les porteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'élire l'autre moitié des membres du conseil de la Société.

AUTRES MODALITÉS DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ

Selon les statuts de la Société, chaque porteur d'actions d'une catégorie ou série d'actions de la Société ayant le droit de participer à l'élection des administrateurs a droit à un nombre de voix équivalant au nombre de voix rattachées aux actions qu'il détient, multiplié par le nombre d'administrateurs à élire par les porteurs d'actions des catégories ou séries d'actions conférant le droit de voter avec le porteur à l'occasion de l'élection des administrateurs. Un porteur peut exprimer toutes ses voix pour un seul candidat ou répartir ses voix entre les candidats, de la manière qu'il juge appropriée. Si un porteur a voté pour plus d'un candidat sans préciser la répartition de ses voix entre les candidats, il sera réputé avoir réparti ses voix équitablement entre les candidats pour lesquels il a voté.

ANNEXE C

CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT¹

Mars 2024

Un comité du conseil d'administration (le « conseil ») de Brookfield Corporation (la « Société ») devant porter le nom de comité d'audit (le « comité ») aura le mandat suivant :

MEMBRES ET PRÉSIDENT

Après chaque assemblée annuelle des actionnaires, le conseil nommera parmi ses membres trois administrateurs ou plus (individuellement, un « membre » et collectivement, les « membres ») pour siéger au comité jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société ou jusqu'à ce que le membre cesse d'être un administrateur ou démissionne ou soit remplacé, selon le premier de ces événements à survenir.

Les membres seront choisis par le conseil sur la recommandation du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature. Tout membre peut être destitué de son poste ou remplacé à l'occasion par le conseil. Tous les membres seront des administrateurs indépendants. De plus, chaque membre aura des connaissances financières et au moins un membre agira comme expert financier au sein du comité d'audit. Les membres ne peuvent pas siéger à plus de trois comités d'audit de sociétés ouvertes, sauf avec l'approbation préalable du conseil, auquel cas cette décision doit être communiquée dans la circulaire d'information de la direction de la Société.

Le conseil nommera un membre à titre de président du comité (le « président »). Si le président est absent d'une réunion, les membres choisiront un membre parmi ceux qui sont présents pour agir à titre de président de la réunion.

SOUS-COMITÉS

Le comité peut former des sous-comités pour toute fin quelconque, et il peut déléguer à ces sous-comités les pouvoirs et les autorités du comité qu'il juge nécessaires.

RESPONSABILITÉS

Le comité doit :

Auditeur

- a) surveiller le travail de l'auditeur externe de la Société (l'« auditeur »), qui a pour mission de préparer ou d'émettre un rapport des auditeurs ou d'effectuer d'autres services d'audit, de révision ou d'attestation pour la Société;
- b) demander à l'auditeur de présenter des comptes rendus directement au comité;
- c) passer en revue et évaluer l'indépendance, l'expérience, les qualifications et le rendement de l'auditeur (y compris le rendement de l'associé responsable de la mission d'audit) et décider si l'auditeur devrait être nommé ou renommé et recommander l'auditeur auprès du conseil pour sa nomination ou la reconduite de sa nomination par les actionnaires;
- d) recommander au conseil de mettre fin au service de l'auditeur, lorsque cela est approprié;
- e) lorsqu'un changement d'auditeur est proposé, passer en revue toutes les questions concernant le changement, y compris les renseignements devant être inclus au besoin dans l'avis de changement de l'auditeur, et effectuer la mise en œuvre ordonnée de ce changement;
- f) passer en revue le mandat de l'auditeur ainsi que le caractère approprié et raisonnable des honoraires d'audit projetés et fournir une recommandation au conseil quant à la rémunération de l'auditeur;
- g) au moins une fois par année, obtenir et passer en revue un rapport préparé par l'auditeur décrivant :
 - i) les procédures relatives aux contrôles internes de qualité de l'auditeur;
 - ii) toutes les questions importantes soulevées par le plus récent examen des contrôles internes de qualité, ou contrôle par les pairs, à l'égard de l'auditeur, ou tout examen effectué par un organisme de surveillance indépendant comme le Conseil canadien sur la reddition des comptes ou le Public Company Accounting Oversight Board, ou toute enquête effectuée par des autorités gouvernementales ou professionnelles au cours des cinq années précédentes à l'égard d'un ou plusieurs des audits indépendants effectués par l'auditeur, et les mesures prises pour donner suite à toute question soulevée dans le cadre d'un tel examen;

1. Certains termes présentés dans la présente chartre, mais qui n'y sont pas autrement définis, ont le sens qui leur est attribué à la rubrique « Définitions aux fins des chartes du conseil et du comité de la Société » incluse aux présentes à l'appendice A. Le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature révisera les définitions aux fins des chartes du conseil et du comité de la Société au moins une fois par année et soumettra toute modification proposée au conseil d'administration pour approbation s'il le juge nécessaire et approprié.

- h) au moins une fois par année, confirmer que l'auditeur a déposé une déclaration officielle par écrit décrivant tous ses liens avec la Société; aborder avec l'auditeur tout lien ou service non divulgué qui pourrait nuire à son objectivité et indépendance; obtenir une confirmation écrite de la part de l'auditeur qu'il est objectif au sens où l'entendent les règles de conduite professionnelle ou le code de déontologie adopté par l'institut ou l'ordre provincial de comptables agréés dont il fait partie et qu'il est un expert-comptable indépendant au sens où l'entendent les lois fédérales en matière de valeurs mobilières administrées par la Securities and Exchange Commission des États-Unis et en conformité avec les normes d'indépendance de Comptables professionnels agréés du Canada et qu'il est en conformité avec les exigences d'indépendance adoptées par le Public Company Accounting Oversight Board; et confirmer qu'il s'est conformé aux lois applicables en ce qui concerne la rotation de certains membres de l'équipe de mission de l'audit;
- i) assurer la rotation régulière des membres de l'équipe de mission de l'audit comme l'exige la loi et examiner périodiquement s'il ne devrait pas y avoir également une rotation régulière des auditeurs;
- j) rencontrer en privé l'auditeur aussi souvent que le comité le considère comme approprié pour s'acquitter de ses obligations, c'est-à-dire au moins une fois par année, pour discuter de toute question concernant le comité ou l'auditeur, notamment :
 - i) la planification de l'audit et la dotation en personnel à cette fin;
 - ii) toutes les communications importantes écrites entre l'auditeur et la direction;
 - iii) établir si l'auditeur est satisfait ou non de la qualité et de l'efficacité des procédures et des systèmes d'information financière;
 - iv) dans quelle mesure l'auditeur est satisfait de la nature et de la portée de son examen;
 - v) établir si l'auditeur a obtenu ou non l'entière coopération de la direction de la Société;
 - vi) l'avis de l'auditeur quant à la compétence et au rendement du chef des finances et des autres membres clés du secteur des finances de la Société;
 - vii) les questions devant être communiquées au comité conformément aux normes d'audit généralement reconnues;
 - viii) toutes les politiques et les pratiques comptables cruciales devant être utilisées par la Société;
 - ix) toutes les autres méthodes permettant de traiter l'information financière en respectant les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») qui ont été discutées avec la direction, les conséquences de l'utilisation de ces autres méthodes de traitement et de communication de l'information, et la méthode de traitement préférée par l'auditeur;
 - x) toutes les difficultés survenues au cours des travaux d'audit, toutes les restrictions imposées quant à la portée des activités ou à l'accès aux renseignements demandés, tous les différends importants avec la direction et la réaction de la direction;
 - xi) tout acte illégal qui pourrait s'être produit et dont la découverte doit être communiquée au comité conformément aux paragraphes 240.41 et 240.42 et aux paragraphes 250.22 à 250.24 des Normes canadiennes d'audit, ainsi qu'aux dispositions de la Securities Exchange Act of 1934 des États-Unis, en sa version modifiée;
- k) passer en revue et approuver chaque année la politique d'approbation préalable de services d'audit et autres que d'audit (la « politique d'approbation préalable »), qui établit les paramètres selon lesquels l'auditeur peut fournir certains services d'audit et autres que d'audit à la Société et ses filiales permis par la loi, et le processus que suit le comité d'audit pour procéder à l'approbation préalable de ces services. Lors de chaque réunion trimestrielle du comité, ce dernier ratifiera tous les services d'audit et autres que d'audit fournis par l'auditeur à la Société et ses filiales pour le trimestre considéré;
- l) résoudre tout différend entre la direction et l'auditeur concernant l'information financière;
- m) établir des politiques claires relativement à l'embauche des associés et employés de l'auditeur ainsi que leurs anciens associés et employés.

Information financière

- a) avant la présentation publique de l'information, passer en revue et, lorsque cela est approprié, faire des recommandations quant aux documents suivants aux fins d'approbation par le conseil :
 - i) les états financiers annuels audités, de concert avec le rapport de l'auditeur;
 - ii) les états financiers intermédiaires;
 - iii) les rapports de gestion annuels et intermédiaires;
 - iv) le rapprochement des états financiers annuels ou intermédiaires, s'il est requis par les règles et règlements applicables;
 - v) toutes les autres informations financières auditées ou non auditées, selon le cas, figurant dans des documents publics, y compris, sans restrictions, tout prospectus ou autre document d'offre ou public et les états financiers exigés par les autorités réglementaires;

- b) passer en revue les communiqués de presse concernant les résultats et les autres communiqués de presse contenant des informations financières et en discuter avec la direction avant leur diffusion (afin d’assurer l’uniformité de l’information présentée dans les états financiers), ainsi que les indications en matière d’informations financières et de résultats fournis aux analystes, y compris l’utilisation de renseignements pro forma ou rajustés non définis par les normes IFRS dans ces communiqués de presse et informations financières. Cette révision peut comprendre une discussion générale des types de renseignements devant être présentés ou des types de présentations devant être faites;
- c) passer en revue les conséquences des mesures réglementaires et de comptabilité ainsi que les activités de financement par emprunt ou des actifs des filiales non consolidées de la Société dont la présentation dans les états financiers de la Société n’est pas exigée en vertu des normes IFRS (communément appelées le « financement hors bilan »);
- d) passer en revue les informations communiquées au comité par le chef de la direction et le chef des finances de la Société pendant leur démarche d’attestation dans le cadre des dépôts effectués en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables quant à toute déficience et faiblesse importante dans la conception ou le fonctionnement des contrôles internes à l’égard de l’information financière de la Société qui sont raisonnablement susceptibles d’avoir des conséquences défavorables sur la capacité de la Société d’inscrire, de traiter, de résumer et de déclarer l’information financière, ainsi que toute fraude concernant la direction ou d’autres employés;
- e) passer en revue l’efficacité des pratiques et des politiques de la direction concernant la communication de l’information financière, toute modification proposée aux principales méthodes comptables, la nomination et le remplacement de la direction responsable de l’information financière et de l’audit interne;
- f) passer en revue le caractère adéquat des contrôles internes qui ont été adoptés par la Société pour protéger l’actif contre des pertes et l’utilisation non autorisée, et pour vérifier l’exactitude des registres financiers et de toute mesure particulière de l’audit adoptée à la lumière des déficiences importantes en matière de contrôles internes;
- g) en ce qui a trait à l’information financière de Brookfield Business Partners L.P., de Brookfield Business Corporation, de Brookfield Infrastructure Partners L.P., de Brookfield Infrastructure Corporation, de Brookfield Property Partners L.P., de Brookfield Renewable Partners L.P. et de Brookfield Renewable Corporation (collectivement, les « sociétés liées ouvertes »), incluse au sein des états financiers consolidés de la Société (l’« information consolidée sur les sociétés liées ouvertes »), il est convenu que le comité, aux fins de l’examen de l’information consolidée sur les sociétés liées ouvertes dans la mesure où cette information est importante pour les états financiers consolidés de la Société (et non aux fins de l’examen de la communication d’information par les sociétés liées ouvertes elles-mêmes, que le comité n’effectue pas) :
 - i) se fiera à l’examen et à l’approbation du comité d’audit et du conseil d’administration (ou du conseil d’administration du commandité, le cas échéant) de chacune des sociétés liées ouvertes;
 - ii) se fiera aux rapports ou aux opinions de l’auditeur externe de chacune des sociétés liées ouvertes;
 - iii) examinera, si le comité l’estime nécessaire, les faits nouveaux relatifs à l’information financière des sociétés liées ouvertes;
 - iv) prendra, si le comité l’estime nécessaire, toutes les autres mesures nécessaires raisonnables, directement ou par l’entremise de l’auditeur, afin d’être convaincu de l’intégrité de l’information consolidée sur les sociétés liées ouvertes;
- h) en ce qui a trait à l’information financière de Brookfield Asset Management ULC (la « société de gestion d’actifs »), incluse dans les états financiers consolidés de la Société (l’« information consolidée sur la société de gestion d’actifs »), il est convenu que le comité, aux fins de l’examen de l’information consolidée sur la société de gestion d’actifs dans la mesure où cette information est importante pour les états financiers consolidés de la Société (et non aux fins de l’examen de la communication d’information par la société de gestion d’actifs elle-même, que le comité n’effectue pas) :
 - i) se fiera à l’examen et à l’approbation du comité d’audit et du conseil d’administration de Brookfield Asset Management Ltd.;
 - ii) se fiera aux rapports ou aux opinions de l’auditeur externe de la société de gestion d’actifs;
 - iii) examinera, si le comité l’estime nécessaire, les faits nouveaux relatifs à l’information financière de la société de gestion d’actifs;
 - iv) prendra, si le comité l’estime nécessaire, toutes les autres mesures nécessaires raisonnables, directement ou par l’entremise de l’auditeur, afin d’être convaincu de l’intégrité de l’information consolidée sur la société de gestion d’actifs;
- i) en ce qui a trait à l’information financière de toute autre filiale de la Société ayant un comité d’audit composé d’une majorité d’administrateurs indépendants et qui est incluse aux états financiers consolidés de la Société, il est convenu que le comité se fiera à l’examen et à l’approbation de cette information par le comité d’audit et le conseil d’administration de chacune de ces filiales.

Audit interne, contrôles et procédures et autres

- a) rencontrer en privé la personne responsable de l’audit interne (l’« auditeur interne ») de la Société aussi souvent que le comité le considère comme approprié pour s’acquitter de ses obligations, c’est-à-dire au moins une fois par année, pour discuter de toute question donnant lieu à des préoccupations;
- b) demander à l’auditeur interne de présenter des comptes rendus directement au comité;

- c) passer en revue le mandat, le budget, les activités planifiées, les effectifs et la structure organisationnelle de l'auditeur interne (fonctions pouvant être données en sous-traitance à un cabinet autre que celui de l'auditeur) afin de confirmer que ce service est indépendant de la direction et a suffisamment de ressources pour s'acquitter de son mandat. Le comité discutera de ce mandat avec l'auditeur interne; il révisera la nomination et le remplacement de l'auditeur interne de la Société et passera en revue les rapports importants à l'intention de la direction qui sont préparés par l'auditeur interne et il analysera les réactions de la direction. Dans le cadre de ce processus, le comité passe en revue et approuve les statuts de la fonction d'audit interne chaque année;
- d) passer en revue les contrôles et procédures qui ont été adoptés afin de confirmer que l'information importante concernant la Société et ses filiales qui doit être présentée en vertu des lois applicables ou des règles applicables de toute bourse est présentée, passer en revue les renseignements financiers communiqués au public qui sont extraits ou qui proviennent des états financiers de la Société et évaluer périodiquement le caractère adéquat de ces contrôles et procédures;
- e) examiner les allégations de fraude liées à la présentation de l'information financière qui sont portées à l'attention du comité, ou dont le comité prend connaissance, soit au moyen de la ligne d'assistance déontologique de la Société, par l'entremise de la direction, par l'entremise du comité de gestion des risques ou autrement;
- f) passer en revue périodiquement la situation des questions d'ordre fiscal de la Société;
- g) examiner toute autre question de nature financière que lui soumettra le conseil.

LIMITES DU RÔLE DU COMITÉ D'AUDIT

La fonction du comité en est une de surveillance. La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers de la Société et, conjointement avec l'auditeur interne, de l'élaboration et du maintien des systèmes de contrôles financiers et comptables internes. Les auditeurs aideront le comité et le conseil à s'acquitter de leurs responsabilités en matière d'examen des états financiers et des contrôles internes, et les auditeurs auront la responsabilité d'effectuer l'audit indépendant des états financiers. Le comité s'attend à ce que les auditeurs portent à son attention toute question liée à la comptabilité, à l'audit, au contrôle comptable interne, à la réglementation ou toute autre question connexe qui nécessite, selon les auditeurs, qu'elle soit considérée ou que des mesures soient prises. Le comité reconnaît que l'équipe de finance, l'équipe d'audit interne et l'auditeur de la Société en savent davantage sur les affaires financières de la Société que les membres du comité. Par conséquent, en s'acquittant de ses responsabilités de surveillance, le comité ne fournit aucune assurance d'expert ou particulière quant aux contrôles internes ou aux états financiers de la Société ni aucune attestation professionnelle quant aux travaux de l'auditeur.

PRÉSENTATION

Le comité fournira sur une base régulière au conseil des comptes rendus sur :

- a) l'indépendance de l'auditeur;
- b) le rendement de l'auditeur et les recommandations du comité quant à la reconduite de la nomination ou à la destitution de l'auditeur;
- c) le rendement de l'auditeur interne;
- d) le caractère adéquat des contrôles internes et des contrôles en matière d'information à fournir de la Société;
- e) ses recommandations concernant les états financiers annuels et intermédiaires de la Société et, dans la mesure du possible, tout rapprochement concernant les états financiers de la Société, y compris toute question touchant la qualité ou l'intégrité des états financiers;
- f) son évaluation de tout autre document public, y compris le rapport annuel et le rapport de gestion annuel et intermédiaire;
- g) la conformité de la Société avec les exigences juridiques et réglementaires, notamment celles concernant l'information financière;
- h) toute autre question importante à laquelle il s'est intéressé de près et toute autre question dont il est responsable.

De plus, le comité peut, au besoin ou de temps à autre, faire rapport à un autre comité du conseil.

MARCHE À SUIVRE CONCERNANT LES PLAINTES

Le code de déontologie des affaires (le « Code ») de la Société exige des employés qu'ils signalent à leur superviseur ou au conseiller juridique interne toute infraction soupçonnée au Code, y compris : i) une fraude ou des erreurs délibérées dans la préparation, la conservation, l'évaluation, l'examen ou l'audit de tout état financier ou document financier; ii) des déficiences dans les contrôles comptables internes, ou la non-conformité à ces derniers; iii) des déclarations trompeuses ou fausses contenues dans des documents d'information publics; et iv) des déviations par rapport à la présentation d'informations complètes, fidèles et claires sur la situation financière de la Société, ainsi que tout autre comportement illégal ou contraire à l'éthique. Ou encore, les employés peuvent signaler de tels comportements de façon anonyme au moyen de la ligne téléphonique de signalement de la Société, qui est gérée par un tiers fournisseur indépendant. La Société a également mis en place une politique de lanceurs d'alerte qui renforce l'engagement de la Société à offrir aux employés un mécanisme leur permettant de signaler les actes répréhensibles soupçonnés sans crainte de représailles.

Le comité de gestion des risques est principalement responsable de la surveillance pour le conseil de la ligne téléphonique de signalement de la Société et il doit porter à l'attention du comité d'audit les allégations de fraude, les erreurs délibérées ou les déviations par rapport à la présentation d'informations complètes, fidèles et claires relativement à l'information financière.

Le comité d'audit procédera à un examen périodique de la marche à suivre établie pour la réception, la conservation, le traitement et le suivi des plaintes reçues par la Société par l'entremise de sa ligne téléphonique de signalement ou autrement sur les questions touchant la comptabilité, les contrôles internes, les contrôles de communication de l'information ou l'audit, de même que de la marche à suivre permettant aux employés de la Société de faire part de leurs inquiétudes concernant de telles questions de façon confidentielle et anonyme.

RÉVISION ET INFORMATION À FOURNIR

Le comité examinera la présente charte au moins une fois par année et la déposera auprès du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature, de même que toute modification proposée. Le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature examinera cette charte et la soumettra au conseil aux fins d'approbation avec toute autre modification qu'il juge nécessaire et appropriée.

La présente charte sera publiée sur le site Web de la Société et la circulaire d'information de la direction de la Société mentionnera que la présente charte est disponible sur le site Web de la Société. Cette charte sera également reproduite intégralement dans une annexe de la notice annuelle de la Société.

ÉVALUATION

Au moins une fois par année, le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature évaluera l'efficacité avec laquelle le comité s'acquitte de ses tâches et responsabilités de la façon énoncée dans la présente charte et en conformité avec l'énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise adopté par le conseil. De plus, le comité effectuera sa propre évaluation de son rendement sur une base annuelle.

ACCÈS À DES CONSEILLERS EXTERNES ET AUX MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION

Le comité peut retenir les services de conseillers externes, y compris des conseillers juridiques, aux frais de la Société sans l'approbation du conseil, en tout temps. Le comité est autorisé à établir les honoraires de ces conseillers et toute autre modalité qui les concerne.

La Société fournira le financement approprié pour assurer la rémunération de tout auditeur dont les services ont été retenus pour préparer ou produire un rapport d'audit ou pour entreprendre d'autres services d'audit, de révision ou d'attestation, et la Société prendra en charge les dépenses administratives ordinaires du comité.

Les membres du comité rencontreront en privé l'équipe de la haute direction aussi souvent qu'ils le considèrent comme approprié pour s'acquitter de leurs obligations, mais quoi qu'il en soit, au moins une fois par année.

RÉUNIONS

Tout membre du comité ainsi que le président du conseil, le chef de la direction ou le chef des finances de la Société, l'auditeur interne ou l'auditeur externe peut convoquer une réunion du comité. Des réunions auront lieu chaque trimestre et chaque fois que cela sera nécessaire pour permettre au comité de s'acquitter de ses obligations. Le comité nommera un secrétaire qui assumera les fonctions de secrétaire à chaque réunion du comité et qui dressera un procès-verbal de la réunion et des délibérations du comité.

Le comité peut exercer ses pouvoirs à toute réunion où il y a un quorum. Un quorum sera constitué d'au moins la majorité des membres au moment pertinent. Le comité décidera de toute question au moyen d'un vote majoritaire. Sous réserve de ce qui précède et sous réserve des dispositions de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et des règlements administratifs de la Société, et sauf décision contraire de la part du conseil, le comité est autorisé à régler ses propres procédures.

Un avis de chaque réunion sera donné à chaque membre, aux auditeurs internes, aux auditeurs externes, au président du conseil et au chef de la direction de la Société. L'avis d'une réunion peut être donné oralement ou au moyen d'une lettre, d'un courriel, d'un appel téléphonique ou de tout autre moyen généralement accepté pas moins de 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion. Les membres peuvent renoncer à un avis de convocation pour toute réunion, et la présence à une réunion est considérée comme une dispense de convocation. Il n'est pas nécessaire que l'avis indique la ou les raisons pour lesquelles la réunion est convoquée.

À l'occasion, le comité peut inviter les personnes qu'il juge appropriées pour assister aux réunions et pour prendre part à toute discussion et à tout examen des affaires du comité. Le comité peut exiger que les auditeurs et/ou les membres de la direction de la Société soient présents aux réunions.

Cette charte du comité d'audit a été examinée et approuvée par le conseil le 8 mars 2024.

Appendice A

Définitions aux fins des chartes du conseil et des comités de la Société

« **Administrateur(s) indépendant(s)** » s'entend d'un administrateur qui, d'après une décision affirmative de la part du conseil, n'a pas de liens importants avec la direction, soit directement, soit en tant qu'associé, actionnaire ou dirigeant d'une entreprise qui a des liens avec la Société. Un lien important est un lien dont on pourrait raisonnablement penser qu'il nuit à l'exercice du jugement indépendant d'un administrateur. Outre toute autre exigence des lois applicables en matière de valeurs mobilières ou de règles d'une bourse, un administrateur qui :

- a) est ou était un employé ou un cadre dirigeant, ou dont un membre de la famille immédiate est ou était un cadre dirigeant de la Société, n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de cette relation d'emploi;
- b) reçoit ou a reçu, ou dont un membre de la famille immédiate est un cadre dirigeant de la Société et reçoit ou a reçu, durant toute période de 12 mois au cours des trois dernières années, plus de 75 000 \$ CA à titre de rémunération directe de la Société, à l'exception des honoraires à titre d'administrateur ou de membre d'un comité et de toute indemnité de retraite ou autre forme de rémunération fixe aux termes d'un régime de retraite (y compris une rémunération différée) pour des services antérieurs (à la condition que cette rémunération ne soit aucunement conditionnelle à des services continus), n'est pas indépendant;
- c) est ou était un associé des auditeurs internes ou externes actuels ou antérieurs de la Société, est ou était affilié à ceux-ci ou est ou était employé par ceux-ci ou dont un membre de la famille immédiate est ou était un associé de ceux-ci ou est ou était employé par ceux-ci dans l'exercice d'une fonction d'audit, d'assurance ou de conformité fiscale, n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de ce partenariat, cette affiliation ou ce lien d'emploi, le cas échéant, avec l'auditeur;
- d) est ou était employé à titre de cadre dirigeant d'une autre entreprise, ou dont un membre de la famille immédiate est ou était employé à ce titre par une autre entreprise (ou sa société mère ou une filiale) et si, à l'heure actuelle (au moment de l'examen), des cadres dirigeants de la Société siègent ou ont siégé au comité de rémunération de cette entreprise (ou de sa société mère ou d'une filiale), n'est pas indépendant avant l'écoulement d'une période de trois ans après la fin de ce service ou de ce lien d'emploi, le cas échéant;
- e) est un cadre dirigeant ou un employé, ou dont un membre de la famille immédiate est un cadre dirigeant d'une autre entreprise (ou de sa société mère ou d'une filiale) qui a versé des paiements à la Société ou reçu des paiements de cette dernière relativement à des immeubles ou des services, pour un montant qui, au cours de l'un des trois derniers exercices, excède 1 M\$ US ou 2 %, selon le montant le plus élevé, du revenu brut consolidé de cette autre entreprise, dans chaque cas, n'est pas indépendant.

De plus, un administrateur indépendant aux fins du conseil d'administration et du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération ne peut pas :

- x) accepter directement ou indirectement des honoraires de consultation, d'expertise-conseil ou autres honoraires de rémunération de la part de la Société, à l'exception des honoraires à titre d'administrateur et de membre d'un comité et toute indemnité de retraite ou autre forme de rémunération fixe aux termes d'un régime de retraite (y compris une rémunération différée) pour des services antérieurs (à la condition que cette rémunération ne soit aucunement conditionnelle à des services continus);
- y) être une personne qui a des liens avec la Société (au sens où l'entendent les règles et les règlements applicables).

De plus, un administrateur indépendant aux fins du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération ne peut pas :

- x) entretenir de relations avec un membre de la haute direction qui pourrait nuire à la capacité de l'administrateur d'exercer un jugement indépendant à l'égard de la rémunération des cadres dirigeants de la Société.

Aux fins de la définition d'« administrateur indépendant », le terme « Société » comprend toute société mère ou filiale d'un groupe consolidé avec la Société.

En plus des exigences en matière d'indépendance indiquées au paragraphe c) ci-dessus, les membres des comités d'audit, de gouvernance d'entreprise et de mises en candidature doivent informer le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature de toute autre forme de relation qu'ils entretiennent avec des auditeurs externes ou internes actuels ou antérieurs de la Société afin que ce comité détermine si cette relation affecte le statut du membre à titre d'administrateur indépendant.

« **Administrateur non lié** » désigne un administrateur : a) qui ne détient pas une participation autre que minime dans la Société (à l'exception de toute rémunération fondée sur des titres gagnée en tant qu'administrateur); et b) qui, au cours des deux dernières années, n'a pas directement ou indirectement : i) été un dirigeant de la Société ou de ses sociétés liées ou à l'emploi de celles-ci, ii) exécuté des services autres que minimes pour la Société ou ses sociétés liées ou iii) exercé des activités significatives ou entretenu des relations professionnelles significatives avec la Société ou ses sociétés liées autres que celle d'administrateur de la Société ou de l'une de ses sociétés liées. Aux fins de cet examen, l'expression « minime » prend notamment en considération la pertinence de la participation de l'administrateur dans la Société pour lui-même et pour la Société.

« **Brookfield Re** » s'entend de Brookfield Reinsurance Ltd.

« **Comité d'audit** » s'entend du comité d'audit du conseil.

« **Comité de gestion des risques** » s'entend du comité de gestion des risques du conseil.

« **Comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature** » s'entend du comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature du conseil.

« **Comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération** » s'entend du comité des ressources en personnel de direction et de la rémunération du conseil.

« **Compétences financières** » s'entendent de la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des problèmes de nature comptable dont la portée et le niveau de complexité sont généralement comparables à la portée et à la complexité des questions qui peuvent raisonnablement être soulevées par les états financiers de la Société.

La « **durabilité** » comprend, sans toutefois s'y limiter, la responsabilité ou l'expérience dans la supervision ou la gestion : des risques liés aux changements climatiques; des émissions de GES; des ressources naturelles; de la gestion des déchets; de l'efficacité énergétique; de la biodiversité; de l'utilisation de l'eau et des questions de réglementation et de conformité en matière d'environnement; de la santé et de la sécurité; des droits de la personne; des pratiques en matière de main-d'œuvre; de la diversité et de l'inclusion; du recrutement et du maintien en poste de talents; du perfectionnement du capital humain et de la mobilisation de la collectivité et des parties prenantes; de la composition et de l'engagement du conseil d'administration; de la déontologie des affaires; de la lutte contre la corruption; des pratiques d'audit; des fonctions de réglementation; ainsi que de la protection des données et de la confidentialité.

« **Énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise** » s'entend de la partie « Énoncé des pratiques en matière de gouvernance d'entreprise » de la circulaire d'information de la direction de la Société.

« **Expert financier du comité d'audit** » s'entend d'une personne qui possède les attributs suivants :

- a) une compréhension des Normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont adoptées par l'International Accounting Standards Board, et des états financiers;
- b) la capacité d'évaluer l'application générale de ces principes dans le cadre de la comptabilisation des estimations, des régularisations et des réserves;
- c) de l'expérience dans la préparation, l'audit, l'analyse ou l'évaluation d'états financiers qui présentent des problèmes de nature comptable dont la portée et le niveau de complexité sont généralement comparables à la portée et à la complexité des questions qui peuvent raisonnablement être soulevées par les états financiers de la Société, ou de l'expérience en supervision active d'une ou de plusieurs personnes exerçant de telles activités;
- d) une compréhension des procédures et des contrôles internes à l'égard de l'information financière;
- e) une compréhension des fonctions du comité d'audit, lesquels attributs ont été acquis par un ou plusieurs des moyens suivants :
 - i) des études et de l'expérience en tant que principal cadre financier, principal cadre comptable, contrôleur, expert-comptable ou auditeur, ou de l'expérience dans un ou plusieurs postes qui exigent la réalisation de fonctions semblables;
 - ii) de l'expérience en assurant activement la surveillance d'un principal cadre financier, d'un principal cadre comptable, d'un contrôleur, d'un expert-comptable, d'un auditeur ou d'une personne exerçant des fonctions semblables;
 - iii) de l'expérience en assurant le suivi ou en évaluant le rendement d'entreprises ou d'experts-comptables relativement à la préparation, à l'audit ou à l'évaluation d'états financiers;
- iv) une expérience pertinente autre.

« **Interdépendance de comités** » s'entend du fait qu'une interdépendance de conseils existe, et qu'en plus les deux administrateurs concernés siègent ensemble à un comité du conseil d'administration d'une ou des deux sociétés.

« **Interdépendance de conseils** » s'entend du fait que deux administrateurs d'une société ouverte siègent ensemble au conseil d'une autre société.

« **Membre de la famille immédiate** » s'entend du conjoint, du parent, de l'enfant, du frère, de la sœur, de la belle-mère, du beau-père, du beau-fils, de la belle-fille, du beau-frère, de la belle-sœur ou de quiconque (autre qu'un employé de la personne ou d'un membre de la famille immédiate de la personne) qui partage le domicile de la personne.

BROOKFIELD CORPORATION

Brookfield.com

NYSE : BN

TSX : BN

BUREAUX PRINCIPAUX DE BROOKFIELD

États-Unis

Brookfield Place
250 Vesey Street
15th Floor
New York, NY
10281-0221
+1 212 417-7000

Brésil

Avenida das Nações Unidas,
14.401
Parque da Cidade-Torre Paineira
15º andar
São Paulo – SP
CEP 04794-000
+55 (11) 2540 9150

Canada

Brookfield Place
181 Bay Street, Suite 100
Bay Wellington Tower
Toronto (Ontario) M5J 2T3
+1 416 363-9491

Émirats arabes unis

Level 24, ICD Brookfield Place
Al Mustaqbal Street, DIFC
P.O. Box 507234
Dubai
+971 4 597 0100

Royaume-Uni

One Canada Square
Level 25
Canary Wharf
London E14 5AA
+44 20 7659 3500

Inde

Unit 1
4th Floor, Godrej BKC
Bandra Kurla Complex
Mumbai 400 051
+91 22 6600 0700

Australie

Brookfield Place
Level 19
10 Carrington Street
Sydney NSW 2000
+61 2 9158 5100

Chine

Unit 01, 11F
Tower C, One East
No. 768 South Zhongshan 1st Road
Huangpu District
Shanghai 200023
+86 21 2306 0700

BUREAUX PRINCIPAUX D'OAKTREE

États-Unis

333 South Grand Avenue
28th Floor
Los Angeles, CA 90071
+1 213 830-6300

États-Unis

1301 Avenue of the Americas
34th Floor
New York, NY 10019
+1 212 284-1900

Royaume-Uni

Verde
10 Bressenden Place
London SW1E 5DH
+44 20 7201 4600

Hong Kong

Suite 2001, 20/F
Champion Tower
3 Garden Road
Central
+852 3655 6800

BUREAUX RÉGIONAUX (BROOKFIELD ET OAKTREE)

Amérique du Nord

Bermudes
Brentwood
Calgary
Chicago
Houston
Los Angeles
Stamford
Vancouver

Amérique du Sud

Bogotá
Lima

Europe / Moyen-Orient

Amsterdam
Dublin
Francfort
Luxembourg
Madrid
Paris
Stockholm
Dubai
Riyad

Asie-Pacifique

Sydney
Beijing
Hong Kong
Shanghai
Séoul
Singapour
Tokyo